



La force
de l'engagement^{MD}

La Constitution de CGI

Notre rêve

Créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers.

Notre mission

Aider nos clients en leur fournissant des services professionnels de la plus grande qualité, compétence et objectivité, afin d'atteindre pleinement leurs objectifs en informatique, en processus d'affaires et en gestion. Dans tout ce que nous faisons, nous misons sur le partenariat, l'intrapreneurship, l'esprit d'équipe et l'intégrité, contribuant ainsi à développer une entreprise de classe mondiale en TI et en gestion des processus d'affaires.

Notre vision

Être un leader de classe mondiale en TI et en gestion des processus d'affaires, qui contribue au succès de ses clients.

Nos valeurs

PARTENARIAT ET QUALITÉ

Pour nous, le partenariat et la qualité constituent une philosophie et une façon d'être. Nous développons les meilleures pratiques de gestion, nous y adhérons et nous les intégrons à nos cadres de gestion de la relation client et de prestation des services afin d'établir des partenariats solides et durables. Nous sommes à l'écoute de nos clients et nous avons à cœur leur pleine satisfaction.

OBJECTIVITÉ ET INTÉGRITÉ

Nous faisons preuve de la plus grande indépendance dans le choix des produits, services et solutions que nous recommandons à nos clients. Nous adhérons aux meilleurs standards de qualité, d'objectivité et d'intégrité. Par conséquent, nous appliquons des règles strictes d'affaires et d'éthique professionnelle dans l'ensemble de l'entreprise. Nous n'acceptons aucune rémunération de la part de fournisseurs.

INTRAPRENEURSHIP ET PARTAGE

Notre succès repose sur la compétence, l'engagement et l'enthousiasme de nos membres. Nous favorisons une culture d'innovation et d'autonomie de façon à rendre chacun d'entre nous imputable de la satisfaction de nos clients, assurant ainsi la croissance rentable de notre entreprise. Par le travail en équipe et par le partage de notre savoir-faire et de nos connaissances, nous offrons à nos clients ce que CGI a de meilleur. En tant que membres de CGI, nous prenons part activement au succès de notre entreprise, notamment en participant aux profits et en ayant accès à l'actionariat.

RESPECT

En tant qu'entreprise mondiale, nous reconnaissons la grande richesse que la diversité nous apporte. Nous célébrons cette diversité tout en adhérant à la culture de CGI. Dans toutes nos actions, nous sommes respectueux envers nos membres, clients, partenaires d'affaires et concurrents.

SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Tous nos efforts visent une performance financière qui se distingue par sa constance et sa solidité afin de soutenir notre croissance à long terme et de récompenser nos membres et nos actionnaires. Notre solidité financière nous permet d'investir et d'améliorer continuellement nos services et solutions d'affaires au bénéfice de nos clients. Dans ce but, nous gérons nos affaires de manière à réaliser un rendement supérieur aux normes de l'industrie.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Notre modèle d'affaires, qui en est un de proximité, a été conçu afin de développer des liens étroits avec nos clients et avec nos collectivités. En tant que membres, nous prenons à cœur nos responsabilités sociales et contribuons à l'évolution des collectivités où nous vivons et travaillons.

Consultez notre rapport annuel en ligne pour accéder au rapport financier complet et découvrir comment notre engagement nous permet de générer des résultats pour nos clients.

cgi.com/2012-ra



Depuis 36 ans, CGI est un partenaire de confiance qui contribue au succès de ses clients, en leur offrant des services de qualité supérieure. Pour ce faire, CGI s'appuie sur son modèle de proximité avec ses clients, tout en appliquant ses Assises de gestion avec discipline dans l'ensemble de ses opérations.

Depuis sa fondation, CGI a doublé sa taille de manière rentable tous les trois à cinq ans. Elle continue de croître au même rythme, grâce à sa combinaison avec Logica. Nous avons désormais l'envergure qui nous permet d'aider nos clients partout où ils sont, en leur offrant une expertise accrue ainsi qu'une gamme de services encore plus étendue. Nous sommes également bien positionnés pour offrir davantage de possibilités à nos professionnels, que nous appelons « membres », pour bâtir des carrières stimulantes, et pour procurer des rendements supérieurs à long terme, parmi les meilleurs de notre industrie, à nos actionnaires.

CGI : la force de l'engagement^{MD}

CGI : bâtie pour croître et durer.



Serge Godin

Fondateur et président exécutif du conseil

Michael E. Roach

Président et chef de la direction

**Nous savons d'expérience que les clients,
les employés et les investisseurs veulent
être associés à ce qu'il y a de mieux :
le meilleur partenaire, le meilleur employeur
et le meilleur investissement.**

Nous avons à cœur de bâtir et d'exploiter une entreprise saine, stable et en croissance, dans l'intérêt de tous nos partenaires.

Pour nos clients

Bâtir des relations à long terme avec nos 10 000 clients dans le monde entier

Pour CGI, la croissance mondiale n'est pas une option, c'est une nécessité. Un nombre important de nos clients se mondialisent. En effet, 60 % de nos plus importants clients sont présents à la fois en Amérique du Nord et en Europe. Qui plus est, environ le tiers de nos clients opèrent en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Nous sommes déterminés à croître et à élargir nos capacités pour servir tous nos clients là où ils sont.

Conformément à notre engagement et à notre stratégie de croissance rentable, nous avons franchi, en 2012, une étape marquante dans l'histoire de CGI. Le 20 août 2012, nous avons accueilli avec enthousiasme 41 000 nouveaux collègues au sein de la famille CGI, à la suite de notre fusion avec Logica, entreprise dont le siège social était au Royaume-Uni. Notre intention n'était pas de devenir la plus grande entreprise de notre domaine, mais la meilleure. Nous nous efforçons d'atteindre des résultats qui assurent la satisfaction de nos clients et contribuent à notre croissance à long terme dans l'intérêt de nos membres et de nos actionnaires.

De plus, nous avons maintenant accès au marché européen des TI que nous considérons comme très attrayant, car il représente près de 30 % des dépenses mondiales en TI. Compte tenu des difficultés économiques et sociales que l'Europe connaît actuellement, il sera plus indispensable que jamais pour les organisations européennes d'investir dans les TI afin d'accroître leur efficacité et de réaliser les réductions de coûts nécessaires pour demeurer concurrentielles.

Aujourd'hui, nous sommes plus forts que jamais. Nous avons considérablement étendu notre portée et créé une masse critique pour servir nos clients aussi bien à l'échelle locale que mondiale. À mesure que nous nous développons à leurs côtés, au pays comme à l'étranger, nous avons la conviction que le succès de notre entreprise se mesure par le succès de nos clients et dépend directement de leur confiance en CGI. Notre croissance rapide et rentable, comprenant plus de 70 intégrations réussies, nous donne l'assurance que l'expérience acquise nous permettra de réaliser des synergies et des gains d'efficacité rapidement.

Grâce à notre équipe de 72 000 membres répartis dans un réseau de 400 bureaux dans 40 pays, notre modèle d'affaires est conçu pour responsabiliser et rendre imputables nos équipes locales. Solidement implantée dans les marchés d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie-Pacifique, CGI est actuellement le 5^e plus grand fournisseur indépendant de services en TI au monde et génère des revenus annuels combinés de plus de 10 milliards de dollars. Nous offrons à nos clients une combinaison de prestation de services, localement, sur le continent et à l'international et mettons à leur portée notre vaste expérience et notre expertise collective.

Nous sommes fiers des relations étroites que nous avons construites avec nos clients, lesquelles ont été le moteur d'un grand nombre d'innovations ainsi que de l'expansion de notre gamme de services. L'alignement de nos stratégies sur les impératifs d'affaires de nos clients

Croissance des revenus

13 %

Revenus récurrents de

64 %

nous a permis de devenir un leader dans des technologies telles que l'informatique en nuage et les portails d'échange d'information sur la santé. Un autre exemple d'alignement avec nos clients nous a conféré un leadership reconnu dans les domaines de la cybersécurité et de la biométrie.

Cette culture d'innovation nous a permis non seulement de répondre aux besoins d'aujourd'hui, mais également de nous préparer à saisir les occasions d'affaires et à relever les défis de demain. C'est grâce à

cette quête constante de l'innovation et à notre approche consultative avec nos clients que nous avons réussi à signer pour 5,2 milliards de dollars en nouveaux contrats au cours du dernier exercice financier, faisant ainsi passer la valeur de notre carnet de commandes à 17,6 milliards de dollars.

Au cours de l'exercice 2012, notre performance à l'égard du degré de satisfaction de nos clients s'est avérée très solide. Nous avons obtenu 9,1 sur 10 lors des évaluations

signées par nos clients, évaluations que CGI mène avec rigueur auprès d'eux. De manière aussi importante, nous avons obtenu une note de 9,4 sur 10 quant à leur intention de continuer à utiliser et à recommander à d'autres les services de CGI. Ceci est essentiel pour toute entreprise, mais pour une entreprise de services comme la nôtre, c'est vital. C'est la raison pour laquelle, au cours de l'exercice 2013, nous allons prioriser le déploiement de ce programme d'évaluations par nos clients auprès de toute la clientèle de Logica.

« Cette mentalité de propriétaire est synonyme d'autonomie, elle favorise l'engagement et instaure chez nos membres un sens de la responsabilité. »

Pour nos membres

Bâtir une entreprise dont nous sommes fiers

En tant que membres, nous sommes incités à devenir actionnaires de CGI, à avoir du plaisir à travailler ensemble et à prendre part au développement d'une entreprise à succès. La motivation de nos membres est un élément qui nous distingue. Chez CGI, il est plus facile de faire des affaires avec nous parce que nous sommes déterminés, individuellement et collectivement, à satisfaire nos clients et à développer notre entreprise.

Alors que la plupart des entreprises ont une vision et une mission, CGI va plus loin en s'inspirant d'un rêve :

« Créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers. »

Cette mentalité de propriétaire s'inscrit dans tous les aspects de notre gestion. Elle est synonyme d'autonomie, favorise l'engagement et instaure chez nos membres un sens de la responsabilité.

Il en résulte que nous avons l'un des taux de roulement de personnel les plus bas de l'industrie. Notre capacité à attirer et à retenir les meilleurs professionnels procure à nos clients les partenaires et experts à long terme dont ils ont besoin pour stimuler l'innovation et implanter les améliorations opérationnelles cruciales pour leur succès. De fait, d'après la consultation annuelle de nos membres, la satisfaction de nos clients est leur principal facteur de satisfaction.

Pour nos actionnaires

Créer de la valeur à long terme

CGI a toujours compris que pour être une entreprise mondiale forte, il faut être financièrement solide. Notre solidité financière est le fondement de notre engagement à être la meilleure entreprise pour tous nos partenaires. Cette solidité nous a permis de constamment investir dans nos services et de les améliorer au profit de nos clients, d'offrir des carrières stimulantes à nos membres et de procurer un rendement supérieur à nos actionnaires.

Capitalisation boursière
en hausse de 58 % pour atteindre

8,1
milliards \$

Revenus annuels
qui excéderont

10
milliards \$

Cette approche cohérente et disciplinée nous a permis d'exécuter avec succès notre stratégie de croissance rentable, axée sur de la croissance interne et sur des acquisitions profitables, et ce, tout au long de notre histoire.

Durant l'exercice 2012, le cours de l'action de CGI a augmenté d'environ 35 %, ce qui a fait grimper de 3 milliards de dollars la valeur de CGI sur le marché. Comme toujours lors de nos acquisitions, nous prévoyons que l'intégration de Logica ajoutera considérablement de valeur pour nos actionnaires. Il est prévu que notre bénéfice par action augmente de 25 à 30 % au cours de l'exercice 2013, avant les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration, et qu'il continuera à augmenter graduellement au cours de la période d'intégration de trois ans.

Notre capacité à générer des résultats constants et à réaliser des marges bénéficiaires parmi les plus élevées de l'industrie prouve que l'adhésion aux principes de base d'une saine gestion en matière d'excellence opérationnelle et d'exécution est la clé pour diriger une entreprise saine et stable.

Nous apprécions grandement la confiance que nous accordent nos actionnaires. Nous sommes déterminés à créer de la valeur à long terme, tout en maintenant la souplesse nécessaire pour saisir de nouvelles occasions lorsqu'elles se présenteront.

Déterminés à être les meilleurs

Dans tout ce que nous faisons, nous travaillons à être les meilleurs. Nous élargissons constamment nos capacités afin de continuer à créer de la valeur pour nos clients, nos membres et nos actionnaires. Être les meilleurs demeure et demeurera notre objectif et notre passion.

Nous voulons remercier tous nos partenaires pour leur engagement envers CGI. Ensemble, nous allons demeurer une entreprise solide, stable, rentable et en croissance, aujourd'hui et pour les années à venir.

[signé]

Serge Godin

Fondateur et
président exécutif du conseil

[signé]

Michael E. Roach

Président et
chef de la direction

La raison d'être de CGI : satisfaire ses clients

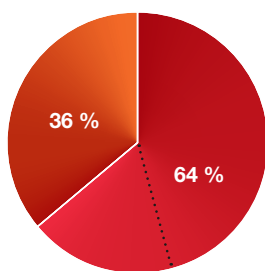
Grâce à une approche cohérente, disciplinée et responsable en matière de prestation de services, CGI affiche un bilan inégalé de projets réalisés dans le respect des échéances et budgets prévus, en aidant ses clients à tirer profit de leurs investissements tout en adoptant de nouvelles technologies. Grâce à cette approche, au cours des 10 dernières années, la note moyenne de satisfaction de nos clients a constamment été supérieure à 9 sur 10.

CGI est présente dans des marchés géographiques représentant 85 % des dépenses mondiales en TI. Grâce à cette présence mondiale, CGI est très bien positionnée pour soutenir la croissance et le succès de ses clients. De plus, notre niveau élevé de revenus récurrents nous permet d'entretenir des relations à long terme et d'investir dans l'avenir dans l'intérêt de nos clients.

Faits saillants*

(selon les produits de l'exercice 2012)

Types de contrats



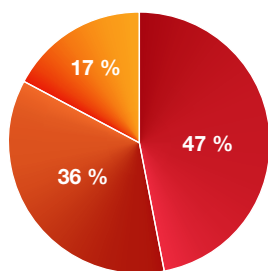
64 %
Gestion de fonctions informatiques et d'affaires (impartition)

46 %
Gestion des TI

18 %
Gestion des processus d'affaires

36 %
Intégration de systèmes et services-conseils

Marchés géographiques (selon l'emplacement du client)

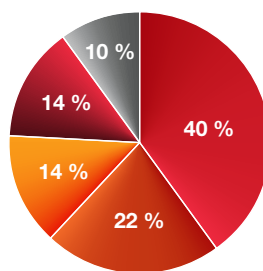


47 %
États-Unis

36 %
Canada

17 %
Reste du monde

Secteurs cibles



40 %
Gouvernements

22 %
Services financiers

14 %
Télécommunications et services publics

14 %
Manufacturier/distribution/détail

10 %
Santé

Carnet de commandes (contrats signés à long terme)

17,6
milliards \$

Nouveaux contrats signés

5,2
milliards \$

 cgi.com/2012-ra/en-bref

Rang mondial

5^e

parmi les entreprises indépendantes de services en TI et en gestion des processus d'affaires

Performance reconnue

95 %

des projets respectent les échéances et les budgets

Indice de loyauté

9,4

sur 10 à la suite d'évaluations de satisfaction signées par nos clients

Notre approche

La façon dont nous offrons nos services est la principale raison énoncée par nos clients pour laquelle ils choisissent CGI. Voici les caractéristiques qui distinguent notre approche.

Nos gens — En tant que propriétaires, nos membres sont motivés à bâtir leur entreprise et à répondre aux besoins des clients.

Notre proximité — Nos 400 bureaux sont composés d'équipes locales responsabilisées et imputables, complétées par les équipes de nos centres d'excellence mondiaux.

Notre qualité — Des processus cohérents dans toutes nos activités nous permettent d'obtenir des résultats prévisibles qui sont mesurés et constamment améliorés.

Nos services — Une connaissance approfondie des secteurs économiques, des services complets et des solutions exclusives se traduisent par une performance supérieure.

Notre créativité — De concert avec nos clients, nous favorisons l'innovation afin de mieux soutenir leurs stratégies d'affaires.

Notre stabilité financière — Depuis 36 ans, notre approche disciplinée, notre performance et notre croissance soutenue favorisent les relations à long terme et les ententes d'envergure.

Nos services

CGI offre un éventail complet de services, de solutions et d'expertise pour accélérer la transformation des activités de ses clients.

Services-conseils stratégiques en technologie et en management — Vaste éventail de services : stratégie informatique et d'affaires, architecture d'entreprise, refonte des processus, gestion du changement et mesure de la performance

Intégration de systèmes — Architecture de systèmes, développement de systèmes et mise en œuvre de solutions technologiques et d'affaires

Développement et gestion des applications — Conception, développement, mise en œuvre, maintenance et amélioration des applications informatiques

Services d'infrastructure — Gestion des infrastructures complètes selon les besoins et priorités de chaque client

Gestion des processus d'affaires — Gestion des processus d'arrière-guichet afin d'optimiser les opérations

Solutions exclusives — Portefeuille de plus de 100 solutions essentielles aux organisations.

Nos secteurs économiques

CGI offre ses services complets dans des secteurs économiques cibles qui représentent plus de 90 % des dépenses mondiales en TI.

Services financiers — Nous aidons les institutions financières, dont la majorité des plus grandes banques et des principaux assureurs, à réduire leurs coûts, à accroître leur efficacité et à améliorer leur service à la clientèle.

Gouvernements — CGI offre du soutien à plus de 2 000 organisations gouvernementales pour réduire leurs coûts, améliorer leur efficacité ainsi que la qualité et la responsabilité des services publics tout en favorisant un engagement accru des citoyens.

Santé — CGI aide plus de 1 000 établissements de santé, hôpitaux et ministères de la santé, à mettre en œuvre des solutions TI pour améliorer les soins, les activités et les résultats.

Télécommunications et services publics — CGI aide 6 des 10 principaux fournisseurs mondiaux de services de télécommunications et 9 des 10 plus importants services publics en Europe à diversifier leurs sources de revenus, et à améliorer leur productivité et leurs services.

Secteur manufacturier, distribution et détail — CGI contribue à la transformation des activités de plus de 2 000 clients en améliorant leur efficacité et leur loyauté, en réduisant leurs coûts et en stimulant leur croissance durable.

Pétrole et gaz — Nous aidons nos clients, dont 3 des 6 plus importantes entreprises pétrolières, à obtenir une valeur accrue de chacun des aspects de leur chaîne d'approvisionnement.

Procurer à nos actionnaires des rendements supérieurs au fil des années

Notre rentabilité, nos flux de trésorerie ainsi que nos sources de revenus récurrents reflètent la discipline qui nous a permis de bâtir une entreprise saine et stable dans une perspective à long terme. Nous appliquons avec succès notre stratégie de croissance rentable axée à la fois sur la croissance interne et sur les acquisitions. Dans le passé, nous avons intégré avec succès plus de 70 entreprises dans notre domaine. Nous continuerons d'adhérer aux mêmes principes de base qui nous ont guidés au fil de nos 36 ans d'histoire afin de procurer à nos actionnaires des rendements supérieurs au fil des ans.

Revenus
En milliards de dollars



Carnet de commandes
En milliards de dollars



Nouveaux contrats signés
En milliards de dollars



Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles
En millions de dollars



Nombre de membres à la fin de l'année



Responsabilité sociale

CGI : une entreprise qui a ses partenaires à cœur

La responsabilité sociale est l'une de nos valeurs fondamentales. Elle est à la base de notre modèle d'affaires qui en est un de proximité avec nos clients. Ce modèle a été conçu pour favoriser l'atteinte de relations étroites avec nos membres, nos clients, nos actionnaires et les collectivités où nous exerçons nos activités. Nous sommes depuis toujours convaincus que le maintien d'un équilibre entre nos partenaires est essentiel pour assurer la pérennité de CGI. L'an dernier, nous avons regroupé nos meilleures pratiques dans une nouvelle politique de responsabilité sociale mondiale, formalisant ainsi notre approche et soulignant nos engagements, notamment :

d'offrir à nos professionnels des programmes en matière de formation, de santé, de mieux-être et d'actionnariat qui ont une influence positive sur leur bien-être et leur satisfaction ;

de former des partenariats avec nos clients afin de fournir des solutions énergétiques et environnementales durables, et de soutenir avec eux des causes caritatives ;

de soutenir nos collectivités en appuyant des causes qui contribuent à leur mieux-être sur le plan social, économique et environnemental ;

d'améliorer l'environnement grâce à des pratiques écologiques, des activités communautaires et une offre de services TI écoresponsables ;

de continuer à gérer notre entreprise avec la plus grande intégrité en s'appuyant sur une saine régie d'entreprise et sur notre code d'éthique ;

d'étendre nos engagements en matière de responsabilité sociale à notre chaîne d'approvisionnement.

Afin de concrétiser notre politique, nous avons publié une feuille de route qui a permis de définir les objectifs et les mesures à prendre pour soutenir ces engagements. Au cours de la prochaine année, nous publierons notre premier rapport mondial de responsabilité sociale dans lequel nous présenterons nos résultats quantitatifs et qualitatifs, mettrons de l'avant nos réalisations et énumérerons les indicateurs clés qui nous serviront à atteindre nos objectifs pour les années à venir. Nous avons hâte de partager avec vous les résultats de nos avancées et de poursuivre notre cheminement en tant que partenaire responsable et durable.

La créativité comme moteur de transformation et de création de valeur ajoutée

Stimuler l'innovation, réduire les coûts et améliorer les activités sont des impératifs d'affaires stratégiques. Pour résoudre ces défis complexes, les membres de CGI travaillent localement, auprès de nos clients tout en mettant à leur disposition la profondeur et l'étendue de notre réseau de ressources mondiales.

CGI offre à ses clients des solutions novatrices pour réaliser des gains d'efficacité, réduire leurs coûts et améliorer leur avantage concurrentiel. La technologie est au cœur de chaque solution et c'est de cette manière que CGI procure à ses clients une valeur ajoutée. Nous croyons qu'il faut des réponses pratiques qui ne se trouvent pas toujours dans un laboratoire de R et D. Nous préférons utiliser une approche ouverte, collaborative et qui couvre l'ensemble du processus d'affaires. CGI recueille ainsi les meilleures idées issues des marchés, de ses clients, de ses partenaires, des chercheurs et de ses membres et les met à l'épreuve dans le cadre de tests pratiques pour trouver la meilleure solution. Notre force est de trouver des moyens créatifs qui mettent à profit les actifs actuels de nos clients, et de les combiner aux nouvelles technologies et aux innovations d'affaires les plus profitables pour leur organisation.

Avec 95 % de nos projets respectant les échéances et les budgets, nos équipes s'arriment aux stratégies d'affaires de nos clients afin d'obtenir des résultats probants sur toute la ligne.

Nous avons signé au cours de l'exercice financier 2012 de nouveaux contrats totalisant 5,2 milliards de dollars. Voici quelques-uns d'entre eux.

Consultez cgi.com/salle-de-presse pour lire les communiqués de presse en entier.

CGI REMPORTE UN CONTRAT DE 143 millions \$ US

pour soutenir le Training and Doctrine Command de l'armée américaine en matière de renseignement.

LE DEPARTMENT OF HEALTH DU ROYAUME-UNI

CHOISIT LOGICA, QUI FAIT MAINTENANT PARTIE DE CGI, POUR ASSURER L'EXÉCUTION DE LA PAIE DE SES ORGANISMES INDÉPENDANTS.

Les clients de CGI du domaine de la perception des taxes et impôts aux États-Unis ont généré des revenus supplémentaires de plus de 2 milliards de dollars.

CGI lance un service de détection de la fraude pour le secteur de l'assurance, une solution conçue par SAS.

LE SYSTÈME DE GESTION INTÉGRÉ (ERP) DE CGI EST RECONNU

« BEST FIT INTEGRATOR »

UNE CINQUIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE PAR LE CENTER FOR DIGITAL GOVERNMENT.



ISS ET CGI CONCLUENT UN **PARTENARIAT** POUR L'EUROPE DU NORD.

CGI conclut une entente de partenariat en TI avec Countrywide.

RSA RENOUVELLE SON ENTENTE DE SERVICES EN TI AVEC CGI POUR UNE PÉRIODE DE 6 ANS.

Rio Tinto et CGI renouvellent et élargissent leur entente d'impartition des TI.

CGI CHOISIE POUR ÉLABORER LE SYSTÈME D'ÉCHANGE D'INFORMATION SUR LES RÉGIMES CONCURRENTIELS D'ASSURANCE MALADIE À L'ÉCHELLE DES ÉTATS-UNIS.

LA VILLE DE VÄSTERÅS

signe un contrat de **27 millions de livres sterling** avec Logica, qui fait maintenant partie de CGI, pour assurer la gestion de ses activités informatiques.

CGI ASSURERA LA TRANSITION DES SYSTÈMES FINANCIERS DE LA NUCLEAR REGULATORY COMMISSION VERS LE NUAGE PARTAGÉ MOMENTUM.

CGI forme un partenariat avec les Centers for Medicare & Medicaid pour offrir une expérience multiplateforme à

47 MILLIONS D'UTILISATEURS

de Medicare.gov.

CGI conclut un nouveau **PARTENARIAT ÉLARGI DE TROIS ANS**

avec Société Générale Corporate & Investment Banking.

CGI SIGNE UNE ENTENTE DE **PLUSIEURS MILLIONS DE DOLLARS** DE GESTION DU RECOUVREMENT AVEC WORLD OMNI FINANCIAL CORP.

La Banque Nationale du Canada et CGI concluent une nouvelle **ENTENTE DE CINQ ANS D'UNE VALEUR DE 350 M\$.**

John Hancock fait appel à CGI pour le regroupement de ses centres de traitement des données et des services d'informatique en nuage hautement sécurisés à la demande.



Une solide présence locale dans plus de 400 collectivités, partout dans le monde

Amériques



Europe, Moyen-Orient et Afrique



Asie-Pacifique



Amériques

ARGENTINE
BRÉSIL
CANADA
CHILI
COLOMBIE
ÉTATS-UNIS
PÉROU
VÉNÉZUÉLA

Europe, Moyen-Orient et Afrique

ALLEMAGNE
ARABIE SAOUDITE
BELGIQUE
DANEMARK
ÉGYPTE
ÉMIRATS ARABES UNIS
ESPAGNE
ESTONIE
FINLANDE
FRANCE
HONGRIE
IRLANDE
ITALIE
LUXEMBOURG
MAROC
NORVÈGE
PAYS-BAS
POLOGNE
PORTUGAL
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
ROYAUME-UNI
SLOVAQUIE
SUÈDE
SUISSE

Asie-Pacifique

AUSTRALIE
INDE
MALAISIE
PHILIPPINES
SINGAPOUR

Conseil d'administration

Claude Boivin (a)
Administrateur depuis 1993
Administrateur de sociétés

Jean Brassard (a)
Administrateur depuis 1978
Administrateur de sociétés

Dominic D'Alessandro (b)
Administrateur depuis 2010
Administrateur de sociétés

Paule Doré (c)
Administratrice depuis 1995
Administratrice de sociétés

Serge Godin
Administrateur depuis 1976
Fondateur et président
exécutif du conseil, CGI

Bernard Bourigeaud (b)
Administrateur depuis 2008
Administrateur de sociétés

Robert Chevrier (b)
Administrateur depuis 2003
Président du Comité des
ressources humaines, CGI
Président, Société de
gestion Roche inc.

Thomas P. d'Aquino (c)
Administrateur depuis 2006
Administrateur en chef, CGI
Chef de la direction,
Intercounsel Ltd

Richard B. Evans (a)
Administrateur depuis 2009
Administrateur de sociétés
Président du conseil,
Resolute Forest Products

André Imbeau
Administrateur depuis 1976
Fondateur, vice-président
exécutif du conseil et
secrétaire corporatif, CGI

Équipe de direction — Services Corporatifs

Serge Godin
Fondateur
et président exécutif
du conseil

André Imbeau
Fondateur,
vice-président exécutif
du conseil et secrétaire
corporatif

Michael E. Roach
Président
et chef de la direction

R. David Anderson
Vice-président exécutif
et chef de la direction
financière

Jame Cofran
Vice-président principal
et chef du marketing

Benoit Dubé
Vice-président exécutif
et avocat en chef

Équipe de direction — Exploitation

ÉTATS-UNIS

George Schindler
Président

Pete Ihrig
Secteur commercial,
gouvernement locaux et d'États

Mark Boyajian
Mid-Atlantic

Dave Delgado
Ouest des États-Unis

Robert Farrell
Services mondiaux
d'infrastructure

Dave Henderson
Centre et sud des États-Unis

Christopher James
Solutions de propriété
intellectuelle

Gregg Mossburg
Nord-est des États-Unis

Donna Ryan
Présidente, CGI Federal

Amy Bleken
Organismes de la défense

Cheryl Campbell
Santé et conformité

Barbara Fast
Renseignements de l'armée
et de la défense

Tim Hurlbaas
Sécurité nationale

Tom Kirk
Government Secure Solutions

Toni Townes-Whitley
Organismes civils

ASIE-PACIFIQUE ET MOYEN-ORIENT

Colin Holgate
Président

S. Chandramouli
Inde

Michael Shepherd
Australie

Hervé Vincent
Asie du Sud-Est

CANADA

Douglas McCuaig
Président

Claude Marcoux
Chef des opérations

Réjean Bernard
Services mondiaux
d'infrastructure

Shawn Derby
Ouest canadien

Michael Godin
Région de la capitale nationale

Jamie Holland
Solutions de propriété
intellectuelle

Roy Hudson
Services aux entreprises
de communication

Bernard Labelle
Région de Québec

Marie MacDonald
Région du Grand Toronto

Jay MacIsaac
Provinces de l'Atlantique

Guy Vigeant
Région du Grand Montréal

Gilles Labbé (a)

Administrateur depuis 2010
Président du Comité de
vérification et de gestion
des risques, CGI
Président et chef de la
direction, Héroux-Devtek Inc.

Eileen A. Mercier (c)

Administratrice depuis 1996
Présidente du Comité de
régie d'entreprise, CGI
Administratrice de sociétés

Michael E. Roach

Administrateur depuis 2006
Président et chef de la
direction, CGI

Donna Morea

Administratrice depuis 2012
Administratrice de sociétés

(a) Membre du Comité de vérification et de gestion des risques

(b) Membre du Comité des ressources humaines

(c) Membre du Comité de régie d'entreprise

Julie Godin

Vice-présidente
exécutive, Ressources
humaines et
planification stratégique

Lorne Gorber

Vice-président principal,
Communications et
relations avec les
investisseurs

Eva Maglis

Vice-présidente
exécutive, chef de la
direction informatique
globale

Luc Pinard

Vice-président exécutif,
Performance de
l'entreprise et gestion
des connaissances

Daniel Rocheleau

Vice-président exécutif
et chef de l'ingénierie
d'affaires

Claude Séguin

Vice-président principal,
Développement
de l'entreprise et
investissements
stratégiques

CENTRE ET EST DE L'EUROPE

Serge Dubrana
Président

Ron de Mos
Pays-Bas

Dariusz Gorzen
Pologne

Torsten Strass
Allemagne et Suisse

Stefan Szabó
République tchèque
et Slovaquie

Hans Vets
Belgique

FRANCE

Jean-Marc Lazzari
Président

Jean-Michel Baticle
Régions

Philippe Bouron
Paris

Mohamed Lakhlifi
Maroc

José Lopez
Services-conseils

Patrick Navarro
I²B

ROYAUME-UNI

Timothy Gregory
Président

David Fitzpatrick
Services mondiaux
d'infrastructure

Melba Foggo
Services-conseils

Andrew Marsh
Services en gestion des
processus d'affaires

Paula Sussex
Secteur public

Steve Thorn
Services de gestion
des applications

Mike Whitchurch
Secteur commercial

**NORD ET SUD DE L'EUROPE
ET AMÉRIQUE DU SUD**

João Baptista
Président

Gisle Eckhoff
Norvège

José Carlos Gonçalves
Sud de l'Europe et
Amérique latine

Björn Ivroth
Suède

Edson Leite
Brésil

Heikki Nikku
Finlande et Estonie

Martin Petersen
Danemark

Renseignements à l'intention des actionnaires

Inscription boursière

Introduction en bourse : 1986
 Bourse de Toronto, avril 1992 : GIB.A
 Bourse de New York, octobre 1998 : GIB
 Nombre d'actions en circulation au 30 septembre 2012 :
 273 771 106 actions subalternes classe A
 33 608 159 actions classe B

Haut/bas du cours de l'action du 1^{er} octobre 2011
 au 30 septembre 2012 :

	Bourse de Toronto (\$ CA)	Bourse de New York (\$ US)
Haut :	27,00	27,71
Bas :	17,88	17,01

Les attestations du chef de la direction et du chef de la direction financière de CGI concernant la qualité de la divulgation financière de la Société selon les exigences réglementaires canadiennes sont déposées sur SEDAR (sedar.com). Les attestations similaires selon la Règle 13a-14 de la Securities Exchange Act of 1934 et de l'article 302 de la Sarbanes-Oxley Act of 2002 des États-Unis figurent en annexe à notre rapport 40F déposé sur EDGAR (sec.gov). La Société a également déposé auprès de la Bourse de New York l'attestation exigée par l'article 303A.12 du Listed Company Manual.

Les pratiques de CGI en matière de régie d'entreprise ne diffèrent pas de façon significative de celles qui incombent aux sociétés américaines aux termes des conditions d'inscription à la cote de la Bourse de New York. Ces pratiques sont indiquées dans la Circulaire de la direction de CGI qui est déposée auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Ce document est publié sur SEDAR et sur EDGAR, respectivement, ainsi que sur le site internet de CGI (cgi.com).

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Agent des transferts et agent comptable des registres

Services aux investisseurs Computershare
 100 University Avenue, 9^e étage
 Toronto, Ontario M5J 2Y1
 Téléphone : 1-800-564-6253
www.centredesinvestisseurs.com/service

Relations avec les investisseurs

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'entreprise, des exemplaires de ce rapport ou toute autre information financière, veuillez communiquer avec nous :

Groupe CGI inc.
 Relations avec les investisseurs
 Courriel : ir@cgi.com
 Twitter : CGI_IR
 Web : cgi.com/investisseurs
 1350, boulevard René-Lévesque Ouest
 Montréal (Québec) H3G 1T4
 Canada
 Tél. : 514-841-3200

Assemblée générale annuelle des actionnaires

Le mercredi 30 janvier 2013 à 11 heures
 Hôtel Omni Mont-Royal
 Saisons A et B
 1050, rue Sherbrooke Ouest
 Montréal (Québec) H3A 2R6

L'assemblée annuelle des actionnaires de CGI sera diffusée en direct sur cgi.com/investisseurs. Les directives détaillées pour la visionner seront données sur le site de CGI. Les actionnaires désirant voter par téléphone ou sur Internet pourront le faire en suivant les directives contenues dans la circulaire de la direction de CGI.

Une version en ligne détaillée du rapport annuel de CGI est offerte sur cgi.com/2012-ra.

CGI's 2012 annual report is available in English at cgi.com/2012-ar.

Notre aspiration : être les meilleurs.

Chez CGI, nous sommes tous liés par une culture commune, une approche de gestion disciplinée et un vaste réseau de compétences et d'expertise. Ce sont ces liens qui nous permettent de générer des résultats pour tous nos partenaires.

Pour nos clients

Notre bilan de 95 % de mandats réalisés en respectant les échéances et les budgets renforce la satisfaction de nos clients. En effet, au cours des 10 dernières années, la note moyenne de satisfaction de nos clients a constamment dépassé 9 sur 10.

Pour nos membres

Chez CGI, la majorité de nos membres sont actionnaires de l'entreprise. Nous favorisons ainsi une culture axée sur la performance, qui permet à nos membres de tirer profit du succès de leur entreprise.

Pour nos actionnaires

CGI s'illustre par ses marges bénéficiaires, lesquelles démontrent son habileté à exploiter une entreprise saine et stable dans une perspective à long terme. Au cours des 15 dernières années, CGI a généré un rendement annuel moyen de plus de 30 %.

En tant que leader mondial, nous aspirerons toujours à être les meilleurs pour répondre aux besoins de nos clients, pour offrir des carrières stimulantes à nos membres et pour procurer un rendement supérieur à nos actionnaires.



cgi.com

CGI

La force de l'engagement^{MD}



Chiffres

La Constitution de CGI

Notre rêve

Créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers.

Notre mission

Aider nos clients en leur fournissant des services professionnels de la plus grande qualité, compétence et objectivité, afin d'atteindre pleinement leurs objectifs en informatique, en processus d'affaires et en gestion. Dans tout ce que nous faisons, nous misons sur le partenariat, l'intrapreneurship, l'esprit d'équipe et l'intégrité, contribuant ainsi à développer une entreprise de classe mondiale en TI et en gestion des processus d'affaires.

Notre vision

Être un leader de classe mondiale en TI et en gestion des processus d'affaires, qui contribue au succès de ses clients.

Nos valeurs

PARTENARIAT ET QUALITÉ

Pour nous, le partenariat et la qualité constituent une philosophie et une façon d'être. Nous développons les meilleures pratiques de gestion, nous y adhérons et nous les intégrons à nos cadres de gestion de la relation client et de prestation des services afin d'établir des partenariats solides et durables. Nous sommes à l'écoute de nos clients et nous avons à cœur leur pleine satisfaction.

OBJECTIVITÉ ET INTÉGRITÉ

Nous faisons preuve de la plus grande indépendance dans le choix des produits, services et solutions que nous recommandons à nos clients. Nous adhérons aux meilleurs standards de qualité, d'objectivité et d'intégrité. Par conséquent, nous appliquons des règles strictes d'affaires et d'éthique professionnelle dans l'ensemble de l'entreprise. Nous n'acceptons aucune rémunération de la part de fournisseurs.

INTRAPRENEURSHIP ET PARTAGE

Notre succès repose sur la compétence, l'engagement et l'enthousiasme de nos membres. Nous favorisons une culture d'innovation et d'autonomie de façon à rendre chacun d'entre nous imputable de la satisfaction de nos clients, assurant ainsi la croissance rentable de notre entreprise. Par le travail en équipe et par le partage de notre savoir-faire et de nos connaissances, nous offrons à nos clients ce que CGI a de meilleur. En tant que membres de CGI, nous prenons part activement au succès de notre entreprise, notamment en participant aux profits et en ayant accès à l'actionariat.

RESPECT

En tant qu'entreprise mondiale, nous reconnaissons la grande richesse que la diversité nous apporte. Nous célébrons cette diversité tout en adhérant à la culture de CGI. Dans toutes nos actions, nous sommes respectueux envers nos membres, clients, partenaires d'affaires et concurrents.

SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Tous nos efforts visent une performance financière qui se distingue par sa constance et sa solidité afin de soutenir notre croissance à long terme et de récompenser nos membres et nos actionnaires. Notre solidité financière nous permet d'investir et d'améliorer continuellement nos services et solutions d'affaires au bénéfice de nos clients. Dans ce but, nous gérons nos affaires de manière à réaliser un rendement supérieur aux normes de l'industrie.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Notre modèle d'affaires, qui en est un de proximité, a été conçu afin de développer des liens étroits avec nos clients et avec nos collectivités. En tant que membres, nous prenons à cœur nos responsabilités sociales et contribuons à l'évolution des collectivités où nous vivons et travaillons.

Consultez notre rapport annuel en ligne pour accéder au rapport financier complet et découvrir comment notre engagement nous permet de générer des résultats pour nos clients.

cgi.com/2012-ra



Depuis 36 ans, CGI est un partenaire de confiance qui contribue au succès de ses clients, en leur offrant des services de qualité supérieure. Pour ce faire, CGI s'appuie sur son modèle de proximité avec ses clients, tout en appliquant ses Assises de gestion avec discipline dans l'ensemble de ses opérations.

Depuis sa fondation, CGI a doublé sa taille de manière rentable tous les trois à cinq ans. Elle continue de croître au même rythme, grâce à sa combinaison avec Logica. Nous avons désormais l'envergure qui nous permet d'aider nos clients partout où ils sont, en leur offrant une expertise accrue ainsi qu'une gamme de services encore plus étendue. Nous sommes également bien positionnés pour offrir davantage de possibilités à nos professionnels, que nous appelons « membres », pour bâtir des carrières stimulantes, et pour procurer des rendements supérieurs à long terme, parmi les meilleurs de notre industrie, à nos actionnaires.

CGI : la force de l'engagement^{MD}

2 Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

36 Rapports de la direction et des vérificateurs

44 États financiers consolidés

94 Renseignements à l'intention des actionnaires

Rapport de gestion

Le 28 novembre 2012

Mode de présentation

Le présent rapport de gestion est la responsabilité de la direction, et il a été examiné et approuvé par le conseil d'administration. Le présent rapport de gestion a été établi conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver le rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de ses devoirs principalement par l'intermédiaire de son Comité d'audit et de gestion des risques, dont les membres nommés par le conseil d'administration sont tous indépendants et connaissent bien la finance.

Dans le présent document, nous utilisons les termes « CGI », « nous », « notre », « nos » ou « Société » pour désigner le Groupe CGI inc. Le présent rapport de gestion fournit des informations que la direction juge pertinentes aux fins de l'appréciation et de la compréhension des résultats opérationnels consolidés et de la situation financière de la Société. Il doit être lu avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes pour les exercices clos les 30 septembre 2012 et 2011. Les méthodes comptables de CGI sont conformes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Premier exercice d'application de l'information financière selon les IFRS

Les états financiers consolidés audités et le présent rapport de gestion de l'exercice constituent notre premier rapport financier annuel préparé selon les IFRS. Selon les règles et règlements de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, CGI est un émetteur privé étranger et peut donc utiliser les IFRS. CGI a basculé des principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada ») aux IFRS le 1^{er} octobre 2010 et a ajusté ses résultats financiers de l'exercice 2011 pour tenir compte de l'adoption des IFRS. La note 33 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2012 décrit en détail notre transition aux IFRS, incluant le rapprochement des éléments clés selon les PCGR du Canada et les IFRS. Les résultats des périodes closes avant le 1^{er} octobre 2010 présentés dans ce rapport de gestion

n'ont pas été ajustés et ont donc été établis conformément aux PCGR du Canada.

Bien que l'adoption des IFRS ait donné lieu à des ajustements aux états financiers consolidés, cela n'a pas eu d'incidence importante sur les flux de trésorerie sous-jacents ou sur les tendances de rentabilité de notre performance opérationnelle, nos clauses restrictives ou nos régimes de rémunération.

Importance des informations fournies

Le présent rapport de gestion contient des informations que nous jugeons importantes pour les investisseurs. Nous considérons qu'un élément est important s'il provoque, ou s'il est raisonnablement susceptible de provoquer, une variation importante du cours ou de la valeur de nos actions, ou s'il est probable qu'un investisseur raisonnable juge l'information importante pour prendre une décision d'investissement.

Déclarations prospectives

Toutes les déclarations contenues dans le présent rapport de gestion qui ne concernent pas directement et exclusivement des faits historiques constituent des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et de l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée, et constituent de « l'information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces déclarations et cette information expriment les intentions, projets, attentes et opinions de CGI, sous réserve de la matérialisation de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs sur lesquels la Société n'a, dans bon nombre de cas, aucune emprise. Compte tenu de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer considérablement des déclarations prospectives et de l'information prospective. Ces facteurs comprennent notamment, sans s'y limiter, l'échéancier et l'envergure des nouveaux contrats, les acquisitions et autres initiatives d'expansion de la Société; la capacité d'attirer et de fidéliser du personnel compétent; la concurrence au sein de l'industrie des technologies de l'information en constante évolution; la conjoncture économique et commerciale; le risque de change et d'autres risques et hypothèses énoncés dans le rapport de gestion, dans le rapport annuel de CGI inclus dans le formulaire 40-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible sur

EDGAR à l'adresse www.sec.gov), ainsi que dans la notice annuelle déposée auprès des commissions des valeurs mobilières du Canada (disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com). L'emploi aux présentes des termes « penser », « estimer », « s'attendre à ce que », « avoir l'intention », « anticiper », « prévoir », « planifier », ainsi que de tout autre terme de nature semblable et de toute autre forme conjuguée de ces termes, ne sert qu'à des fins de déclarations prospectives ou d'information prospective et ces termes ne sont pertinents qu'en date de leur emploi, notamment en ce qui concerne les énoncés relatifs à la performance future. À moins que les lois qui s'appliquent ne l'exigent, CGI décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou l'information prospective consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à l'arrivée d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif. Le lecteur est mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives ou à l'information prospective. Vous trouverez à la page 30, *Environnement du risque*, de plus amples renseignements sur les risques pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon notable des résultats actuellement prévus.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Le lecteur est prié de noter que la Société présente ses résultats financiers selon les IFRS. Toutefois, dans le présent rapport de gestion, nous utilisons certaines mesures financières non conformes aux PCGR, à savoir :

1. le bénéfice avant les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, les charges financières, les revenus financiers, les autres revenus, la quote-part du bénéfice net de la coentreprise et la charge d'impôt sur les bénéfices (« BAII ajusté »);
2. la croissance en devises constantes;
3. le délai moyen de recouvrement des créances;
4. le rendement du capital investi;
5. le rendement des capitaux propres;
6. le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette.

La direction est d'avis que ces mesures non conformes aux PCGR fournissent des renseignements utiles aux investisseurs en ce qui a trait à la situation financière et aux résultats opérationnels de la Société, étant donné qu'elles représentent des mesures additionnelles de son rendement. Ces mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Elles doivent être considérées comme des données supplémentaires ne remplaçant pas les renseignements financiers préparés selon les IFRS.

On trouvera un rapprochement du BAII ajusté et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la page 15, les définitions de la croissance en devises constantes, du délai moyen de recouvrement des créances, du rendement du capital investi, du rendement des capitaux propres et du ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à

la dette aux pages 6 et 7, tandis qu'une analyse du délai moyen de recouvrement des créances, du rendement du capital investi, du rendement des capitaux propres et du ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette figure à la page 20.

Changements apportés aux secteurs opérationnels

En 2012, nous avons modifié notre mode de présentation de l'information financière, de sorte que la croissance et la rentabilité des activités en Inde ont été réaffectées du secteur précédemment regroupé États-Unis et Inde à tous les secteurs opérationnels, nommément : Services d'infrastructure, Canada, États-Unis, et Europe et Asie-Pacifique. Nous sommes ainsi en mesure de présenter l'utilisation de nos centres de prestation de services en Inde par chacun de nos secteurs opérationnels. Par conséquent, les résultats sectoriels pour l'exercice et pour la période de trois mois close le 30 septembre 2011 ont été révisés rétrospectivement. Au quatrième trimestre de 2012, l'acquisition de Logica plc (« Logica ») a été conclue six semaines avant la fin de notre exercice. Au 30 septembre 2012, les activités de Logica étaient gérées et examinées comme une composante en soi et sont, par conséquent, présentées comme un secteur opérationnel distinct. En raison de modifications apportées à la structure de présentation de l'information de gestion le 1er octobre 2012, la Société remaniera ses secteurs opérationnels à compter du premier trimestre de 2013, comme suit : Canada; États-Unis; Europe du Nord, Europe et Amérique du Sud; Europe centrale et Europe de l'Est (y compris les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique); Royaume-Uni; Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde, les Philippines et le Moyen-Orient); et France (y compris le Luxembourg et le Maroc). Pour en savoir davantage sur la gestion de nos activités, veuillez vous reporter à la note 27 des états financiers consolidés.

Objectifs du rapport de gestion

- Donner une explication narrative des états financiers consolidés audités du point de vue de la direction.
- Présenter le contexte dans lequel les états financiers consolidés audités doivent être analysés en étoffant les informations fournies au sujet de la dynamique et des tendances qui se dégagent des activités de la Société.
- Fournir des informations permettant aux lecteurs d'évaluer la probabilité que le rendement passé soit représentatif du rendement futur.

Profil de l'entreprise À PROPOS DE CGI

Fondée en 1976 et établie à Montréal, au Canada, CGI est l'un des plus importants fournisseurs indépendants de services complets en technologies de l'information (« services en TI ») et en gestion des processus d'affaires dans le monde. CGI compte approximativement 72 000 membres à l'échelle mondiale. Le modèle d'entreprise de la Société axé sur la proximité lui permet de fournir ses services sur place dans les bureaux de ses clients, à l'intérieur du pays, sur le continent, ou par l'entremise de l'un de ses centres de prestation de

services outre-mer. Nous possédons aussi des solutions d'affaires avancées qui nous aident à tisser des liens durables avec nos clients. Nous subdivisons nos services en fonction des catégories ci-dessous :

- Services-conseils – CGI fournit une gamme complète de services de consultation en TI et en gestion, y compris dans les domaines de la transformation des affaires, de la planification stratégique des TI, de l'ingénierie des processus d'affaires et de l'architecture de systèmes.
- Intégration de systèmes – CGI intègre et adapte des technologies et des applications logicielles de pointe afin de créer des systèmes informatiques qui répondent aux besoins stratégiques de ses clients.
- Gestion de fonctions informatiques et d'affaires (« impartition ») – Nos clients nous délèguent la responsabilité totale ou partielle de leurs fonctions informatiques et de leurs processus d'affaires afin de réaliser des économies substantielles et d'avoir accès aux technologies les plus appropriées tout en conservant la maîtrise de leurs stratégies en ces domaines. Dans le cadre de ce type d'entente, nous mettons en œuvre nos processus de qualité ainsi que nos pratiques visant à rehausser l'efficacité des entreprises clientes. En plus d'incorporer les activités de nos clients à notre réseau technologique, nous pouvons intégrer les professionnels spécialisés qui étaient jusque-là à leur emploi, permettant ainsi à nos clients de se concentrer davantage sur leurs principales activités. Les services fournis dans le cadre d'un contrat d'impartition peuvent englober un ou plusieurs des aspects suivants : le développement et l'intégration de nouveaux projets et de nouvelles applications; la maintenance et le soutien d'applications; la gestion de l'infrastructure technologique (informatique d'entreprise et d'utilisateurs, services réseau); le traitement des opérations, la gestion des processus d'affaires et d'autres services tels que la gestion de la paie, le traitement des assurances et la gestion des documents. La durée des contrats d'impartition est généralement de cinq à dix ans.

CGI offre ses services complets aux entreprises appartenant à des secteurs cibles que nous connaissons à fond. Cette approche nous permet de comprendre pleinement les défis concrets auxquels nos clients font face et de mettre à leur disposition les connaissances ainsi que les solutions qu'il leur faut pour réaliser leurs objectifs d'affaires. Nos secteurs cibles sont les gouvernements, les services financiers, le secteur manufacturier, distribution et détail, les télécommunications et les services publics, et les services de santé.

CGI élargit les horizons de ses clients et de ses actionnaires et leur procure des avantages grâce à une vaste gamme de solutions d'affaires exclusives, parmi lesquelles on retrouve des progiciels de gestion intégrés ainsi que des solutions de gestion de l'énergie, de crédit et de recouvrement, de gestion fiscale, de vérification des réclamations et de dépistage des fraudes.

La qualité supérieure des services que nous fournissons à nos clients fait notre fierté. C'est pourquoi nous avons établi et continuons de maintenir le programme de qualité de l'Organisation internationale de normalisation (« ISO »). C'est en définissant des normes exigeantes de qualité et de prestation de services, en les contrôlant et en les évaluant que nous sommes le plus en mesure de combler les

besoins de nos clients. Toutes les unités opérationnelles de CGI précédant l'acquisition demeurent certifiées, et nous amorcerons les travaux visant à améliorer les processus de Logica afin de pouvoir obtenir la même certification, ce qui témoigne de l'étendue de notre programme ISO 9001.

VISION ET STRATÉGIE

CGI est née d'un rêve : créer un environnement où les membres ont du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, ils participent au développement d'une entreprise dont ils peuvent être fiers. Ce rêve a mené à la vision de CGI : être un leader de classe mondiale du secteur des TI et de la gestion des processus d'affaires, qui contribue à la croissance et au succès de ses clients. Notre stratégie de croissance et d'acquisitions se définit en fonction de quatre piliers de croissance qui combinent la croissance interne et les acquisitions.

Les deux premiers piliers de notre stratégie portent sur la croissance interne. Le premier pilier cible l'obtention, les renouvellements et les prolongations de plus petits contrats. Le deuxième a pour but de remporter des contrats d'impartition à long terme de grande envergure en tirant parti de notre éventail complet de services, de notre modèle mondial de prestation de services et de notre masse critique.

Le troisième pilier de notre stratégie de croissance met l'accent sur l'acquisition d'entreprises de plus petite taille ou servant des créneaux particuliers. Nous identifions ces cibles d'acquisition au moyen d'un programme stratégique, en vertu duquel nous recherchons systématiquement les entreprises qui augmenteront notre connaissance des secteurs cibles servis ou enrichiront nos offres de service.

Le quatrième pilier vise à réaliser des acquisitions transformationnelles qui augmentent notre portée géographique et notre masse critique. Ces acquisitions renforcent davantage les capacités sur lesquelles nous nous appuyons pour remporter des contrats d'impartition de grande envergure. CGI continue d'être un vecteur de consolidation du secteur des TI.

Tout au long de son histoire, CGI a déployé de manière très rigoureuse les quatre piliers de sa stratégie pour assurer sa croissance, en mettant l'accent sur l'augmentation du bénéfice et sur l'appréciation de l'avoir des actionnaires.

CONTEXTE CONCURRENTIEL

À titre de fournisseur de services complets en TI et en gestion des processus d'affaires à des clients du monde entier, CGI exerce ses activités dans un secteur mondial hautement concurrentiel qui évolue très rapidement. Notre concurrence regroupe un éventail diversifié de sociétés internationales – des entreprises spécialisées servant un segment de marché particulier jusqu'à d'autres fournisseurs de services complets; principalement établies aux États-Unis, en Europe et en Inde, ces sociétés rivales offrent des services qui correspondent en tout ou en partie à ceux que CGI fournit à ses clients.

Étant donné la consolidation récente dans le secteur, CGI se positionne comme l'une des rares entreprises de services en TI restantes qui est indépendante de tout fournisseur de logiciels ou

de matériel. Cette indépendance nous permet d'offrir à nos clients la technologie la plus adaptée dans le monde.

CGI offre ses services complets à certains secteurs cibles à l'égard desquels elle a une connaissance approfondie des affaires et une solide expertise technique qui représentent 90 % des dépenses mondiales en TI. Pour être pleinement concurrentielle, CGI met l'accent sur les services d'intégration de systèmes, les services-conseils et les services d'impartition de haut niveau exigeant un savoir-faire de pointe et une connaissance approfondie des secteurs cibles servis.

Ensemble, notre modèle d'entreprise axé sur la proximité des clients et notre modèle mondial de prestation de services nous permettent d'offrir des services qui répondent exactement aux besoins de nos clients, à des prix concurrentiels. Grâce à notre modèle mondial de prestation de services, nous pouvons répondre aux exigences stratégiques et financières de chaque client en lui fournissant une combinaison unique de services offerts à l'intérieur du pays, sur le continent et outre-mer. CGI possède également des solutions d'affaires avancées qui l'aident à entretenir des liens durables avec ses clients. De plus, toutes les activités de CGI sont exécutées conformément aux mêmes assises de gestion, ce qui assure l'uniformité et la cohésion au sein de la Société.

L'aptitude d'un fournisseur à remporter et à conserver des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires dépend de nombreux facteurs, tels que le coût total de ses services, sa capacité à réaliser les mandats, ses antécédents, sa connaissance du secteur cible servi, ses investissements dans les solutions d'affaires, sa présence locale, son infrastructure mondiale de prestation de services et la solidité de ses liens avec ses clients. CGI se compare avantageusement à ses concurrents sous tous ces aspects.

En résumé, la proposition à valeur distinctive de CGI englobe les éléments suivants : notre éventail complet de services en TI et en gestion des processus d'affaires; notre connaissance approfondie de cinq secteurs cibles et nos solutions d'affaires exclusives destinées à ces secteurs, qui représentent la majorité des dépenses mondiales en TI; notre modèle mondial de prestation de services, un modèle unique qui comprend la meilleure infrastructure de prestation de services du secteur des TI; nos assises de gestion rigoureuses; et notre souci de la satisfaction du client, soutenu par notre modèle d'entreprise axé sur la proximité des clients. Grâce à cette proposition à valeur distinctive et à la masse critique croissante de CGI dans ses marchés cibles, qui, ensemble, représentent quelque 84 % des dépenses mondiales en TI — nous sommes en mesure d'être concurrentiels à l'échelle internationale et d'obtenir des contrats de grande envergure.

Faits saillants et principales mesures du rendement

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2012

- Les revenus ont totalisé 4,8 milliards \$, soit une augmentation de 12,1 % en devises constantes par rapport à l'exercice précédent;
- Les nouveaux contrats se sont élevés à 5,2 milliards \$, ce qui a donné lieu à un ratio nouveaux contrats/facturation de 109 %;

- Le carnet de commandes a atteint 17,6 milliards \$ en commandes fermes;
- Notre rentabilité sous-jacente a été solide à l'échelle des activités de base de CGI;
- Les activités aux États-Unis ont connu une forte croissance et une hausse du nombre de nouveaux contrats; et
- Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 613,3 millions \$, ou 2,24 \$ par action.

Acquisition de Logica plc

Le 20 août 2012, CGI a conclu l'acquisition de Logica moyennant 1,63 \$ (105 pence) par action ordinaire, ce qui correspond à un prix d'acquisition total de 2,7 milliards \$, plus la prise en charge de la dette nette de Logica évaluée à 0,9 milliard \$. L'acquisition au comptant de toutes les actions ordinaires en circulation de Logica a pris effet au moyen d'un plan d'arrangement sanctionné par la Cour au Royaume-Uni. Nos résultats de l'exercice incluent les activités de Logica après le 20 août 2012.

Logica offre une gamme de services opérationnels et technologiques et compte 41 000 employés. Elle fournit des services opérationnels en consultation, en intégration de systèmes et en impartition à des clients de partout dans le monde, y compris un grand nombre des plus importantes sociétés en Europe.

La contrepartie a été financée grâce à diverses sources :

- l'émission de 46,7 millions d'actions classe A de CGI qui ont été émises à l'intention de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») pour une contrepartie totalisant 1,0 milliard \$;
- prélèvement d'une dette additionnelle de 1,9 milliard \$ aux termes d'un prêt à terme consenti par un consortium d'institutions financières internationales;
- le solde du financement nécessaire de 0,8 milliard \$ a été prélevé sur la facilité de crédit existante et la trésorerie de CGI.

Selon l'incidence de l'émission de la nouvelle dette et des nouvelles actions, et de la réalisation de certaines synergies envisagées, il est prévu que la transaction permettra d'accroître de 25 % à 30 % le bénéfice par action de CGI dans les douze premiers mois, compte non tenu des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration. À mesure que la Société réalisera les synergies d'affaires annuelles d'environ 300 millions \$ au cours des trois prochains exercices au coût d'environ 400 millions \$, nous nous attendons à ce que le bénéfice par action augmente davantage.

La Société regroupée compte environ 72 000 membres dans plus de 40 pays et génère des revenus pro forma de 10,4 milliards \$. Elle offre ainsi à ses clients dans le monde les meilleures compétences sectorielles et technologiques qui soient en plus d'un éventail sans pareil de prestations de services local et mondial. En plus des capacités opérationnelles accrues, la Société regroupée possède une masse critique importante et bénéficie de relations avec des clients de premier ordre. CGI a engagé des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration totalisant 0,3 milliard \$ au cours du deuxième semestre de l'exercice 2012.

Facilité de crédit et titres de créance émis par voie de placement privé

Le 7 décembre 2011, la Société a renouvelé sa facilité de crédit renouvelable non garantie de 1,5 milliard \$ pour une période supplémentaire de cinq ans, venant à échéance en décembre 2016. Cette facilité, qui peut être prolongée tous les ans, comporte une clause accordéon prévoyant un accès à 750,0 millions \$ supplémentaires, portant la capacité éventuelle de la facilité à 2,25 milliards \$. De plus, au cours du premier trimestre de 2012, la Société a reçu le produit de 475,0 millions \$ US provenant d'un financement par voie de placement privé de titres de créance auprès d'investisseurs institutionnels américains.

DÉFINITIONS DES PRINCIPALES MESURES DU RENDEMENT

Nous utilisons un éventail de mesures financières, de ratios et de mesures non conformes aux PCGR pour évaluer notre rendement. Le tableau ci-dessous résume nos principales mesures du rendement. Les résultats obtenus et l'analyse des différents indicateurs sont présentés dans les rubriques suivantes.

Rentabilité	<ul style="list-style-type: none"> – BAll ajusté – Mesure du bénéfice avant éléments non directement liés au coût des activités, comme les charges financières, les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, et la charge d'impôt sur les bénéfices (voir la définition à la page 3). La direction estime qu'il s'agit du meilleur indicateur de la rentabilité de nos activités. – Bénéfice dilué par action – Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires, présenté par action, qui suppose l'exercice de tous les éléments dilutifs.
Situation de trésorerie	<ul style="list-style-type: none"> – Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles – Mesure des rentrées de fonds générées dans le cadre de la gestion de nos activités commerciales courantes. Nous croyons que nos flux de trésorerie opérationnels robustes témoignent de la souplesse financière qui nous permet d'exécuter notre stratégie d'entreprise. – Délai moyen de recouvrement des créances – Nombre moyen de jours pour convertir nos créances clients et nos travaux en cours en rentrées de fonds. La direction surveille cet indicateur de près pour assurer le recouvrement des sommes dues en temps opportun et le maintien d'un niveau suffisant de liquidités, et elle s'engage à un délai moyen cible de 45 jours.
Croissance	<ul style="list-style-type: none"> – Croissance en devises constantes – Mesure de la croissance des revenus avant l'effet de la variation des taux de change. Pour ce faire, les montants des résultats de la période considérée sont convertis en devises locales au moyen des taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Nous estimons qu'il est utile d'ajuster les revenus de manière à exclure l'incidence des fluctuations des devises afin de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre de la performance de l'entreprise. – Carnet de commandes – Meilleure estimation par la direction des revenus qui seront réalisés dans l'avenir, en fonction des modalités des contrats de clients respectifs en vigueur à une date donnée. – Ratio nouveaux contrats/facturation – Mesure de la valeur des nouveaux contrats obtenus en proportion des revenus de la période. Cet indicateur permet à la direction de surveiller les initiatives de développement des affaires de la Société pour assurer la croissance de notre carnet de commandes et de nos activités au fil du temps. La direction demeure engagée à maintenir un ratio cible supérieur à 100 % sur une période de douze mois. La direction estime que cette période plus longue constitue une mesure plus efficace étant donné que l'envergure et l'échéancier des nouveaux contrats pourraient faire varier la mesure considérablement sur une période de trois mois seulement.
Structure du capital	<ul style="list-style-type: none"> – Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette – Mesure de notre levier financier, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements courants et des placements non courants négociables. La direction utilise cet indicateur, qui donne un aperçu de notre santé financière, pour surveiller la proportion de la dette par rapport aux capitaux utilisés pour financer nos activités. – Rendement des capitaux propres – Mesure du taux de rendement de la participation de nos actionnaires. La direction fait appel au rendement des capitaux propres pour mesurer l'efficacité avec laquelle elle génère des bénéfices pour les actionnaires de la Société et dans quelle mesure la Société a du succès en utilisant les fonds investis pour faire croître les bénéfices. – Rendement du capital investi – Mesure de l'efficacité avec laquelle la Société répartit les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables. La direction examine ce ratio pour déterminer dans quelle mesure elle utilise bien ses fonds pour dégager des rendements.

PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES ET MESURES DU RENDEMENT

Aux 30 septembre et pour les exercices clos à ces dates
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

	2012 IFRS	2011 IFRS	Variation 2012/2011	2010 PCGR du Canada
Croissance				
Carnet de commandes (en millions de dollars) ¹	17 647	13 398	4 249	13 320
Nouveaux contrats (en millions de dollars)	5 180	4 875	305	4 643
Ratio nouveaux contrats/facturation	109 %	115 %	(6) %	124 %
Revenus	4 772 454	4 223 942	548 512	3 732 117
Croissance d'une année à l'autre ²	13,0 %	15,8 %	(2,8) %	(2,4) %
Croissance en devises constantes ²	12,1 %	18,9 %	(6,8) %	3,4 %
Rentabilité				
BAIL ajusté ³	546 729	536 347	10 382	511 902
Marge du BAIL ajusté	11,5 %	12,7 %	(1,2) %	13,7 %
Bénéfice net	131 529	438 139	(306 610)	362 766
Marge du bénéfice net	2,8 %	10,4 %	(7,6) %	9,7 %
Bénéfice net de base par action (en dollars)	0,50	1,65	(1,15)	1,27
Bénéfice net dilué par action (en dollars)	0,48	1,59	(1,11)	1,24
Situation de trésorerie				
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	613 262	570 002	43 260	552 367
En pourcentage des revenus	12,9 %	13,5 %	(0,6) %	14,8 %
Délais moyen de recouvrement des créances ⁴	70	53	17	47
Structure du capital				
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette ⁵	46,6 %	27,4 %	19,2 %	30,6 %
Dette nette	3 105 313	918 968	2 186 345	1 010 816
Rendement des capitaux propres ⁶	5,0 %	19,6 %	(14,6) %	16,4 %
Rendement du capital investi ⁷	11,4 %	13,7 %	(2,3) %	16,3 %
Bilan				
Trésorerie, équivalents de trésorerie, découvert bancaire et placements courants	127 562	70 839	56 723	141 020
Total de l'actif	10 453 442	4 657 354	5 796 088	4 607 191
Passifs financiers non courants ⁸	4 124 342	238 151	3 886 191	1 159 198

¹ Le carnet de commandes tient compte de l'obtention de nouveaux contrats et des prolongations et renouvellements de contrats (« nouveaux contrats »), contrebalancés en partie par les travaux achevés au cours de l'année chez les clients ainsi que des modifications de volumes, des annulations et de l'incidence des taux de change sur nos contrats en vigueur. Le carnet de commandes repose sur des estimations de la direction qui peuvent changer. En 2012, le carnet de commandes comprend celui de Logica. Les nouveaux contrats et le ratio nouveaux contrats/facturation comprennent les résultats de Logica depuis le 20 août 2012.

² La croissance en devises constantes est ajustée pour éliminer l'incidence de la variation des taux de change. Voir la page 11 pour plus de renseignements. Le lecteur doit prendre note que les taux de croissance d'une année à l'autre et les taux de croissance en devises constantes pour l'exercice 2011 n'ont pas été révisés, car les résultats en IFRS de l'exercice 2010 ne sont pas disponibles.

³ Le BAIL ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. La page 15 présente un rapprochement de cet élément et de sa mesure la plus proche selon les IFRS.

⁴ On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours, puis en divisant le résultat de cette opération par les revenus comptabilisés pour le trimestre, sur une période de 90 jours.

⁵ Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette représente l'importance relative de la dette, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements courants et des placements non courants négociables (« dette nette »), par rapport à la somme des capitaux propres et de la dette. La dette nette et les capitaux propres sont présentés, déduction faite de la juste valeur des contrats à terme.

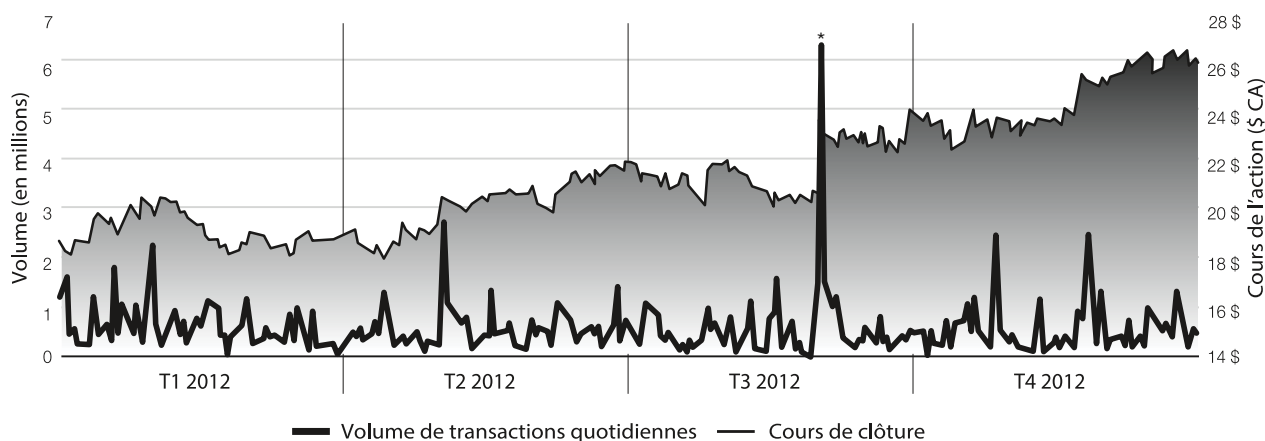
⁶ Le taux de rendement des capitaux propres correspond au bénéfice pour les douze derniers mois divisé par les capitaux propres moyens des quatre derniers trimestres.

⁷ Le taux de rendement du capital investi représente le BAIL ajusté après impôt pour les douze derniers mois, divisé par la moyenne du capital investi au cours des quatre derniers trimestres, soit la somme des capitaux propres et de la dette moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants et les placements non courants négociables, déduction faite de l'incidence de la juste valeur des contrats à terme.

⁸ Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette, les provisions non courantes, les obligations au titre des prestations de retraite et d'autres passifs non courants.

RENDEMENT DE L'ACTION

COURS DE L'ACTION DE CGI (TSX) POUR L'EXERCICE 2012



* Le 31 mai 2012, date de l'annonce de l'acquisition de Logica, 6,7 millions d'actions ont été négociées à la Bourse de Toronto.

Performance du titre au cours de l'exercice 2012

Les actions de CGI sont inscrites à la Bourse de Toronto (GIB.A) ainsi qu'à celle de New York (GIB). Elles figurent dans l'indice composé S&P/TSX, dans l'indice plafonné des technologies de l'information S&P/TSX, dans l'indice des titres à moyenne capitalisation S&P/TSX et dans l'indice Dow Jones Sustainability.

Bourse de Toronto	(\$ CA)	Bourse de New York	(\$ US)
Ouverture :	19,50	Ouverture :	18,56
Haut :	27,00	Haut :	27,71
Bas :	17,88	Bas :	17,01
Clôture :	26,40	Clôture :	26,86
Moyenne des transactions quotidiennes au Canada :	1 013 111	Moyenne des transactions quotidiennes aux États-Unis:	186 414

Compte tenu de la moyenne des transactions quotidiennes à la Bourse de Toronto et dans les systèmes de négociation parallèles.

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le 1^{er} février 2012, le conseil d'administration de la Société a autorisé, avec l'approbation ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le rachat, au cours des douze prochains mois, de jusqu'à 10 % des actions subalternes classe A détenues dans le public. Cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités permet à CGI de racheter sur le marché libre jusqu'à 22 064 163 actions subalternes classe A aux fins d'annulation. Les actions subalternes classe A peuvent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du 9 février 2012 jusqu'à la première des dates suivantes : le 8 février 2013, ou bien la date à laquelle la Société acquiert le nombre maximal d'actions subalternes classe A en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou choisit de mettre fin à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au cours de l'exercice 2012, la Société a racheté 5 368 000 de ses actions subalternes classe A en contrepartie de 102,8 millions \$ à un prix moyen de 19,16 \$ en vertu du programme précédent et de l'actuel. Au 30 septembre 2012, la Société pouvait racheter jusqu'à 21,0 millions d'actions supplémentaires aux termes de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

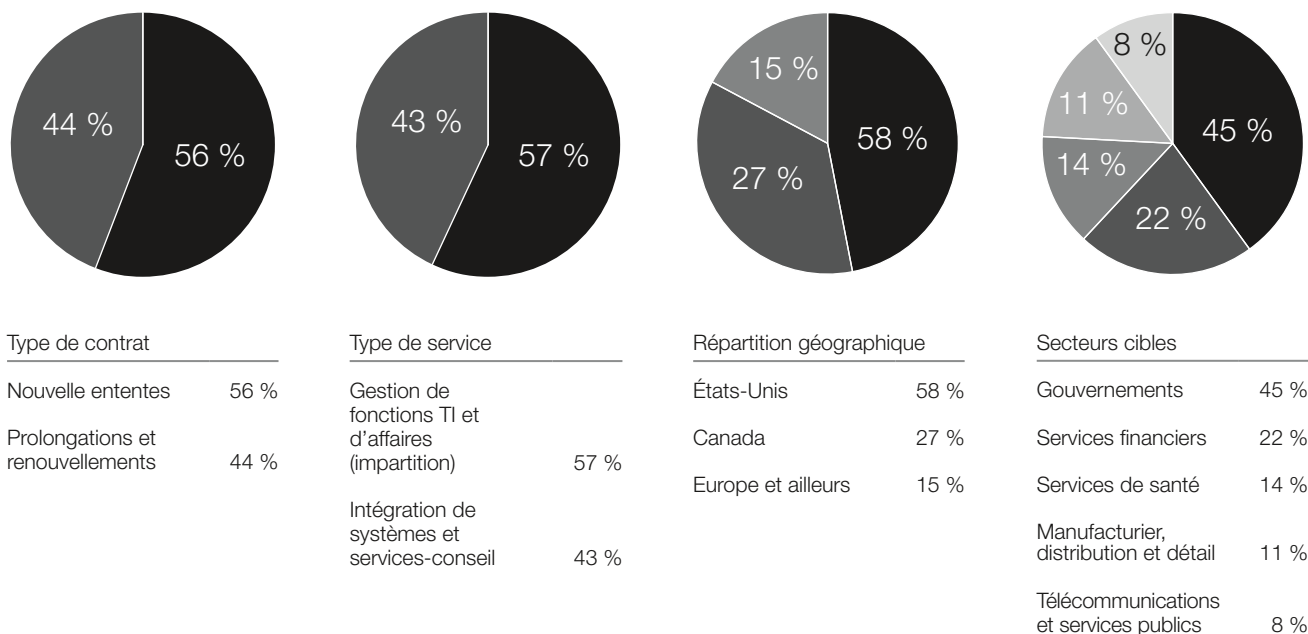
Actions en circulation et options sur actions en cours (au 23 novembre 2012)

- 273 976 033 actions subalternes classe A
- 33 608 159 actions classe B
- 18 578 393 options sur actions subalternes classe A

Résultats financiers

NOUVEAUX CONTRATS ET RATIO NOUVEAUX CONTRATS/FACTURATION

Le ratio nouveaux contrats/facturation de la Société s'est établi à 109 % pour l'exercice, alors que les nouveaux contrats pour l'exercice ont totalisé 5,2 milliards \$. La répartition des nouveaux contrats d'une valeur de 5,2 milliards \$ conclus au cours de l'exercice considéré s'établit comme suit :



L'information concernant nos nouveaux contrats est un indicateur clé de notre volume d'affaires au fil du temps. Néanmoins, compte tenu des délais de prise d'effet de nos contrats d'impartition et des périodes de transition précédant leur mise en œuvre, les revenus associés à ces nouveaux contrats peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Les valeurs initialement comptabilisées peuvent changer avec le temps en raison de leur caractère variable, y compris l'utilisation découlant de la demande, les modifications de la portée des travaux à exécuter découlant de changements des demandes des clients ainsi que les dispositions de résiliation au gré des clients. Par conséquent, l'information concernant nos nouveaux contrats ne doit pas faire l'objet d'une comparaison avec l'analyse de nos revenus ni se substituer à une telle analyse. Il s'agit plutôt d'un indicateur clé de nos revenus futurs utilisé par la direction de la Société pour évaluer la croissance.

TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises en fonction des divers taux de change.

TAUX DE CHANGE DE CLÔTURE

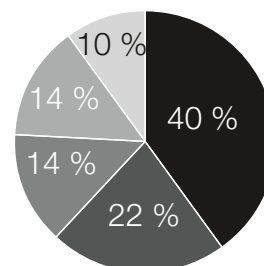
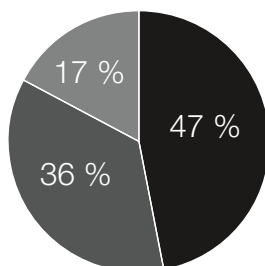
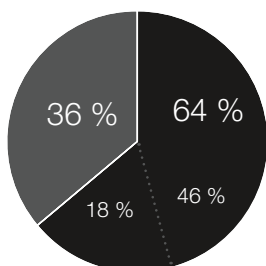
Aux 30 septembre	2012	2011	Variation
Dollar américain	0,9837	1,0389	(5,3) %
Euro	1,2646	1,3971	(9,5) %
Roupie indienne	0,0186	0,0212	(12,3) %
Livre sterling	1,5869	1,6231	(2,2) %

TAUX DE CHANGE MOYENS

Pour les exercices clos les 30 septembre	2012	2011	Variation
Dollar américain	1,0074	0,9866	2,1 %
Euro	1,3077	1,3759	(5,0) %
Roupie indienne	0,0192	0,0219	(12,3) %
Livre sterling	1,5878	1,5845	0,2 %

RÉPARTITION DES REVENUS

Les graphiques suivants fournissent des renseignements additionnels sur la répartition de nos revenus pour l'exercice :



Type de service	Répartition géographique Selon l'emplacement du client	Secteurs cibles
Gestion de fonctions de TI et d'affaires (impartition)	États-Unis 47 %	Gouvernements 40 %
Services en TI	Canada 36 %	Services financiers 22 %
Services en gestion des processus d'affaires	Europe et ailleurs 17 %	Télécommunications et services publics 14 %
Intégration de systèmes et services-conseils		Manufacturier, distribution et détail 14 %
		Services de santé 10 %

Concentration de la clientèle

Les lignes directrices des IFRS sur les informations sectorielles définissent un seul client comme un groupe d'entités que l'entreprise publiante sait être sous contrôle commun. La Société considère qu'un gouvernement fédéral, provincial ou territorial, une administration locale ou un gouvernement étranger est chacun considéré comme un seul client. Nos activités auprès du gouvernement fédéral américain, y compris ses diverses agences, ont représenté 28,0 % de nos revenus pour l'exercice 2012, contre 29,2 % pour l'exercice 2011.

VARIATION DES REVENUS ET REVENUS SELON LES SECTEURS OPÉRATIONNELS

La gestion de nos activités s'effectue au moyen de quatre secteurs opérationnels qui, selon notre modèle de prestation de services, englobent les activités exercées pour les clients des régions respectives ainsi que les activités réalisées par notre modèle mondial de prestation de services, qui est unique en son genre. Le secteur opérationnel Services d'infrastructure intègre tous les services que nous fournissons aux clients à l'échelle mondiale aux fins de la gestion de leur infrastructure technologique. Les autres secteurs sont divisés selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique : États-Unis (« É.-U. »), Europe et Asie-Pacifique (« Europe »), et Canada, qui englobent leur utilisation respective de nos centres de prestation de services en Inde. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2012, nous avons ajouté un nouveau secteur opérationnel, soit Logica, qui comprend les résultats de la société acquise depuis le 20 août 2012.

Le tableau qui suit présente la variation totale de nos revenus selon les secteurs opérationnels entre l'exercice 2012 et celui de 2011, en isolant l'incidence de la variation des taux de change. Les revenus par secteur opérationnel pour l'exercice 2011 ont été établis au moyen des taux de change réels de cette période. La variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de la période considérée convertis selon les taux de change de l'exercice précédent.

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

	2012	2011	Variation
Total des revenus de CGI	4 772 454	4 223 942	13,0 %
Variation, compte non tenu de l'incidence des taux de change	12,1 %		
Incidence des taux de change	0,9 %		
Variation par rapport à la période précédente	13,0 %		
États-Unis			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	2 044 878	1 896 002	7,9 %
Incidence des taux de change	46 234		
Revenus attribuables au secteur opérationnel États-Unis	2 091 112	1 896 002	10,3 %
Canada			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 212 791	1 287 056	(5,8) %
Incidence des taux de change	(176)		
Revenus attribuables au secteur opérationnel Canada	1 212 615	1 287 056	(5,8) %
Services d'infrastructure			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	683 018	816 663	(16,4) %
Incidence des taux de change	1 852		
Revenus attribuables au secteur opérationnel Services d'infrastructure	684 870	816 663	(16,1) %
Europe			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	224 080	224 221	(0,1) %
Incidence des taux de change	(8 098)		
Revenus attribuables au secteur opérationnel Europe	215 982	224 221	(3,7) %
Logica			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	567 875	—	s. o.
Incidence des taux de change	s. o.		
Revenus attribuables au secteur opérationnel Logica	567 875	—	s. o.

Pour l'exercice 2012, les revenus se sont établis à 4 772,5 millions \$, soit une augmentation de 548,5 millions \$, ou 13,0 %, comparativement à ceux de l'exercice 2011. Bien qu'en devises constantes nos revenus aient augmenté de 12,1 %, les variations des taux de change ont eu une incidence favorable sur nos revenus de 39,8 millions \$, ou 0,9 %. En devises constantes, notre secteur cible manufacturier, distribution et détail a affiché la plus forte croissance, soit 32,3 %, suivi par les secteurs cibles des services de santé à 24,2 % et les télécommunications et services publics à 21,5 %.

Le secteur opérationnel États-Unis a connu la plus forte croissance par rapport à l'exercice précédent, correspondant à 7,9 % en devises constantes, émanant principalement des secteurs cibles des services de santé et des gouvernements. Cette forte croissance du secteur opérationnel États-Unis a été en partie contrebalancée par l'expiration du contrat d'impartition dans le secteur cible des services financiers du secteur opérationnel Services d'infrastructure, du non renouvellement d'un contrat à faible marge dans le secteur cible des gouvernements du secteur opérationnel Canada, et de la vente de Conseillers en informatique d'affaires CIA Inc. (« CIA »), également dans le secteur opérationnel Canada. Compte non tenu de ces éléments, les revenus auraient augmenté de 18,2 %, ou de 17,2 % en devises constantes.

L'exercice 2012 a été particulièrement marqué par l'acquisition de Logica, conclue le 20 août 2012. Inscrits dans un secteur opérationnel distinct aux fins de la présentation de l'information financière, les résultats de Logica ultérieurs à la date d'acquisition se sont élevés à 567,9 millions de \$, soit 13,4 % du total de la croissance de la Société.

États-Unis

Les revenus du secteur opérationnel États-Unis se sont établis à 2 091,1 millions \$ pour l'exercice 2012, soit une hausse de 195,1 millions \$, ou 10,3 %, par rapport à 1 896,0 millions \$ pour l'exercice 2011. Compte non tenu de l'incidence favorable de la variation des taux de change de 46,2 millions \$, les revenus auraient augmenté de 148,9 millions \$, ou 7,9 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent. Cette hausse des revenus est essentiellement attribuable à un volume de travail plus élevé généré par de nouveaux contrats et à l'expansion de l'étendue des mandats existants dans les secteurs cibles des gouvernements et des services de santé.

Canada

Les revenus du secteur opérationnel Canada se sont établis à 1 212,6 millions \$ pour l'exercice 2012, soit une baisse de 74,4 millions \$, ou 5,8 %, en regard de ceux de l'exercice 2011. La baisse s'explique en grande partie par la sortie des projets, plus particulièrement dans les secteurs cibles des services de santé et des gouvernements. Nous avons également dû attendre l'octroi de certains contrats et reporter la mise en œuvre de certains nouveaux projets. De plus, les mesures prises au cours du troisième trimestre de l'exercice précédent conjuguées à l'expiration d'un contrat à faible marge avec le gouvernement et à la cession de notre participation dans CIA, comme il a déjà été mentionné, ont nui aux revenus comparativement à ceux de l'exercice précédent. Les deux derniers éléments mentionnés ont eu une incidence de 44,4 millions \$ comparativement à l'exercice précédent. Compte non tenu de ces deux éléments, les revenus auraient diminué de 2,4 % en devises constantes.

Services d'infrastructure

Les revenus du secteur opérationnel Services d'infrastructure ont atteint 684,9 millions \$, soit une baisse de 131,8 millions \$, ou 16,1 %, par rapport à ceux de l'exercice 2011. Pour l'exercice

considéré, les variations des taux de change ont eu une incidence négligeable. Comme nous l'avions annoncé au début de l'exercice 2012, l'expiration d'un important contrat d'impartition dans le secteur cible des services financiers, représentant 140,9 millions \$ de la variation d'une année à l'autre, explique en grande partie cette diminution. Compte non tenu de l'incidence du contrat, les revenus auraient augmenté de 1,1 % en devises constantes.

Europe

Les revenus du secteur opérationnel Europe se sont établis à 216,0 millions \$ pour l'exercice 2012. En devises constantes, les revenus sont demeurés stables. Compte tenu de l'incidence des taux de change, les revenus ont baissé de 8,2 millions \$, ou 3,7 %, en regard de 224,2 millions \$ pour l'exercice précédent. La baisse de projets et de mandats de services-conseils dans les secteurs cibles des télécommunications et des services publics, en raison notamment d'un comportement prudent en matière d'investissement sur le marché européen, a été contrebalancée par l'accroissement du volume de travail auprès de nouveaux clients et de clients existants dans les autres secteurs cibles.

Logica

L'acquisition de Logica a eu lieu au plus fort de la période des vacances en Europe, lorsqu'un nombre important de membres et de ses clients étaient en congé. Étant donné que la comptabilisation d'une tranche importante des revenus de Logica est fonction du temps et des ressources, les résultats obtenus pour cette période ne sont pas représentatifs du cours normal des activités.

Les revenus générés par les activités de Logica au cours de la période de six semaines suivant la date d'acquisition représentaient 567,9 millions \$, ou 11,9 %, de la totalité des revenus de la Société pour l'exercice. Au cours de cette période, les revenus de Logica se composaient de 14,1 % des services financiers, 29,4 % des gouvernements, 2,8 % des services de santé, 29,9 % du secteur manufacturier, distribution et détail, et 23,8 % des télécommunications et services publics.

CHARGES OPÉRATIONNELLES

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

	2012	% des revenus	2011	% des revenus	Variation \$	%
Coûts des services et frais de vente et d'administration	4 226 859	88,6 %	3 690 960	87,4 %	535 899	14,5 %
Gain de change	(1 134)	(0,0) %	(3 365)	(0,1) %	2 231	(66,3) %

Coûts des services et frais de vente et d'administration

Par rapport à l'exercice 2011, les coûts des services et frais de vente et d'administration ont augmenté de 535,9 millions \$. La conversion des résultats opérationnels de nos établissements à l'étranger de leur devise au dollar canadien a eu une incidence défavorable sur les coûts de 35,6 millions \$, ce qui a neutralisé en partie l'incidence de change favorable de 39,8 millions \$ provenant de la conversion des revenus. L'augmentation des coûts des services est attribuable à l'inclusion des résultats de Logica pour la période de six semaines. Compte non tenu des résultats de Logica, les coûts des services, exprimés en pourcentage des revenus, auraient diminué par rapport à ceux de l'exercice précédent, passant de 87,4 % à 86,5 %. Cette amélioration est attribuable en grande partie aux avantages tirés de notre plan d'amélioration du rendement mis en œuvre au quatrième trimestre de 2011.

Exprimés en pourcentage des revenus, les coûts des services et frais de vente et d'administration ont augmenté, passant de 87,4 % en 2011 à 88,6 % en 2012. Cette augmentation, exprimée en pourcentage des revenus, était attribuable à l'inclusion des résultats de Logica pour la période de six semaines. Pour améliorer les marges de Logica dans les périodes à venir, nous mettons en œuvre le modèle d'affaires de CGI dans les activités de Logica, comme il a été prévu dans notre plan d'intégration.

Perte (gain) de change

Ce poste comprend l'incidence réalisée et non réalisée de la variation des taux de change sur nos bénéfices. La Société, en plus de ses couvertures naturelles, a mis en œuvre une stratégie visant à gérer son exposition, dans la mesure du possible, aux fluctuations des taux de change au moyen de l'utilisation efficace de dérivés.

BAIL AJUSTÉ PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

	2012	2011	Variation
États-Unis	242 965	167 734	44,9 %
<i>En pourcentage des revenus attribuables au secteur opérationnel États-Unis</i>	11,6 %	8,8 %	
Canada	257 011	249 103	3,2 %
<i>En pourcentage des revenus attribuables au secteur opérationnel Canada</i>	21,2 %	19,4 %	
Services d'infrastructure	53 265	110 880	(52,0) %
<i>En pourcentage des revenus attribuables au secteur opérationnel Services d'infrastructure</i>	7,8 %	13,6 %	
Europe	12 333	8 630	42,9 %
<i>En pourcentage des revenus attribuables au secteur opérationnel Europe</i>	5,7 %	3,8 %	
Logica	(18 845)	—	s. o.
<i>En pourcentage des revenus attribuables au secteur opérationnel Logica</i>	(3,3) %	s. o.	
BAIL ajusté	546 729	536 347	1,9 %
<i>Marge du BAIL ajusté</i>	11,5 %	12,7 %	

Pour l'exercice considéré, le BAIL ajusté s'est fixé à 546,7 millions \$, soit une hausse de 10,4 millions \$, ou 1,9 %, en regard de celui de l'exercice précédent. La marge a diminué, passant de 12,7 % à 11,5 %. Compte non tenu de l'incidence de l'acquisition de Logica, les activités de base de CGI auraient généré un BAIL ajusté de 565,6 millions \$, soit une augmentation de 29,2 millions \$, ou 5,4 %, par rapport à 536,3 millions \$ pour l'exercice 2011. Les activités de base de CGI auraient généré une marge de 13,5 %, ce qui aurait constitué une amélioration par rapport à la marge du BAIL ajusté de 12,7 % de l'exercice précédent.

États-Unis

Le BAIL ajusté de notre secteur opérationnel États-Unis a enregistré une hausse de 75,2 millions \$, ou 44,9 %, pour l'exercice clos le 30 septembre 2012, pour s'établir à 243,0 millions \$ par rapport à l'exercice précédent. La marge est aussi passée de 8,8 % à 11,6 %.

Ces hausses sont attribuables principalement à la croissance des revenus de nos secteurs cibles des gouvernements et des services de santé, comme nous l'avons déjà mentionné, et, dans une moindre mesure, aux avantages liés à l'échéance d'un contrat à faible marge acquis dans le cadre de l'acquisition de Stanley, Inc. (« Stanley ») au quatrième trimestre de 2010. En outre, les avantages de notre plan d'amélioration du rendement mis en œuvre au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2011 ont généré de meilleures marges par rapport à celles de l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2011, la Société a engagé des coûts d'environ 16,9 millions \$ principalement liés aux indemnités de départ, aux dépréciations, à la radiation des améliorations locatives et aux actifs fonciers excédentaires tandis que pour l'exercice 2012, les coûts liés aux indemnités de départ et à l'harmonisation des activités se sont élevés à 5,8 millions \$.

Canada

Le BAII ajusté du secteur opérationnel Canada a enregistré une augmentation de 7,9 millions \$ par rapport à celui de l'exercice précédent, pour atteindre 257,0 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2012. La marge s'est améliorée, passant de 19,4 % à 21,2 %. Cette amélioration résulte de la réduction des coûts découlant de notre plan d'amélioration du rendement mis en œuvre au cours du quatrième trimestre de 2011 et de l'incidence favorable qu'a eu l'expiration d'un contrat à faible marge avec le gouvernement et la cession de notre participation dans CIA. Toutefois, cette amélioration a été contrebalancée par un niveau d'affectation inférieur à la moyenne de nos membres au Canada étant donné qu'un nombre anormalement élevé de membres est resté disponible entre des mandats en raison, comme il a déjà été mentionné, de l'attente de l'octroi de nouveaux contrats et du report de la mise en œuvre de nouveaux projets. Malgré ces pressions, le secteur opérationnel Canada a continué de générer des marges importantes au cours des dernières années, soit 21,2 % en 2012, 19,4 % en 2011 et 19,3 % en 2010, ce qui démontre clairement le succès de notre stratégie visant les revenus de propriété intellectuelle, la prestation de services mondiale et les services de gestion. Nous continuons de mettre en œuvre des initiatives visant à améliorer davantage nos marges dans ce secteur, initiatives qui ont entraîné des coûts liés aux indemnités de départ et à l'optimisation de nos actifs fonciers totalisant 12,2 millions \$ pour l'exercice considéré, soit une baisse de 22,4 millions \$ comparativement à l'exercice précédent.

Services d'infrastructure

Le BAII ajusté du secteur opérationnel Services d'infrastructure s'est établi à 53,3 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2012, soit une baisse de 57,6 millions \$ par rapport à l'exercice précédent. Notre marge a diminué également, passant de 13,6 % à 7,8 % pendant la même période. Comme il a déjà été mentionné, la fin d'un contrat d'impartition au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011 a été la principale raison de la baisse de la rentabilité dans ce secteur. La perte de ce contrat a créé temporairement une capacité excédentaire dans notre secteur Services d'infrastructure qui a dû absorber par une structure de coûts fixes pour un volume d'affaires moindre. Nous avons pris des mesures au cours du dernier semestre de l'exercice 2011 pour faire face aux composantes variables des coûts qui se rattachent à l'expiration du contrat. Nous continuons la rationalisation de notre structure d'affaires et nous avons mis en œuvre des initiatives liées à la productivité dans ce secteur afin de mieux aligner nos coûts. Bien que ces initiatives nous aient permis de commencer à réaliser des économies au quatrième trimestre, elles ont eu une incidence nette sur la marge de 1,9 million \$ pour l'exercice considéré. En outre, nous avons engagé des charges liées aux provisions constituées pour les actifs fonciers excédentaires, aux coûts liés aux indemnités de départ et à la radiation des améliorations locatives de 9,3 millions \$ pour l'exercice 2011, tandis que les coûts liés aux indemnités de départ et à l'harmonisation des activités à l'exercice 2012 se sont élevés à 9,0 millions \$.

Compte tenu de nos investissements dans les services en nuage et de notre place comme fournisseur d'« infrastructure sous forme de service » au sein d'une commande permanente de cinq ans avec le U.S. General Services Administration, le secteur opérationnel Services d'infrastructure a réussi à bien garnir son carnet de commandes de projets liés aux services en nuage en partenariat avec notre secteur opérationnel États-Unis. À l'heure actuelle, les travaux rattachés aux contrats obtenus sont axés sur le développement et la préparation des applications et processus d'affaires des clients en vue de la migration des services vers les services en nuage. Ainsi, la plus grande partie des revenus à ce jour ont été réalisés par le secteur opérationnel États-Unis. Le secteur opérationnel Services d'infrastructure a comptabilisé, quant à lui, les coûts liés au maintien d'une infrastructure qui fonctionne en dessous de sa capacité. Pour l'exercice considéré, l'incidence défavorable sur la marge du secteur opérationnel Services d'infrastructure a été de 4,7 millions \$, ou 0,7 % des revenus. À mesure que les applications des clients seront transférées dans leur nouvelle infrastructure au cours du prochain exercice, le volume augmentera et l'investissement contribuera à la marge du secteur.

Europe

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2012, le BAII ajusté pour le secteur opérationnel Europe a totalisé 12,3 millions \$, soit une hausse de 3,7 millions \$ par rapport à l'exercice précédent. Notre marge s'est améliorée, passant de 3,8 % à 5,7 %, en raison notamment de notre plan d'amélioration du rendement mis en œuvre au cours du quatrième trimestre de 2011 dans le cadre duquel les charges connexes ont totalisé environ 3,7 millions \$ contre 0,7 million \$ pour l'exercice 2012 relativement aux coûts liés aux indemnités de départ et à l'harmonisation des activités. Une hausse du volume de travail à l'échelle des secteurs cibles des services financiers et des gouvernements a également contribué à la hausse de la rentabilité, en partie neutralisée par une baisse du volume des projets de services-conseils dans le secteur cible des télécommunications, entraînant ainsi une capacité excédentaire dans certains bureaux.

Logica

Comme il a été mentionné dans la section des revenus, l'incidence sur les revenus découlant de la période de vacances a également pesé sur le BAII ajusté de Logica. De plus, comme prévu, les coûts redondants et autres synergies n'ont pu être optimisés rapidement puisque nous devons consulter, auparavant, les différents comités d'entreprises. Par conséquent, les revenus pour la période ont été inférieurs, et ce, sans réduction de la base de coûts. Malgré le nombre d'initiatives mises en œuvre, dont les discussions initiales avec divers comités d'entreprises, la courte durée de la période, l'incidence de la période de vacances et l'incidence de l'amortissement sur les immobilisations incorporelles au montant de 10,6 millions \$ se sont traduites par une perte ajustée avant intérêts et impôts pour la période de six semaines de 18,8 millions \$, soit une marge négative de 3,3 %. Ultérieurement à la fin de l'exercice, nous avons commencé à faire des ajustements à la structure de coûts.

BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Le tableau ci-dessous fournit, pour les périodes indiquées, un rapprochement de notre BAII ajusté et du bénéfice avant impôt sur les bénéfices, qui est présenté conformément aux IFRS.

Pour les exercices clos les 30 septembre (en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	2012	% de revenus	2011	% des revenus
BAII ajusté	546 729	11,5 %	536 347	12,7 %
<i>Moins les éléments suivants :</i>				
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	254 973	5,3 %	3 675	0,1 %
Charges financières	42 099	0,9 %	19 395	0,5 %
Revenus financiers	(5 318)	(0,1) %	(3 552)	(0,1) %
Autres revenus	(3 955)	(0,1) %	(7 647)	(0,2) %
Quote-part du bénéfice net de la coentreprise	(3 996)	(0,1) %	(13 359)	(0,3) %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	262 926	5,5 %	537 835	12,7 %

Compte non tenu de l'acquisition de Logica, le bénéfice avant impôt sur les bénéfices aurait été de 555,2 millions \$, soit 13,2 % des revenus, ce qui correspond au BAII ajusté avant l'acquisition de Logica moins les charges financières, les revenus financiers, les autres revenus et la quote-part du bénéfice net de la coentreprise, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessus.

Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration

Un montant de 255,0 millions \$ a été engagé au cours de l'exercice relativement à divers honoraires et aux coûts liés à l'acquisition de Logica conclue le 20 août 2012. Ce montant comprend des frais connexes à l'acquisition de 36,4 millions \$, des coûts d'intégration de 109,7 millions \$, et des coûts compensatoires liés à la dette de Logica et autres charges financières de 108,9 millions \$. Les frais connexes à l'acquisition comprennent principalement des honoraires professionnels versés relativement à l'acquisition et des options d'achat de devises d'un montant de 7,1 millions \$ afin de se conformer à la disposition sur la certitude de fonds selon le City Code on Takeovers and Mergers du Royaume-Uni. Les coûts d'intégration découlant de la restructuration des activités de Logica étaient constitués principalement de coûts liés à la cessation d'emploi

de certains employés de la société acquise dont les fonctions étaient redondantes. Le montant de 3,7 millions \$ engagé au début de l'exercice 2011 avait trait à l'intégration des activités et à la réalisation des synergies liées à l'acquisition de Stanley conclue en août 2010.

Charges financières

La hausse des charges financières par rapport à celles de l'exercice précédent résulte essentiellement de la charge d'intérêts supplémentaire par suite de la dette contractée pour financer l'acquisition de Logica.

Revenus financiers

Les revenus financiers comprennent les intérêts et les autres revenus de placement liés aux soldes de trésorerie, aux placements et aux cotisations fiscales.

Autres revenus

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012, la Société a cédé sa participation de 49 % dans Innovaposte Inc. à la Société canadienne des postes (« SCP »), pour une contrepartie de 26,0 millions \$. Un gain de 3,0 millions \$ a été comptabilisé au cours du premier trimestre de l'exercice 2012.

Bénéfice net et bénéfice par action

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action.

Pour les exercices clos les 30 septembre (en milliers de dollars, sauf indication contraire)	2012	2011	Variation
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	262 926	537 835	(51,1) %
Charge d'impôt sur les bénéfices	131 397	99 696	31,8 %
<i>Taux d'imposition effectif¹</i>	50,0 %	18,5 %	
Bénéfice net	131 529	438 139	(70,0) %
<i>Marge</i>	2,8 %	10,4 %	
Nombre moyen pondéré d'actions			
Actions subalternes classe A et actions classe B (de base)	263 431 660	265 333 074	(0,7) %
Actions subalternes classe A et actions classe B (dilué)	273 644 002	275 820 247	(0,8) %
Bénéfice net par action (en dollars)			
Bénéfice net de base par action	0,50	1,65	(69,7) %
Bénéfice net dilué par action	0,48	1,59	(69,8) %

¹ Le taux d'imposition reflète l'incidence de certains frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration qui ne sont pas déductibles aux fins fiscales.

Charge d'impôt sur les bénéfices

Pour l'exercice 2012, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 131,4 millions \$, soit une hausse de 31,7 millions \$ par rapport à la charge d'impôt sur les bénéfices de 99,7 millions \$ pour l'exercice précédent. Notre taux d'imposition effectif, quant à lui, est passé de 18,5 % à 50,0 %. La hausse de la charge d'impôt sur les bénéfices est principalement attribuable à des ajustements fiscaux favorables comptabilisés à l'exercice 2011, ce qui a réduit notre impôt sur les bénéfices de 41,4 millions \$, l'incidence des coûts de transaction non déductibles engagés et des coûts d'intégration pour lesquels aucun avantage fiscal n'avait été comptabilisé dans le cadre de l'acquisition de Logica, au montant de 52,7 millions \$, ainsi qu'aux avantages fiscaux non comptabilisés sur les pertes d'opérations de Logica.

En fonction des taux en vigueur et de la répartition des secteurs d'activité, nous prévoyons que notre taux d'imposition effectif, avant

les coûts d'intégration et tout ajustement important, sera de l'ordre de 24 % à 27 % pour les périodes ultérieures.

Nombre moyen pondéré d'actions

Le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions de CGI en circulation à l'exercice 2012 a diminué par rapport à l'exercice précédent en raison du rachat d'actions sur le marché libre dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. L'émission d'actions subalternes classe A, dans le contexte de l'exercice d'options sur actions, a partiellement atténué l'effet de ces rachats. Au cours de l'exercice, 5,4 millions d'actions ont été rachetées, 5,4 millions d'options ont été exercées et 46,7 millions d'actions subalternes classe A ont été émises aux fins de l'acquisition de Logica.

Bénéfice net et bénéfice net par action, compte non tenu de certains éléments

Le tableau ci-après présente les comparaisons par rapport à l'exercice précédent, compte non tenu des éléments liés à l'acquisition de Logica et des ajustements fiscaux favorables de 2011 :

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

	2012	2011	Variation
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	262 926	537 835	(51,1) %
<i>Rajouter :</i>			
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration ¹	254 973	—	
Perte de Logica ²	18 314	—	
Incidence des taux d'intérêt ³	19 010	—	
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices avant les ajustements	555 223	537 835	3,2 %
<i>Marge</i>	13,2 %	12,7 %	
Charge d'impôt sur les bénéfices	131 397	99 696	31,8 %
<i>Rajouter :</i>			
Recouvrement d'impôt sur la perte de Logica	1 098	—	
Ajustements fiscaux	—	41 415	
Impôt sur les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration et l'incidence des taux d'intérêt	21 396	—	
Charge d'impôt sur les bénéfices avant les ajustements	153 891	141 111	9,1 %
<i>Taux d'imposition effectif avant les ajustements</i>	27,7 %	26,2 %	
Bénéfice net avant les ajustements	401 332	396 724	1,2 %
<i>Marge</i>	9,5 %	9,4 %	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ⁴			
Actions subalternes classe A et actions classe B <i>(de base)</i>	258 199 439	265 333 074	(2,7) %
Actions subalternes classe A et actions classe B <i>(dilué)</i>	268 411 780	275 820 247	(2,7) %
Bénéfice net par action <i>(en dollars)</i> ⁵			
Bénéfice net de base par action	1,55	1,50	3,3 %
Bénéfice net dilué par action	1,50	1,44	4,2 %

¹ Les coûts de l'exercice 2012 se rattachent à l'acquisition et à l'intégration de Logica.

² Les résultats de Logica correspondent à la période de six semaines close le 30 septembre 2012, compte non tenu des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration.

³ L'incidence des taux d'intérêt correspond à l'intérêt différentiel payé dans le cadre du financement de l'acquisition, et la différence entre le taux variable de la facilité de crédit et le taux fixe des billets à long terme.

⁴ Le nombre moyen pondéré d'actions a été recalculé sans tenir compte de l'émission de 46,7 millions d'actions classe A à l'intention de la CDPQ.

⁵ Les montants relatifs au bénéfice par action ne tiennent pas compte des résultats de Logica, des ajustements fiscaux favorables en 2011, de l'incidence des taux d'intérêt, des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, des indemnités de départ, des provisions pour actifs fonciers excédentaires, de la radiation des améliorations locatives connexes et des pertes de valeur.

Situation de trésorerie

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

CGI finance sa croissance en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles, l'utilisation de ses facilités de crédit, l'émission de titres de créance à long terme et l'émission d'actions. L'un de nos principaux objectifs financiers est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant efficacement nos actifs, nos passifs et nos flux de trésorerie.

Au 30 septembre 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 113,1 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2012 et 2011.

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars)

	2012	2011	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	613 262	570 002	43 260
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(2 849 034)	(131 014)	(2 718 020)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	2 285 480	(491 608)	2 777 088
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 722	4 764	(2 042)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et du découvert bancaire	52 430	(47 856)	100 286

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 613,3 millions \$ pour l'exercice 2012, représentant 12,9 % des revenus, en regard de 570,0 millions \$, ou 13,5 %, des revenus pour l'exercice précédent. Le moment des rentrées et des sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Compte non tenu des paiements au titre des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles auraient été de 654,0 millions \$, soit 13,7 % des revenus. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'amélioration du délai moyen de recouvrement des créances, des impôts moins élevés et de la trésorerie provenant d'autres éléments du fonds de roulement.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 2 849,0 millions \$ pour l'exercice 2012, soit une hausse de 2 717,9 millions \$, en regard de 131,0 millions \$ pour l'exercice 2011. Comparativement à l'exercice précédent, la hausse s'explique en grande partie par l'acquisition de Logica, qui compte pour 2 734,8 millions \$ de la hausse.

Le produit tiré de la cession d'entreprises a augmenté de 26,5 millions \$ par rapport à l'exercice précédent en raison de la cession de notre participation de 49 % dans Innovaposte Inc.

Les placements courants, composés de dépôts à terme, ont des échéances initiales de plus de trois mois, mais d'au plus un an, à la date de leur acquisition. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012, la Société a affecté un montant net de 5,2 millions \$ au rachat et à l'achat de placements courants tandis qu'elle avait reçu un montant net de 2,0 millions \$ à cet égard au cours de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles ont atteint 64,6 millions \$ pour l'exercice, ce qui représente

une baisse de 0,4 million \$ par rapport aux investissements de 65,0 millions \$ pour l'exercice précédent. Durant l'année, l'acquisition du centre de traitement des données dans la région du Grand Toronto a été neutralisée par la baisse des investissements dans les améliorations locatives, le mobilier et le matériel de bureau, et le matériel informatique.

Les investissements dans les immobilisations incorporelles ont totalisé 43,7 millions \$, soit une hausse de 16,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent. La hausse est attribuable à l'ajout et à la mise à niveau de fonctionnalités dans nos solutions d'affaires. Nous avons également investi dans de nouvelles solutions au cours de l'exercice.

Les investissements dans les coûts liés à des contrats se sont élevés à 25,3 millions \$ pour l'exercice 2012, comparativement à 27,9 millions \$ pour l'exercice 2011, ce qui dénote une baisse de 2,6 millions \$, en raison principalement des coûts capitalisés liés à des contrats moins élevés à mesure que les projets sortaient de l'étape de transition.

Au cours de l'exercice considéré, la Société a investi 1,0 million \$ pour l'achat de placements non-courants, comparativement à 14,2 millions \$ investi à l'exercice 2011.

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement

Pour l'exercice 2012, les flux de trésorerie provenant des activités de financement de la Société se sont élevés à 2 285,5 millions \$, soit une augmentation de 2 777,1 millions \$ comparativement à un montant de 491,6 millions \$ affecté aux activités de financement à l'exercice 2011. Cette augmentation est attribuable au prêt à terme et aux actions émises dans le cadre de l'acquisition de Logica.

Pour l'exercice 2012, nous avons remboursé un montant net de 158,6 millions \$ sur nos facilités de crédit et un autre montant de 954,2 millions \$ sur l'encours de notre dette à long terme, dont 891,4 millions \$ était attribuable à la dette assumée dans le cadre de l'acquisition de Logica. Pour l'exercice 2011, nous avons remboursé un montant net de 104,3 millions \$ sur nos facilités de crédit et un autre montant de 129,7 millions \$ sur notre dette à long terme.

Au cours de l'exercice considéré, nous avons également affecté un montant de 102,8 millions \$ au rachat de 5,4 millions d'actions de CGI dans le cadre de la précédente et de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités sur le marché libre. Au cours de l'exercice 2011, nous avons affecté un montant de 305,0 millions \$ au rachat de 16,4 millions d'actions de CGI dans le cadre de l'offre publique de rachat alors en vigueur. La stratégie de gestion de la trésorerie de la Société vise à maintenir la souplesse de pouvoir faire des remboursements sur la dette et/ou de racheter des actions, selon la conjoncture. De plus, nous avons reçu un produit de 1 047,2 millions \$ à la suite de l'émission d'actions visant à financer l'acquisition et de l'exercice d'options sur actions au cours de l'exercice considéré, comparativement à un montant de 52,1 millions \$ reçu à l'exercice précédent.

Au début de l'exercice 2011, nous avons utilisé un montant de 2,6 millions \$ pour acheter des actions de CGI en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement (« UAR »), qui fait partie de la rémunération de divers cadres supérieurs. Au début de l'exercice 2012, nous avons vendu les actions qui n'ont pas été versées en rémunération, pour une contrepartie de 1,2 million \$. Nous avons également affecté un montant de 14,3 millions \$ à l'achat d'actions de CGI dans le cadre du régime d'UAR de l'exercice 2012.

Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Pour les exercices 2012 et 2011, l'incidence de la variation des taux de change a été négligeable. Ces montants n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net, car ils ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

SOURCES DE FINANCEMENT

<i>(en milliers de dollars)</i>	Engagement total	Montants disponibles au 30 septembre 2012	Encours au 30 septembre 2012
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	113 103	—
Placements courants	—	14 459	—
Placements non courants négociables	—	15 533	—
Facilités renouvelables engagées non garanties ¹	1 500 000	786 089	713 911
Total	1 500 000	929 184	713 911

¹ Comportent un montant prélevé de 692,0 millions \$ et des lettres de crédit de 22,0 millions \$ en cours au 30 septembre 2012.

Notre situation de trésorerie et nos lignes de crédit bancaire suffisent au financement de notre stratégie de croissance. Au 30 septembre 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les placements courants et non courants négociables s'établissent à 143,1 millions \$.

Les équivalents de trésorerie comprennent généralement des fonds du marché monétaire et des dépôts à terme, ainsi que des acceptations bancaires et des billets de dépôt au porteur émis par de grandes banques, lesquels ont tous une échéance initiale de 90 jours ou moins.

Les placements courants comprennent les comptes à échéance, les dépôts à terme et les obligations municipales, provinciales et d'État assorties d'échéances initiales variant de 91 jours à 1 an.

Les placements non courants négociables comprennent les obligations d'État et de sociétés assorties d'échéances variant de 1 an à 5 ans ayant une note AA ou supérieure.

Le solde disponible sur nos facilités de crédit s'élevait à 786,1 millions \$. Les ententes de crédit à long terme sont assorties de clauses restrictives qui exigent le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2012, CGI respectait ces clauses restrictives.

Le total de la dette a augmenté de 2 242,7 millions \$, pour s'établir à 3 248,4 millions \$ au 30 septembre 2012, contre 1 005,7 millions \$

au 30 septembre 2011. La variation s'explique en grande partie par le prêt à terme de 1 933,9 millions \$ contracté pour faire l'acquisition de Logica, un produit de 475,0 millions \$ US et un remboursement net de 158,6 millions \$ aux termes de la facilité de crédit. Au cours de l'exercice, nous avons également remboursé la dernière tranche de 20,0 millions \$ US relative au financement par voie de placement privé de 2004.

Le financement supplémentaire nécessaire pour conclure l'acquisition a été tiré de l'émission de 46,7 millions d'actions classe A de CGI à la CDPQ pour une contrepartie de 1,0 milliard \$ CA.

La Société estime que les flux de trésorerie opérationnels de ses activités regroupées lui permettront de réduire considérablement sa dette au cours des trois prochains exercices et que les fonds générés lui permettront de satisfaire ses besoins en matière de liquidité dans un avenir rapproché tout en maintenant une bonne situation de trésorerie.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Nous assumons des obligations contractuelles assorties de dates d'échéance variées. Ces obligations sont principalement liées à la location de bureaux, au matériel informatique utilisé pour exécuter les contrats d'impartition et aux ententes de service à long terme. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2012, la Société a augmenté de 3 311,4 millions \$ d'une année à l'autre ses engagements en raison principalement de la dette contractée pour financer l'acquisition de Logica. Les engagements ont également connu une hausse compte tenu des engagements de Logica.

Type d'engagement (en milliers de dollars)	Total	Moins de un an	De deux à trois ans	De quatre à cinq ans	Après cinq ans
Dette à long terme	3 178 276	18 942	1 008 869	1 766 404	384 061
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	85 124	33 405	42 666	8 767	286
Contrats de location simple					
Location de bureaux ¹	1 703 857	305 679	521 565	403 610	473 003
Matériel informatique	114 584	60 735	47 673	6 176	—
Automobiles	113 895	69 284	41 530	3 066	15
Ententes de service à long terme et autres ententes	35 457	17 597	13 120	4 740	—
Total des obligations contractuelles	5 231 193	505 642	1 675 423	2 192 763	857 365

¹ Ces obligations comprennent un montant de 81,5 millions \$ relatif aux contrats de location de bureaux provenant d'acquisitions antérieures.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

Nous avons recours à divers instruments financiers pour gérer le risque lié à la fluctuation des taux de change. Nous détenons ni n'émettons d'instruments dérivés aux fins de négociation. Les écarts de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global. Tout gain ou toute perte réalisé ou non réalisé sur les instruments de couverture de la dette libellée en dollars américains est aussi comptabilisé à l'état consolidé du résultat global.

Nous détenons les instruments de couverture en cours qui suivent :

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

- Dette de 818,0 millions \$ US désignée comme instrument de couverture de notre investissement net dans nos établissements aux États-Unis.
- Dette de 45,0 millions € désignée comme instrument de couverture de notre investissement net dans nos établissements en Europe.
- Swaps de devises de 1 153,7 millions \$ pour couvrir notre investissement net dans nos établissements en Europe.

Couverture de flux de trésorerie liés aux revenus futurs

- Contrats de change à terme de 32,1 millions \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et le dollar canadien.
- Contrats de change à terme de 51,9 millions \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et la roupie indienne.

- Contrats de change à terme de 53,1 millions \$ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar canadien et la roupie indienne.

Couvertures de flux de trésorerie sur une facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie

- Swaps de taux d'intérêt variable contre taux fixe de 1 234,4 millions \$.

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

- Swaps de taux d'intérêt fixe contre taux variable de 125,0 millions \$ US.

Dérivés non désignés comme couvertures

- Contrats de change à terme de 37,3 millions £ pour couvrir l'exposition nette de certains actifs et passifs non libellés en monnaies fonctionnelles.

La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, au bénéfice net. Nos relations de couverture ont été efficaces au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012.

Nous estimons qu'une tranche d'environ 2,1 millions \$ des pertes nettes non réalisées cumulées sur l'ensemble des instruments financiers dérivés qui avaient été désignés comme couvertures de flux de trésorerie au 30 septembre 2012 sera reclassée au bénéfice net au cours des douze prochains mois.

INDICATEURS DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE ET DES SOURCES DE FINANCEMENT

Aux 30 septembre	2012	2011
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	46,6 %	27,4 %
Dette nette (en milliers de dollars)	3 105 313	918 968
Rendement des capitaux propres	5,0 %	19,6 %
Rendement du capital investi	11,4 %	13,7 %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours)	70	53

Nous utilisons le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette comme indicateur de notre levier financier afin d'obtenir d'importants contrats d'impartition, d'agrandir les centres de prestation de services mondiaux ou à des fins d'acquisition. Nous avons fait l'acquisition de Logica le 20 août 2012, que nous avons financée en ayant recours à l'endettement et à l'émission d'actions, ce qui a fait augmenter notre ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette.

Le rendement des capitaux propres est une mesure du rendement que nous produisons pour nos actionnaires. Le rendement des capitaux propres a baissé, passant de 19,6 % à la fin de l'exercice 2011, à 5,0 % à la fin de l'exercice 2012. Cette baisse résulte surtout de l'incidence des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration. La hausse des capitaux propres par suite de l'émission d'actions subalternes classe A pour un montant en capital de 1,0 milliard \$ et le montant plus élevé des ajustements fiscaux favorables comptabilisés à l'exercice précédent expliquent la baisse du ratio.

Le rendement du capital investi est une mesure de l'efficacité de la Société à répartir les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables. Le taux de rendement du capital investi a baissé, passant de 13,7 % il y a un an à 11,4 % au 30 septembre 2012. La baisse du ratio repose surtout sur l'émission de 46,7 millions d'actions classe A pour une contrepartie de 1,0 milliard \$ et le prêt à terme de 1 933,9 millions \$.

Le délai moyen de recouvrement des créances est passé de 53 jours il y a un an à 70 jours. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours; ainsi, les avances reçues de clients de services d'impartition en contrepartie de travaux à exécuter et les paiements effectués selon les jalons de projets atteints peuvent avoir une incidence sur ce délai. L'augmentation du nombre de jours s'explique par la comptabilisation de la pleine valeur des créances clients, des travaux en cours et des revenus différés de Logica alors qu'on ne tient compte des revenus que pour six semaines. Compte non tenu de l'incidence de Logica, le délai moyen de recouvrement des créances se serait amélioré, pour s'établir à 47 jours au 30 septembre 2012. Nous demeurons engagés à gérer notre délai moyen de recouvrement des créances à l'intérieur de notre cible de 45 jours.

INSTRUMENTS DE FINANCEMENT HORS BILAN ET GARANTIES

Nous n'utilisons pas d'instruments de financement hors bilan, sauf dans le cas de certains contrats de location simple visant les bureaux, le matériel informatique et les véhicules. Conformément aux IFRS, ni les passifs liés à ces contrats ni les actifs sous-jacents ne sont comptabilisés au bilan, car les modalités des contrats ne satisfont pas

aux critères d'incorporation dans le coût d'un actif. De temps à autre, nous concluons des ententes en vertu desquelles nous fournissons à des tiers des garanties de performance opérationnelle ou financière dans le cadre de la vente d'actifs, de cessions d'entreprises, de garanties et de contrats conclus avec le gouvernement américain.

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite de violations de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale d'environ 6,5 millions \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait devoir être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas un effet important sur ses états financiers consolidés.

La Société s'est engagée aussi à fournir des services dans le cadre de contrats conclus avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues, et, de temps à autre, des agences du gouvernement américain enquêtent afin de s'assurer que la Société gère ses activités conformément à ces exigences. Généralement, le gouvernement peut modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand projet avec le gouvernement pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les résultats opérationnels et sur la situation financière de la Société.

Dans le cours normal de nos activités, nous pouvons fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, nous ne serions responsables des montants des cautionnements de soumission que si nous refusons d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. Nous serions également responsables des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de nos engagements. Au 30 septembre 2012, nous avons engagé un montant total de 49,0 millions \$ dans ces types de cautionnement. À notre connaissance, nous nous conformons à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas un effet important sur nos résultats ni sur notre situation financière consolidée.

Par ailleurs, nous avons fourni une garantie de 5,9 millions \$ sur la valeur résiduelle d'une propriété louée, comptabilisée en tant que contrat de location simple, à l'échéance du contrat.

CAPACITÉ DE LIVRER LES RÉSULTATS

Une situation de trésorerie et des sources de financement suffisantes sont nécessaires pour appuyer les activités continues et exécuter notre stratégie de croissance équilibrée. La Société dispose de sources de financement adéquates grâce à ses flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, à ses facilités de crédit, à ses ententes de crédit à long terme et aux capitaux investis par ses actionnaires. Ces fonds ont été principalement affectés à l'obtention de nouveaux contrats importants d'impartition et de services de gestion déléguée à long terme, à des investissements dans nos solutions d'affaires, à la poursuite d'acquisitions génératrices de valeur, au rachat des actions de CGI et au remboursement de la dette. Les fonds ont également servi à élargir notre réseau mondial de prestation de services, un nombre croissant de nos clients exigeant des solutions de rechange moins coûteuses. Sur le plan du financement, nous sommes bien placés pour poursuivre, au cours de l'exercice 2013, l'exécution de notre stratégie de croissance qui s'appuie sur quatre piliers.

La participation de dirigeants forts et expérimentés est essentielle pour mener à bien notre stratégie. CGI est dotée d'une équipe de direction solide, formée de membres très compétents qui ont acquis une vaste expérience dans le secteur des TI grâce à des cheminements de carrière et à des rôles de leadership variés. CGI favorise le développement du leadership pour s'assurer que l'ensemble de l'organisation bénéficie d'un apport continu de savoir et de force. Dans le cadre de la planification de la relève aux postes

clés, nous avons créé l'Institut de leadership, notre propre université d'entreprise, afin de développer le leadership, les compétences techniques et les aptitudes de gestion, inspiré par les origines et les traditions de CGI.

Comme le capital humain est le pilier de notre entreprise, nos professionnels et leur savoir sont essentiels pour offrir un service de qualité à nos clients. Notre programme de ressources humaines offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels, un environnement de travail favorable ainsi que des programmes de formation et de perfectionnement professionnel afin d'attirer et de retenir les personnes les plus talentueuses. CGI s'informe régulièrement de la satisfaction des employés par l'intermédiaire d'un sondage à l'échelle de la Société, et des mesures sont prises pour remédier aux problèmes immédiatement. Avant l'acquisition de Logica, près de 85 % de nos employés, que nous considérons comme des membres, étaient également propriétaires de CGI par le truchement de notre régime d'achat d'actions. Ainsi, grâce à ce régime et au régime de participation aux profits, tous les membres prennent part au succès de la Société, ce qui permet d'harmoniser les objectifs des membres avec nos buts stratégiques.

Outre nos sources de financement et le talent de notre capital humain, CGI a établi des assises de gestion qui comprennent la régie d'entreprise, des cadres de gestion perfectionnés et un modèle organisationnel pour ses processus d'unité opérationnelle et ses processus d'entreprise. Ces assises, de même que les systèmes internes appropriés, contribuent à la prestation d'un service de grande qualité en tout temps à nos clients. Les activités de CGI maintiennent des certifications appropriées au regard des normes de service de programmes de qualité, notamment l'ISO et le *Capability Maturity Model Integration*.

Résultats du quatrième trimestre

Au quatrième trimestre de l'exercice 2012, notre priorité était de mener à bien l'acquisition de Logica et de commencer à mettre en œuvre le plan d'intégration. La Société a également maintenu le cap sur ses activités de développement des affaires afin d'accroître son portefeuille d'opportunités de ventes et son carnet de commandes.

Taux de change moyens

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre

	2012	2011	Variation
Dollar américain	0,9948	0,9802	1,5 %
Euro	1,2452	1,3836	(10,0) %
Roupie indienne	0,0181	0,0214	(15,4) %
Livre sterling	1,5727	1,5773	(0,3) %
Dollar australien	1,0337	1,0279	0,6 %
Couronne suédoise	0,1476	0,1513	(2,4) %

VARIATION DES REVENUS ET REVENUS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Le tableau qui suit présente un résumé de la croissance de nos revenus, total et par secteur opérationnel, en isolant l'incidence de la variation des taux de change entre le quatrième trimestre de 2012 et celui de 2011. Les revenus par secteur opérationnel pour le quatrième trimestre de 2011 sont établis au moyen des taux de change réels au cours de ce même exercice. La variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de la période considérée convertis selon les taux de change de l'exercice précédent.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

	2012	2011	Variation
Total des revenus de CGI	1 609 661	1 005 667	60,1 %
Variation, compte non tenu de l'incidence des taux de change	59,6 %		
Incidence des taux de change	0,5 %		
Variation par rapport à la période précédente	60,1 %		
États-Unis			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	537 087	476 650	12,7 %
Incidence des taux de change	9 508		
Revenus attribuables au secteur opérationnel États-Unis	546 595	476 650	14,7 %
Canada			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	279 748	300 810	(7,0) %
Incidence des taux de change	(525)		
Revenus attribuables au secteur opérationnel Canada	279 223	300 810	(7,2) %
Services d'infrastructure			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	164 492	173 245	(5,1) %
Incidence des taux de change	255		
Revenus attribuables au secteur opérationnel Services d'infrastructure	164 747	173 245	(4,9) %
Europe			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	54 932	54 962	(0,1) %
Incidence des taux de change	(3 711)		
Revenus attribuables au secteur opérationnel Europe	51 221	54 962	(6,8) %
Logica			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	567 875	—	s. o.
Incidence des taux de change	s. o.		
Revenus attribuables au secteur opérationnel Logica	567 875	—	s. o.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2012, les revenus se sont élevés à 1 609,7 millions \$, soit une augmentation de 604,0 millions \$, ou 60,1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations des taux de change ont eu une incidence favorable sur les revenus de 5,5 millions \$, ce qui a donné lieu à un taux de croissance en devises constantes de 59,6 % d'une année à l'autre. Cette importante augmentation est attribuable à l'acquisition de Logica, conclue le 20 août 2012, qui a contribué à hauteur de 567,9 millions \$ aux revenus. De plus, le secteur opérationnel États-Unis a affiché le meilleur rendement sur le plan des revenus, soit une croissance de 12,7 % en devises constantes.

Compte non tenu des revenus de Logica, les revenus activités de base de CGI ont atteint 1 041,8 millions \$, soit une hausse de 36,1 millions \$, ou 3,6 %, en regard de ceux du quatrième trimestre de 2011. Dans l'ensemble, cette croissance émane principalement des secteurs cibles des gouvernements et des services de santé.

États-Unis

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2012, les revenus du secteur opérationnel États-Unis se sont établis à 546,6 millions \$, soit une hausse de 69,9 millions \$, ou 14,7 %. En

devises constantes, les revenus ont augmenté de 60,4 millions \$, ou 12,7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La légère progression du dollar américain a donné lieu à un effet favorable de change de 9,5 millions \$. La progression s'explique essentiellement par un rendement soutenu dans les secteurs cibles des services de santé et des services financiers, affichant une augmentation respectivement de 37,9 % et de 18,3 % en devises constantes. Le secteur cible des gouvernements, quant à lui, a augmenté de 8,7 %, en raison de l'expansion de projets existants avec diverses agences gouvernementales.

Canada

Les revenus du secteur opérationnel Canada ont atteint 279,2 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2012, soit une baisse de 21,6 millions \$, ou 7,2 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse est imputable à la livraison de mandats dans les secteurs cibles des services de santé, des gouvernements et des télécommunications et services publics, des délais quant à l'octroi de certains contrats et le report de la mise en œuvre de certains nouveaux projets. Cette baisse a toutefois été contrebalancée en partie par le démarrage de nouveaux projets provenant de nos clients existants des services financiers.

Services d'infrastructure

Les revenus du secteur opérationnel Services d'infrastructure ont atteint 164,7 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2012, soit une baisse de 8,5 millions \$, ou 4,9 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation des revenus s'explique essentiellement par l'expiration d'un contrat de services de gestion des documents dans le secteur cible des services financiers, mais elle a été contrebalancée en partie par de nouveaux contrats et l'expansion de l'étendue de projets existants dans le secteur cible manufacturier, distribution et détail.

Europe

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2012, les revenus du secteur opérationnel Europe sont demeurés stables, en devises constantes, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, tandis que la variation des taux de change a eu une incidence défavorable de 3,7 millions \$ sur le secteur. Bien que le ralentissement des projets dans le secteur cible des télécommunications et services publics ait exercé une pression à la

baisse sur nos revenus dans ce secteur, la croissance des secteurs cibles services financiers, et manufacturier, distribution et détail a neutralisé cette incidence.

Logica

L'acquisition de Logica a eu lieu au plus fort de la période des vacances en Europe, lorsqu'un nombre important de membres et de ses clients étaient en congé. Étant donné qu'une tranche importante des revenus de Logica est fonction du temps et des ressources, les résultats obtenus pour cette période ne sont pas représentatifs du cours normal des activités.

Les revenus générés par les activités de Logica au cours de la période de six semaines suivant la date d'acquisition ont représenté 567,9 millions \$, ou 35,3 %, de la totalité des revenus de la Société pour le trimestre. Au cours de cette période, 14,1 % des revenus de Logica provenaient des services financiers, 29,4 % des gouvernements, 2,8 % des services de santé, 29,9 % du secteur manufacturier, distribution et détail, et 23,8 % des télécommunications et services publics.

BAIL AJUSTÉ PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

	2012	2011	Variation
États-Unis	67 244	31 705	112,1 %
<i>En pourcentage des revenus attribuables au secteur opérationnel États-Unis</i>	12,3 %	6,7 %	
Canada	52 011	42 857	21,4 %
<i>En pourcentage des revenus attribuables au secteur opérationnel Canada</i>	18,6 %	14,2 %	
Services d'infrastructure	11 197	10 973	2,0 %
<i>En pourcentage des revenus attribuables au secteur opérationnel Services d'infrastructure</i>	6,8 %	6,3 %	
Europe	2 533	3 062	(17,3) %
<i>En pourcentage des revenus attribuables au secteur opérationnel Europe</i>	4,9 %	5,6 %	
Logica	(18 845)	—	s. o.
<i>En pourcentage des revenus attribuables au secteur opérationnel Logica</i>	(3,3) %	s. o.	
BAIL ajusté	114 140	88 597	28,8 %
<i>Marge du BAIL ajusté</i>	<i>7,1 %</i>	<i>8,8 %</i>	

Pour le quatrième trimestre de 2012, le BAIL ajusté s'est fixé à 114,1 millions \$, soit une hausse de 25,5 millions \$, ou 28,8 %, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, tandis que la marge a diminué, passant de 8,8 % à 7,1 %. Compte non tenu de l'incidence de l'acquisition de Logica, les activités de base de CGI auraient généré un BAIL ajusté de 133,0 millions \$, soit une augmentation de 44,4 millions \$, ou 50,1 %, par rapport à 88,6 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2011. Les activités de base de CGI auraient généré une marge de 12,8 %, ce qui se serait traduit par une amélioration comparativement à la marge du BAIL ajusté de 8,8 % du quatrième trimestre de 2011.

États-Unis

Le BAIL ajusté de notre secteur opérationnel États-Unis s'est établi à 67,2 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2012, soit une hausse de 35,5 millions \$, ou 112,1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Notre marge

a presque doublé, passant de 6,7 % à 12,3 %. L'amélioration de la rentabilité est attribuable à la croissance des secteurs cibles des services de santé et des gouvernements, comme il est décrit à la rubrique des revenus, ainsi qu'à la hausse des ventes de licences comparativement au quatrième trimestre de 2011. Finalement, les charges liées à la mise en œuvre du plan d'amélioration du rendement au quatrième trimestre de 2011 ont permis d'améliorer la structure de coûts du secteur opérationnel États-Unis.

Canada

Le BAIL ajusté du secteur opérationnel Canada s'est établi à 52,0 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2012, soit une hausse de 9,2 millions \$, ou 21,4 %. Exprimée en pourcentage des revenus, notre marge a augmenté, passant de 14,2 % à 18,6 %. Cette augmentation est principalement attribuable au plan d'amélioration du rendement mis en œuvre au quatrième trimestre de 2011. Toutefois, elle a été contrebalancée par un niveau d'affectation inférieur à la

moyenne de nos membres au Canada étant donné qu'un nombre anormalement élevé de membres est resté disponible entre des mandats en raison, comme il a déjà été mentionné dans la section des revenus, de l'attente de l'octroi de nouveaux contrats et du report de la mise en œuvre de nouveaux projets.

Services d'infrastructure

Le BAII ajusté du secteur opérationnel Services d'infrastructure s'est établi à 11,2 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2012, soit une légère hausse de 0,2 million \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Exprimée en pourcentage des revenus, notre marge a augmenté, passant de 6,3 % à 6,8 %. En général, la rentabilité de ce secteur est demeurée stable d'une année à l'autre du fait que les deux périodes ont été touchées par l'expiration d'un contrat de services de gestion des documents dans le secteur cible des services financiers, ce qui a entraîné une capacité excédentaire.

Europe

Le BAII ajusté du secteur opérationnel Europe s'est établi à 2,5 millions \$ au quatrième trimestre de 2012, soit une légère baisse de 0,5 million \$ en regard du quatrième trimestre de l'exercice précédent. En pourcentage des revenus, la marge a diminué, passant de 5,6 % à 4,9 %. Le BAII ajusté du secteur a augmenté en raison de la croissance des revenus dans les secteurs cibles

des services financiers, et manufacturier, distribution et détail. Cette augmentation a été contrebalancée par une créance irrécouvrable non récurrente de 1,4 million \$ imputable à un client insolvable, créant une capacité excédentaire, car les membres affectés à ce client se retrouvant inactifs.

Logica

Comme il a été mentionné dans la section des revenus, l'incidence sur les revenus découlant de la période de vacances a également pesé sur le BAII ajusté de Logica. De plus, comme prévu, les coûts redondants et autres synergies n'ont pu être optimisés rapidement puisque nous devons consulter auparavant les différents comités d'entreprises. Par conséquent, les revenus pour la période ont été inférieurs, et ce, sans réduction de la base de coûts. Malgré le nombre d'initiatives mises en œuvre, dont les discussions initiales avec divers comités d'entreprises, la courte durée de la période, l'incidence de la période de vacances et l'incidence de l'amortissement sur les immobilisations incorporelles au montant de 10,6 millions \$ se sont traduites par une perte ajustée avant intérêts et impôts pour la période de six semaines de 18,8 millions \$, soit une marge négative de 3,3 %. Ultérieurement à la fin de l'exercice, nous avons commencé à faire des ajustements à la structure de coûts.

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

	2012	2011	Variation
BAII ajusté	114 140	88 597	28,8 %
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	248 320	—	s. o.
Charges financières	17 901	4 132	333,2 %
Revenus financiers	(3 710)	(626)	492,7 %
Autres charges (revenus)	1 691	(1 602)	(205,6) %
Quote-part du bénéfice net de la coentreprise	—	(4 187)	(100,0) %
(Perte) Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	(150 062)	90 880	(265,1) %
Charge d'impôt sur les bénéfices	17 906	21 344	(16,1) %
Taux d'imposition effectif ¹	(11,9) %	23,5%	
(Perte) Bénéfice net	(167 968)	69 536	(341,6) %
Marge	(10,4) %	6,9%	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation			
Actions subalternes classe A et actions classe B (de base)	279 284 376	261 897 680	6,6 %
Actions subalternes classe A et actions classe B (dilué)	289 815 528	271 838 839	6,6 %
Bénéfice net par action (en dollars)			
(Perte) Bénéfice net de base par action	(0,60)	0,27	(322,2) %
(Perte) Bénéfice net dilué par action	(0,58)	0,26	(323,1) %

¹ Le taux d'imposition reflète l'incidence de certains frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration qui ne sont pas déductibles aux fins fiscales.

La perte nette s'est chiffrée à 168,0 millions \$ pour le quatrième trimestre clos le 30 septembre 2012 en regard du bénéfice net de 69,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette perte est imputable aux frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration.

La hausse du nombre moyen pondéré d'actions s'explique par l'émission de 46,7 millions d'actions classe A. Au cours du trimestre considéré, aucune action n'a été rachetée et 2,0 millions d'options ont été exercées.

Le tableau ci-après présente les comparaisons d'une année à l'autre, compte non tenu des éléments liés à l'acquisition de Logica ainsi que des provisions pour actifs fonciers excédentaires, de la radiation des améliorations locatives connexes, des coûts liés aux indemnités de départ et des pertes de valeur :

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

	2012	2011	Variation
(Perte) Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	(150 062)	90 880	(265,1) %
<i>Rajouter :</i>			
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration ¹	248 320	—	
Perte de Logica ²	18 314	—	
Indicence des taux d'intérêt ³	10 996	—	
Indemnités de départ, provisions pour actifs fonciers excédentaires, radiation des améliorations locatives et perte de valeur ⁴	13 421	50 753	
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices avant les ajustements	140 989	141 633	(0,5) %
<i>Marge</i>	13,5 %	14,1 %	
Charge d'impôt sur les bénéfices	17 906	21 344	(16,1) %
<i>Rajouter :</i>			
Recouvrement d'impôt sur la perte de Logica	1 098	—	
Impôt sur les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, l'incidence des taux d'intérêt, les indemnités de départ, les provisions pour actifs fonciers excédentaires, la radiation des améliorations locatives et la perte de valeur	22 023	15 328	
Charge d'impôt sur les bénéfices avant les ajustements	41 027	36 672	11,9 %
<i>Taux d'imposition effectif avant les ajustements ⁵</i>	29,1 %	25,9 %	
Bénéfice net avant les ajustements	99 962	104 961	(4,8) %
<i>Marge</i>	9,6 %	10,4 %	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ⁶			
Actions subalternes classe A et actions classe B (de base)	258 469 235	261 897 680	(1,3) %
Actions subalternes classe A et actions classe B (dilué)	269 000 386	271 838 839	(1,0) %
Bénéfice net par action (en dollars) ⁷			
Bénéfice net de base par action	0,39	0,40	(2,5) %
Bénéfice net dilué par action	0,37	0,39	(5,1) %

¹ Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de Logica.

² Les résultats de Logica correspondent à la période de six semaines close le 30 septembre 2012, compte non tenu des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration.

³ L'incidence des taux d'intérêt correspond à l'intérêt différentiel payé dans le cadre du financement de l'acquisition, et la différence entre le taux variable de la facilité de crédit et le taux fixe des billets à long terme.

⁴ Au quatrième trimestre de 2011, des provisions pour actifs fonciers excédentaires, la radiation des améliorations locatives connexes, les coûts liés aux indemnités de départ et les pertes de valeur totalisant 50,8 millions \$ (45,4 millions \$ selon les PCGR du Canada) ont été rajoutés au bénéfice afin de calculer un bénéfice net et une marge plus représentatifs pour les activités. Des charges semblables ont été rajoutées au bénéfice du quatrième trimestre de l'exercice 2012 aux fins de comparaison.

⁵ Le taux d'imposition effectif pour le trimestre est plus élevé en regard de celui de l'exercice précédent en raison de l'incidence des résultats plus élevés du trimestre considéré, provenant des territoires où les impôts et les taxes sont plus élevés.

⁶ Le nombre moyen pondéré d'actions a été recalculé sans tenir compte de l'émission de 46,7 millions d'actions classe A à la CDPQ.

⁷ Les montants relatifs au bénéfice par action sont présentés compte non tenu des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, des indemnités de départ, des provisions pour actifs fonciers excédentaires, de la radiation des améliorations locatives connexes et des pertes de valeur.

Sommaire des huit derniers trimestres

Aux dates indiquées et pour les périodes de trois mois closes à ces dates (en milliers de dollars, sauf indication contraire)	30 sept. 2012	30 juin 2012	31 mars 2012	31 déc. 2011	30 sept. 2011	30 juin 2011	31 mars 2011	31 déc. 2010
Croissance								
Carnet de commandes (en millions de dollars)	17 647	13 610	13 118	13 558	13 398	12 587	12 459	12 980
Nouveaux contrats (en millions de dollars)	1 523	1 478	787	1 392	1 472	1 442	771	1 191
Ratio nouveaux contrats/facturation	95 %	139 %	74 %	135 %	146 %	142 %	69 %	109 %
Revenus	1 609 661	1 064 863	1 065 791	1 032 139	1 005 667	1 012 845	1 111 715	1 093 715
Croissance d'une année à l'autre ¹	60,1 %	5,1 %	(4,1) %	(5,6) %	2,4 %	15,1 %	24,5 %	22,7 %
Croissance en devises constantes ¹	59,6 %	3,0 %	(4,8) %	(6,1) %	5,3 %	18,0 %	27,9 %	25,9 %
Rentabilité								
BAII ajusté	114 140	136 253	156 390	139 946	88 597	139 189	153 745	154 815
Marge du BAII ajusté	7,1 %	12,8 %	14,7 %	13,6 %	8,8 %	13,7 %	13,8 %	14,2 %
Bénéfice net	(167 968)	87 228	105 726	106 543	69 536	123 203	118 743	126 657
Marge du bénéfice net	(10,4) %	8,2 %	9,9 %	10,3 %	6,9 %	12,2 %	10,7 %	11,6 %
Bénéfice net de base par action (en dollars)	(0,60)	0,34	0,41	0,41	0,27	0,47	0,45	0,47
Bénéfice net dilué par action (en dollars)	(0,58)	0,33	0,40	0,40	0,26	0,45	0,43	0,45
Situation de trésorerie								
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	109 346	250 985	104 217	148 714	186 611	93 152	192 390	97 849
En pourcentage des revenus	6,8 %	23,6 %	9,8 %	14,4 %	18,6 %	9,2 %	17,3 %	8,9 %
Délai moyen de recouvrement des créances	70	49	53	51	53	52	43	42
Structure du capital								
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	46,6 %	19,4 %	24,0 %	26,6 %	27,4 %	28,7 %	29,2 %	31,1 %
Dette nette	3 105 313	633 354	795 339	879 523	918 968	928 979	940 567	1 017 666
Rendement des capitaux propres	5,0 %	15,4 %	17,4 %	18,4 %	19,6 %	20,5 %	19,0 %	17,2 %
Rendement du capital investi	11,4 %	11,8 %	12,5 %	12,8 %	13,7 %	15,7 %	15,9 %	15,7 %
Bilan								
Trésorerie, équivalents de trésorerie, découvert bancaire et placements courants	127 562	77 418	70 213	63 908	70 839	12 578	66 428	75 278
Total de l'actif	10 453 442	4 550 384	4 550 394	4 578 816	4 657 354	4 408 387	4 538 875	4 511 600
Passifs financiers non courants	4 124 342	854 933	969 761	1 066 333	238 151	1 032 092	1 101 737	1 088 837

¹ Compte tenu de l'acquisition de Logica le 20 août 2012.

Certains facteurs entraînent des variations trimestrielles qui ne sont pas forcément représentatives des résultats futurs de la Société. Premièrement, les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils ont un caractère saisonnier, et les résultats trimestriels de ces activités se ressentent de certains éléments comme les vacances et le nombre de jours fériés au cours d'un trimestre donné. Les variations saisonnières se font moins sentir dans le cas des contrats d'impartition, y compris les contrats de gestion des processus d'affaires. Deuxièmement, le volume de travail émanant de certains clients peut varier d'un trimestre à l'autre en fonction de leur cycle économique et du caractère saisonnier de leurs propres activités. Troisièmement, les économies que nous réalisons pour un client dans le cadre d'un contrat d'impartition peuvent réduire temporairement nos revenus, car ces économies ne sont pas nécessairement compensées sur-le-champ par une augmentation des travaux réalisés pour ce client.

En règle générale, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont susceptibles de fluctuer considérablement d'un trimestre à l'autre en fonction du moment où d'importants clients effectuent leurs paiements mensuels, des besoins de liquidités associés aux grandes acquisitions, aux contrats et projets

d'impartition, ainsi que du moment de remboursement de divers crédits d'impôt, de versement des primes de participation aux bénéficiaires attribuées aux membres et de paiement des frais de réorganisation.

Les mouvements des taux de change peuvent également occasionner des écarts trimestriels à mesure que le pourcentage de la croissance de nos activités dans d'autres pays évolue. L'incidence de ces écarts touche principalement nos revenus et, dans une moindre mesure, notre marge nette étant donné que nous tirons parti de couvertures naturelles.

Modifications des principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 30 septembre 2012 et 2011 comprennent tous les ajustements que la direction de CGI juge nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière, des résultats opérationnels et des flux de trésorerie.

ADOPTION DES IFRS

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public devront adopter les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. De ce fait, les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 septembre 2011 ont été ajustés selon les dispositions d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »). Les rapprochements entre les PCGR du Canada et les IFRS, une analyse des ajustements et d'autres choix initiaux à l'adoption des IFRS sont décrits à la note 33 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2012.

MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

- IFRS 9, *Instruments financiers*, traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers.
- IFRS 10, *États financiers consolidés*, s'appuie sur des principes existants pour définir le concept de contrôle comme facteur déterminant de la consolidation des comptes d'une entité dans les états financiers consolidés d'une société.

- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, fournit des indications sur les informations à fournir sur toutes les formes d'intérêts dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités structurées et les autres véhicules hors bilan.
- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, fournit des indications sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que la définition de la juste valeur et constitue une source unique pour l'évaluation de la juste valeur et les exigences en matière d'information à fournir.
- IAS 1, *Présentation des états financiers*, a été modifiée pour exiger le regroupement d'éléments au sein de l'état du résultat global qui peuvent être reclassés dans l'état du résultat.
- IAS 19, *Avantages du personnel*, a été modifiée pour ajuster le calcul de la composante charge financière des régimes à prestations définies et pour améliorer les exigences en matière d'information à fournir.

À l'exception d'IFRS 9, les normes susmentionnées entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2013, et leur application anticipée est autorisée. IFRS 9 sera en vigueur le 1^{er} octobre 2015 et son application anticipée est aussi autorisée. À l'heure actuelle, la Société évalue l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2012. La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et pose des jugements qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres et sur les renseignements fournis quant aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation d'estimations et de jugements, les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces jugements.

On considère qu'une estimation comptable est importante si elle repose sur des hypothèses que la direction a dû faire au moyen de renseignements très incertains au moment où l'estimation a été formulée, si plusieurs estimations différentes avaient raisonnablement pu être utilisées pour la période considérée, ou encore si on peut raisonnablement s'attendre à ce que l'estimation comptable subisse des modifications qui pourraient avoir une incidence importante sur notre situation financière, sur l'évolution de notre situation financière ou sur nos résultats opérationnels.

Éléments sur lesquels les estimations ont une incidence	Bilans consolidés	États consolidés du résultat		
		Revenus	Coûts des services et frais de vente et d'administration	Charge d'impôt sur les bénéfices
Regroupements d'entreprises	■		■	
Charge d'impôt sur les bénéfices	■			■
Éventualités et provisions	■		■	
Comptabilisation des revenus ¹	■	■	■	
Paiements fondés sur des actions	■		■	
Crédits d'impôt à l'investissement et autres programmes gouvernementaux	■		■	
Dépréciation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill	■		■	
Avantages du personnel	■		■	

¹ A une incidence sur le bilan par les créances clients, travaux en cours et revenus différés.

Regroupements d'entreprises

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode exige que nous fassions preuve de jugement dans nos estimations visant à établir la juste valeur des actifs et des passifs acquis, à calculer les immobilisations incorporelles acquises et à évaluer la juste valeur des immobilisations corporelles existantes. Les passifs acquis peuvent inclure des provisions pour des litiges et d'autres éventualités en cours au moment de l'acquisition. Le goodwill est comptabilisé à la date d'acquisition comme étant l'excédent du coût de l'acquisition sur les actifs identifiables nets acquis et des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Pour établir la juste valeur, la direction fera des estimations et formulera des hypothèses importantes, surtout à l'égard des immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles acquises et comptabilisées par la Société peuvent inclure des relations clients, des relations d'affaires, des licences d'utilisation de logiciels, des marques de commerce et des solutions d'affaires. Les estimations incluent notamment la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. De temps à autre, la Société peut solliciter les services de tiers pour l'aider à calculer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge. La direction fonde ses estimations de juste valeur sur des hypothèses qu'elle juge raisonnables, mais qui sont, par nature, incertaines et imprévisibles. Les résultats réels pourraient donc différer des estimations et avoir une incidence sur nos bénéfices.

Charge d'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les écarts.

Dans le cours des activités de la Société, l'interprétation de réglementations fiscales complexes ainsi que le montant et le calendrier des bénéfices imposables futurs sont incertains. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un avantage d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera dans l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable.

Les montants ultimes de l'impôt futur et de la provision pour impôts pourraient différer substantiellement des montants présentés, car ils dépendent des résultats opérationnels futurs de la Société ainsi que des interprétations de celle-ci des lois fiscales.

Éventualités et provisions

La Société comptabilise des charges et des provisions dont l'estimation repose en grande partie sur le jugement.

Quand la Société établit une provision en marge d'une poursuite entamée ou éventuelle, d'obligations liées à une garantie ou d'autres passifs possibles, elle se fonde sur la possibilité d'un gain ou d'une perte qui demeurera incertain jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. La résolution de cette incertitude peut confirmer la diminution ou la comptabilisation d'un passif. Les provisions pour réclamations judiciaires sont calculées selon

les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances.

De plus, diverses réclamations et poursuites ont été entamées contre la Société dans le cours normal de ses activités ou héritées d'entreprises acquises. Certaines de ces procédures pourraient occasionner des dommages-intérêts importants. La Société détermine s'il est pertinent de comptabiliser une perte ou de faire état de la réclamation ou de la poursuite dans ses états financiers consolidés résumés en tenant compte, entre autres, de la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits, du degré de probabilité d'une issue défavorable et de la possibilité d'estimer la perte avec une justesse raisonnable.

La Société comptabilise des provisions au titre de contrats de location qui consistent en des coûts estimatifs liés aux locaux inoccupés. Les provisions reflètent la valeur actualisée des loyers qui excèdent les revenus émanant des sous-locations prévus sur la tranche restante du contrat de location. Le taux d'actualisation et l'estimation des revenus tirés des locaux inoccupés sous-loués à des tiers font partie des principales hypothèses utilisées pour déterminer cette provision.

Comptabilisation des revenus

CGI offre certains services et biens assortis de mécanismes particuliers d'établissement des prix, notamment des accords à prix fixe selon la méthode du pourcentage de l'avancement qui se fonde sur des estimations des revenus et des coûts tout au long de l'exécution des accords, y compris l'estimation des ressources et des coûts nécessaires pour achever les travaux.

Dans le cas d'accords visant la prestation multiple de services et de biens, la Société évalue également si la répartition des revenus entre les diverses prestations correspond à la juste valeur de chacun des éléments identifiables séparément. La méthode de comptabilisation des revenus est alors appliquée à chaque élément identifiable séparément à mesure que les services sont fournis et que les biens sont livrés.

Les revenus tirés d'accords liant la rémunération aux gains réalisés par le client sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les bénéfices résultant de ces accords généreront la valeur sur laquelle la comptabilisation des revenus repose.

La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes. En raison de la variation des volumes, des changements technologiques et d'autres facteurs impossibles à prévoir au moment de la conclusion d'un contrat, il peut exister un écart important entre les revenus estimés initialement et les revenus réellement dégagés aux termes d'un accord. Les provisions pour pertes estimatives relatives à un contrat sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle la perte est probable. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts estimatifs sur le total des revenus estimés du contrat.

Paiements fondés sur des actions

La Société maintient un régime d'options sur actions et d'UAR réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés et à des tiers fournissant des services à la Société. La juste valeur des options sur actions est déterminée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes. Ce modèle se fonde, entre autres, sur les

variables suivantes : la volatilité prévue de l'action sur la durée des attributions, le taux de déchéance attendu, la durée de vie prévue des options et le taux d'intérêt sans risque. D'autres hypothèses et des circonstances nouvelles pourraient avoir une incidence importante sur les résultats opérationnels.

Crédits d'impôt à l'investissement et autres programmes gouvernementaux

La Société reçoit des crédits d'impôt remboursables sur les salaires et des crédits d'impôt sur les frais de recherche et de développement, car ils répondent aux critères d'admissibilité aux crédits d'impôt à l'investissement et aux programmes gouvernementaux. La Société est soumise à des vérifications annuelles visant à déterminer si elle exerce des activités admissibles à des crédits d'impôt en vertu de divers programmes gouvernementaux et, le cas échéant, les montants auxquels elle a droit. La Société évalue périodiquement les charges admissibles aux crédits d'impôt ainsi que la conformité de ses activités aux critères des programmes gouvernementaux.

Dépréciation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill

La Société soumet les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et le goodwill à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées et du goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. L'UGT pour laquelle le goodwill est soumis à un test de dépréciation potentielle correspond au secteur opérationnel.

La Société a recours à l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui se fonde sur l'utilisation d'estimations comme le montant et le calendrier des flux de trésorerie estimatifs sur la durée d'utilité restante de l'actif et la valeur de l'argent pour évaluer la valeur recouvrable. Toute modification apportée aux estimations utilisées pourrait avoir une incidence importante sur le calcul de la juste valeur et de la perte de valeur qui en résulte.

Une perte de valeur correspond au montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT sur sa valeur recouvrable.

De plus, la Société évalue, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement au titre des immobilisations corporelles et incorporelles sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué; par conséquent, une perte de valeur comptabilisée antérieurement doit être reprise. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif au moyen de l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Avantages du personnel

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations de retraite est tributaire d'un ensemble de facteurs qui sont établis sur une base actuarielle au moyen d'un certain nombre d'hypothèses. Les hypothèses utilisées pour calculer la charge au titre des régimes de retraite comprennent le taux d'actualisation, le taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes, la hausse de la rémunération et des avantages, les taux d'inflation ainsi que les taux de mortalité.

La Société établit le taux d'actualisation approprié à la fin de chaque exercice. Il s'agit du taux d'intérêt qui devrait être utilisé pour déterminer la valeur actualisée des paiements au titre des avantages futurs prévus. Ce taux représente également les taux du marché des placements en instruments à taux fixe de première qualité correspondant à la devise et à la durée estimative des obligations au titre des prestations de retraite. Un taux d'actualisation moins élevé signifie une hausse de l'obligation au titre des prestations suivies, généralement, d'une augmentation de la charge. D'autres hypothèses clés utilisées pour les prestations définies sont fondées en partie sur les conditions actuelles du marché. Se reporter à la note 29 des états financiers consolidés audités pour plus de renseignements.

Intégrité de la présentation des résultats

Il incombe à la direction de maintenir des systèmes d'information, des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés, garantissant que les renseignements diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de la Société sont complets et fiables. Les responsabilités du conseil d'administration comprennent l'évaluation de l'intégrité des systèmes de contrôle interne et d'information de la Société.

La Politique d'entreprise de CGI en matière de communication de l'information, document que la Société a officiellement entériné et qui fait partie de ses Textes fondamentaux, vise à sensibiliser le conseil d'administration, la haute direction et les employés à l'égard de l'approche de CGI en matière de communication de l'information. Le conseil d'administration a créé le Comité de supervision de la politique de communication de l'information, qui veille à satisfaire aux exigences en matière de communication de l'information des organismes de réglementation et supervise les pratiques de communication de l'information de la Société.

Le Comité d'audit et de gestion des risques de CGI se compose entièrement d'administrateurs indépendants respectant les exigences de la Bourse de New York et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières en matière d'indépendance et d'expérience. Le Comité d'audit et de gestion des risques assume notamment les responsabilités suivantes : a) revoir tous nos documents publics présentant des résultats financiers audités et non audités; b) répertorier et examiner les risques financiers et les risques opérationnels auxquels nous sommes exposés et revoir les diverses politiques et pratiques ayant pour but de gérer ces risques; c) examiner et évaluer l'efficacité de nos méthodes et pratiques comptables en ce qui a trait à la présentation des résultats financiers; d) examiner et surveiller nos procédures, programmes et politiques de contrôle interne, et évaluer leur pertinence ainsi que leur efficacité; e) vérifier la suffisance de nos ressources d'audit interne, y compris

le mandat et les objectifs de l'auditeur interne; f) soumettre au conseil d'administration de CGI des recommandations relatives à la nomination des auditeurs externes, s'assurer de leur indépendance, réviser les modalités de leur mission et discuter régulièrement avec eux; g) examiner les procédures d'audit; h) examiner les transactions avec les parties liées; et i) assumer toute autre responsabilité généralement attribuée aux comités d'audit et de gestion des risques ou qui lui est expressément confiée par notre conseil d'administration.

La Société a évalué, en date du 30 septembre 2012, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information et que les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont appropriés et efficaces, et qu'ils procurent un degré raisonnable d'assurance que les renseignements importants sur la Société et ses filiales consolidées leur seraient communiqués par d'autres personnes au sein de ces entités.

L'évaluation par la direction de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière et sa conclusion à cet égard ne comprennent pas les contrôles, les politiques et les procédures de Logica, qui a été acquise six semaines avant la fin de l'exercice de CGI. Les résultats de Logica depuis la date d'acquisition sont pris en compte dans les états financiers consolidés de CGI au 30 septembre 2012 et constituent environ 58 % de l'actif total au 30 septembre 2012 et environ 12 % des revenus pour l'exercice clos à cette date. Veuillez vous reporter à la note 24 des états financiers consolidés pour obtenir de plus amples renseignements.

Environnement du risque

RISQUES ET INCERTITUDES

Nous envisageons les perspectives d'avenir à long terme de la Société avec confiance. Néanmoins, il faut tenir compte des risques et incertitudes décrits ci-dessous, qui pourraient avoir une incidence sur notre capacité de réaliser notre vision stratégique et nos objectifs de croissance. Les facteurs suivants devraient être pris en considération lors de l'évaluation du potentiel de la Société à titre de placement.

Risques de marché

Risque économique—L'intensité des activités de nos clients, qui est tributaire de la conjoncture économique, a une incidence sur nos résultats opérationnels. Nous ne pouvons prédire ni les répercussions de la conjoncture économique sur nos revenus futurs ni le moment où une reprise marquée surviendra. Durant les périodes de récession, nos clients et nos clients éventuels peuvent annuler, réduire ou reporter des contrats en cours, ou encore retarder l'octroi de nouveaux mandats. Généralement, les entreprises réduisent aussi l'ampleur des projets informatiques qu'elles entreprennent durant les périodes de difficultés économiques, ce qui se traduit par une réduction du nombre d'implantations technologiques et de l'importance des mandats. En raison du nombre plus restreint de mandats durant un ralentissement, la concurrence s'intensifie ordinairement. Il peut alors arriver que les prix diminuent si certains

concurrents, surtout ceux qui disposent de ressources financières importantes, réduisent leurs tarifs pour maintenir ou accroître leur part du marché. De telles circonstances pourraient déclencher des ajustements de prix visant à respecter les dispositions de nos contrats relatives à l'étalonnage. Ces facteurs pourraient entraîner une baisse de nos prix, de nos revenus et de notre rentabilité.

Risques liés à notre secteur d'activité

Concurrence pour l'obtention des contrats—CGI évolue dans un marché mondial où la concurrence entre les fournisseurs de services en TI est vive. Certains de nos concurrents ont de plus grandes ressources financières, de meilleures capacités de mise en marché et de vente ou une plus grande portée dans certaines régions, ce qui leur permet de mieux livrer concurrence pour les nouveaux contrats. Dans certains marchés spécialisés, régionaux ou métropolitains, nos concurrents sont des petites entreprises qui possèdent des capacités spécialisées et qui peuvent fournir des services plus efficacement sur le plan économique. Certains de nos concurrents ont une plus grande présence que nous dans des pays où les coûts sont moins élevés, ce qui peut leur permettre d'offrir des services dans le monde entier à des conditions plus favorables. L'intensification de la concurrence parmi les entreprises de services en TI se traduit souvent par une pression sur les prix. Rien ne garantit que nous réussirons à fournir suffisamment de services de qualité à prix concurrentiel pour nous permettre de maintenir ou d'accroître notre part de marché.

Disponibilité et conservation de professionnels de TI qualifiés

—Le personnel qualifié fait l'objet d'une forte demande au sein du secteur des TI. De ce fait, le recrutement et la conservation d'un nombre suffisant de personnes possédant les connaissances et les habiletés souhaitées peuvent s'avérer difficiles. Par conséquent, nous devons continuer d'attirer et de fidéliser des professionnels hautement compétents et d'établir un plan de relève efficace. Si nos programmes complets visant le recrutement et la conservation de professionnels qualifiés et dévoués ne nous permettent pas d'avoir un nombre suffisant d'employés bien formés, qualifiés et détenant les cotes de sécurité gouvernementales appropriées nécessaires pour servir les besoins de nos clients, nous pourrions devoir nous tourner vers la sous-traitance ou les mutations pour combler l'écart. Si le plan de relève ne nous permet pas d'identifier les personnes ayant du potentiel ou de développer les personnes clés, nous pourrions les perdre et serions dans l'obligation de recruter et de former de nouvelles ressources, ce qui pourrait entraîner une perte de revenus ou une hausse des coûts, ce qui exercerait une pression sur notre marge.

Capacité de l'entreprise de développer et d'élargir sa gamme de services pour suivre l'évolution de la demande et les tendances technologiques

—En raison de l'évolution rapide du secteur des TI et de la baisse constante des coûts d'acquisition et de maintien d'une infrastructure technologique, nous devons anticiper la transformation des besoins de nos clients. Pour ce faire, nous devons adapter nos services et nos solutions de manière à conserver et à améliorer notre avantage concurrentiel et à préserver notre capacité à fournir des services rentables. La concurrence est féroce sur le marché des services et des solutions que nous offrons, et rien ne garantit que nous réussirons à croître et à adapter nos activités en temps opportun. Si nous tirons de l'arrière, notre capacité à garder nos

clients et à en attirer de nouveaux pourrait en souffrir, ce qui pourrait exercer des pressions sur nos revenus, notre marge bénéficiaire et les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles connexes

Risque d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui—Malgré nos efforts, les mesures que nous mettons en place pour nous assurer que nos services et nos offres ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui pourraient ne pas être efficaces, et, par conséquent, il peut arriver que des poursuites alléguant une violation de ces droits soient intentées contre nous ou nos clients. Nous établissons des contrats de licence visant le droit d'utiliser la propriété intellectuelle et pouvons par ailleurs consentir des indemnisations à l'égard de la responsabilité et des dommages-intérêts résultant des réclamations de tiers touchant des manquements relativement aux brevets, droits d'auteur, marques de commerce ou secrets commerciaux concernant notre propriété intellectuelle, nos logiciels ou d'autres solutions mises au point pour nos clients. Dans certaines circonstances, le montant de ces demandes d'indemnisation pourrait être plus élevé que les revenus provenant du client. Les réclamations et les poursuites visant la propriété intellectuelle pourraient entraîner des coûts élevés et des pertes de temps importantes, ternir notre réputation, nous obliger à conclure des ententes supplémentaires en matière de redevances et de licences, ou nous empêcher d'offrir certaines solutions ou certains services. Si nous étions empêchés de vendre ou d'utiliser des solutions ou des services incorporant un logiciel ou une technologie faisant l'objet d'un litige, cela pourrait nous faire perdre des revenus ou nous obliger à assumer des charges supplémentaires afin de modifier ces solutions avant de les intégrer à de nouveaux projets.

Clauses d'étalonnage dans certains contrats—Certains contrats d'impartition permettent aux clients d'utiliser, pour certains services précisés dans le contrat, des mécanismes d'établissement des prix fondés sur l'étalonnage des prix exigés, pour des services similaires, par d'autres fournisseurs formant un groupe de comparaison valable. Ces mécanismes tiennent compte des caractéristiques uniques de l'environnement de chaque client, et, si les résultats indiquent la présence d'un écart supérieur au seuil de tolérance convenu, nous pouvons être tenus de travailler avec le client afin d'établir une nouvelle grille de prix pour les services.

Risques liés à la protection de nos droits de propriété intellectuelle—Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos méthodes, processus, savoir-faire, outils et techniques exclusifs, ainsi que toute autre propriété intellectuelle dont nous nous servons pour fournir nos services. En règle générale, les solutions d'affaires de CGI sont protégées par le droit d'auteur, et elles sont brevetées dans certains cas. Bien que CGI prenne des mesures raisonnables pour protéger et faire valoir ses droits de propriété intellectuelle, rien ne garantit que ces mesures seront adéquates ou qu'il sera possible de les faire respecter. Le coût lié au respect de nos droits peut être considérable et peut ne pas s'avérer viable sur le plan économique. En outre, il peut arriver que les lois de certains pays où nous exerçons nos activités ne protègent pas entièrement nos droits de propriété intellectuelle. Malgré nos efforts, les mesures que nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle peuvent s'avérer insuffisantes pour prévenir ou décourager les atteintes à ces droits ou empêcher l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle. Il peut aussi arriver que nous ne détections pas l'utilisation non autorisée de notre propriété

intellectuelle ou que nous ne prenions pas les mesures convenables pour assurer le respect de nos droits de propriété intellectuelle.

Risques liés à notre entreprise

Risques associés à notre stratégie de croissance—La stratégie de croissance et d'acquisition de CGI se définit en fonction de quatre piliers de croissance : premièrement, la croissance interne grâce à l'obtention de nouveaux contrats, aux prolongations et aux renouvellements dans les secteurs de l'impartition et de l'intégration de systèmes; deuxièmement, l'obtention de contrats d'impartition de grande envergure; troisièmement, les acquisitions d'entreprises de plus petite taille ou servant des créneaux particuliers; et quatrièmement, les acquisitions transformationnelles.

Notre capacité de prospérer grâce à la croissance interne et à l'obtention de nouveaux contrats d'impartition de grande envergure est contrariée par un certain nombre de facteurs qui échappent à notre contrôle, notamment l'allongement de notre cycle de ventes pour d'importants contrats d'impartition.

Notre capacité de prospérer grâce aux acquisitions d'entreprises servant des créneaux particuliers et aux acquisitions transformationnelles dépend de notre capacité d'identifier des cibles d'acquisition appropriées et d'évaluer correctement le potentiel de ces transactions à la lumière de nos objectifs financiers et opérationnels. Nous ne pouvons pas garantir que nous continuerons de trouver des cibles d'acquisition appropriées, que nous réaliserons de nouvelles acquisitions qui satisfont à nos critères économiques ni que les sociétés que nous acquérons s'intégreront harmonieusement à CGI et augmenteront tangiblement la valeur de l'entreprise conformément aux attentes.

Si nous ne pouvons pas mettre en œuvre notre stratégie de croissance et d'acquisition, nous ne pourrions probablement pas conserver nos taux de croissance historiques ou prévus.

Variabilité des résultats financiers—Notre capacité de maintenir et d'accroître nos revenus dépend non seulement de la mise en œuvre de notre stratégie de croissance et d'acquisition, mais aussi d'un certain nombre d'autres facteurs, notamment notre capacité d'introduire et de livrer de nouveaux revenus et services, un cycle de vente prolongé, la nature cyclique des achats de services et de produits informatiques, la nature de l'entreprise d'un client et la structure des contrats avec les clients. Ces facteurs, et bien d'autres, rendent difficile la prévision des résultats financiers pour une période donnée.

Fluctuations liées aux secteurs d'activité—Les acquisitions et d'autres transactions peuvent faire fluctuer la composition de nos revenus en ce qui a trait à l'apport relatif des projets de plus courte durée (les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils) et à celui des contrats de plus longue durée (les mandats d'impartition). Si le poids relatif des projets d'intégration de systèmes et de services-conseils augmentait, il pourrait en résulter une variation plus prononcée des revenus d'un trimestre à l'autre.

Risque financier et risque opérationnel associés aux marchés internationaux—Nous gérons des activités dans de nombreux pays du monde. L'envergure de nos activités nous rend tributaires de plusieurs facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats : les fluctuations des taux de change (voir la rubrique « Risque de change »); le fardeau résultant de l'obligation d'observer

un grand nombre de lois nationales et locales différentes (voir la rubrique « Risque associé à la réglementation »), les incertitudes liées à la diversité des cultures et des pratiques commerciales dans les différentes régions du monde; l'instabilité politique, sociale et économique, y compris les menaces liées au terrorisme, au désordre civil, à la guerre, aux catastrophes naturelles et aux pandémies. N'importe lequel des risques auxquels nos activités internationales nous exposent ou l'ensemble de ces risques pourraient se réaliser et provoquer une baisse de notre rentabilité.

Défis organisationnels associés à notre envergure—À la suite de l'acquisition de Logica, notre organisation a doublé de taille et a étendu ses activités à la fois en Europe et en Asie. Nous devons désormais transmettre notre culture, nos normes, nos valeurs de base et nos politiques à l'échelle des entreprises acquises et les maintenir dans nos activités existantes. Toutefois, communiquer et gérer ces normes dans une vaste organisation mondiale comporte de nombreux défis et s'avère un long processus. Les entreprises acquises peuvent se montrer réfractaires au changement et tenir aux anciennes méthodes, normes et pratiques, ce qui pourrait nuire à notre capacité d'agir sur les occasions d'affaires. Il faut également tenir compte des différences culturelles des divers pays qui peuvent faire obstacle aux nouvelles idées ou à l'adoption de notre vision stratégique. Si nous ne réussissons pas à tisser des liens étroits à l'échelle de la Société, nous pourrions ne pas être en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

Impôts et taxes—En estimant notre impôt sur les bénéfices à payer, la direction utilise des principes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être soutenues par les administrations fiscales pertinentes. Nous ne pouvons cependant affirmer avec certitude que nos avantages fiscaux futurs ou notre passif d'impôt seront considérablement différents de nos estimations ou de nos attentes. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent à nos activités changent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les bénéfices futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité dans les différents pays où nous menons nos activités. De plus, nos déclarations d'impôt font continuellement l'objet de révision par les administrations fiscales pertinentes; ce sont ces administrations fiscales qui détermineront le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, ou de tous les avantages fiscaux futurs ou passifs d'impôt futur ou de toute charge d'impôt sur les bénéfices que nous pourrions comptabiliser à la longue. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative importante sur notre bénéfice net ou sur nos flux de trésorerie nets et nuirait à nos activités et à notre rentabilité, à la disponibilité des crédits d'impôt, au coût des services que nous offrons et à la disponibilité des déductions pour pertes opérationnelles dans le cadre du développement de notre infrastructure mondiale de prestation des services.

Risque de crédit associé aux créances clients—Le recouvrement d'une manière efficace et en temps opportun des montants qui nous sont dus nous permet de maintenir nos flux de trésorerie et notre bénéfice net provenant des activités opérationnelles. Les provisions que nous constituons à l'égard du manque à gagner prévu sont fondées sur des estimations faites par la direction et sur notre évaluation de la solvabilité de nos clients, facteurs qui pourraient

s'avérer inadéquats à la lumière des résultats réels. Si nous ne fournissons pas nos services conformément aux modalités de nos contrats et selon les attentes raisonnables des clients, et si nous ne facturons pas nos services correctement et en temps opportun, nos recouvrements peuvent en souffrir, ce qui peut nuire directement à nos revenus, à notre bénéfice net et à nos flux de trésorerie. En outre, un ralentissement économique prolongé peut pousser bon nombre de nos clients à suspendre ou à reporter leurs projets, freiner leur capacité à payer pour les services déjà rendus et, éventuellement, entraîner un manquement à leurs obligations en vertu des contrats existants, chacune de ces éventualités pouvant donner lieu à une baisse des revenus et nuire à nos perspectives.

Changements importants touchant les principales entreprises clients, résultant par exemple de l'évolution de leur situation financière, de fusions ou d'acquisitions d'entreprises—Le regroupement de nos clients en raison de fusions et d'acquisitions peut entraîner une perte ou une baisse de nos activités si la nouvelle société confie ses besoins en technologies de l'information à un autre fournisseur de services ou décide d'internaliser ces fonctions. Si les besoins en technologies de l'information d'un client s'accroissent en raison d'acquisitions ou d'activités, nous pourrions ne plus avoir la portée géographique ou la masse critique pour servir le client efficacement, ce qui se traduirait par la perte du client et nuirait à nos perspectives. Rien ne garantit que nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance visant à maintenir et à accroître notre portée géographique et notre masse critique dans les marchés que nous ciblons.

Risque de résiliation anticipée des contrats—Si nous n'exécutons pas nos mandats conformément aux ententes contractuelles conclues avec nos clients, certains pourraient décider de résilier leurs contrats avant la date d'échéance prévue, ce qui aurait pour effet de réduire notre bénéfice ainsi que nos flux de trésorerie et pourrait avoir une incidence sur la valeur de notre carnet de commandes. En outre, certains de nos contrats d'impartition comportent des dispositions permettant aux clients de les résilier pour des raisons de commodité, en cas de changement d'intention de leur part ou en cas de changement de contrôle de CGI. La résiliation anticipée de contrats peut également découler de l'exercice d'un droit légal ou de circonstances qui échappent à notre volonté ou à celle de nos clients et qui empêchent la poursuite du contrat. En cas de résiliation anticipée, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les coûts liés au contrat incorporés à l'actif ni d'éliminer les coûts récurrents engagés dans le cadre du contrat.

Risques liés à l'estimation des coûts—Pour que nous puissions dégager des marges acceptables, il faut que nous sachions établir les prix de nos services en nous fondant sur une estimation exacte des coûts et des heures de travail nécessaires pour réaliser les projets ou exécuter les contrats d'impartition à long terme. De plus, une partie substantielle de nos contrats visant la réalisation de projets est exécutée en contrepartie de prix fixes. Dans ces cas, la facturation des travaux s'effectue selon les modalités du contrat signé avec le client et les revenus sont constatés en fonction du pourcentage de l'effort engagé par rapport aux coûts totaux estimés pour la durée du contrat. Nos estimations se fondent sur notre appréciation de l'efficacité avec laquelle nous pourrions déployer nos méthodes et nos professionnels pour réaliser le contrat considéré, conformément à notre Cadre de gestion du partenariat client (le « Cadre »), un

ensemble structuré de processus qui aide les équipes à appliquer des normes homogènes d'excellence à tous les contrats. Si nous n'appliquons pas le Cadre adéquatement, si nous ne réussissons pas à estimer correctement le temps ou les ressources nécessaires pour remplir nos obligations au titre d'un contrat, ou si des facteurs imprévus surviennent, y compris certains facteurs indépendants de notre volonté, il peut y avoir des répercussions sur les coûts ou les calendriers de réalisation, ce qui nous empêcherait d'atteindre les marges bénéficiaires prévues.

Risques liés aux ententes de collaboration et aux contrats de sous-traitance—Nous dégageons des revenus importants des contrats que nous concluons en collaboration avec d'autres fournisseurs. Dans le cadre de certaines ententes de collaboration, nous sommes le principal fournisseur, tandis que dans d'autres, le sous-traitant. Dans les deux cas, nous comptons sur les relations que nous avons établies avec d'autres fournisseurs pour créer des possibilités d'affaires, et nous envisageons de continuer dans cette voie. Lorsque nous sommes le principal fournisseur, nous devons maintenir de bonnes relations avec d'autres fournisseurs, à défaut de quoi nous pourrions éprouver du mal à attirer des collaborateurs compétents. Parallèlement, si nous sommes le sous-traitant et que nos relations sont compromises, d'autres fournisseurs pourraient réduire le volume de travail qu'ils nous accordent, l'accorder à un concurrent ou offrir les services directement au client pour nous faire concurrence. Dans tous les cas, notre entreprise, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats des activités pourraient être touchés.

Capacité de nos partenaires de respecter leurs engagements—En raison de l'envergure et de la complexité croissantes des contrats, il se peut que nous devions nous appuyer sur des sous-traitants externes, y compris des fournisseurs de logiciels et de matériel, pour respecter nos engagements. Le cas échéant, notre réussite dépend de la capacité de ces tiers à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. Si nos partenaires ne s'acquittent pas de leurs obligations, notre aptitude à exécuter un contrat peut être compromise, ce qui peut avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité.

Risque associé aux garanties—Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des ententes qui peuvent comporter des engagements d'indemnisation ou des garanties lors de transactions telles que la prestation de services-conseils ou de services d'impartition, la cessation d'activités commerciales, les contrats de location ou la constitution d'engagements financiers. Ces engagements d'indemnisation ou garanties peuvent nous obliger à dédommager nos cocontractants des coûts ou des pertes résultant de diverses circonstances telles que le défaut de respecter les engagements ou la violation d'une garantie, l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle, les réclamations qui peuvent surgir dans le cadre de la prestation des services ou des poursuites qui pourraient être entamées contre les cocontractants.

Risque associé aux taux d'utilisation des ressources humaines—Si nous voulons maintenir notre marge bénéficiaire, nous devons gérer, à chacune des régions géographiques, la charge de travail de nos professionnels, qui doivent avoir un taux d'utilisation élevé tout en étant assez disponibles pour nous permettre d'affecter des employés additionnels aux nouveaux contrats. Pour maintenir un

taux d'utilisation efficace, nous devons prévoir la charge de travail de nos professionnels tout en gérant adéquatement les programmes de recrutement, de formation et de restructuration, et les taux de départs naturels. Si nous échouons à cette tâche ou si nous sommes limités en ce sens par les lois et les règlements en vigueur, particulièrement en Europe, nos taux d'utilisation pourraient diminuer, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et notre rentabilité. Inversement, un manque de ressources entraverait nos occasions d'affaires et notre capacité d'accroître nos revenus.

Risque associé à la concentration de la clientèle—Nous dégageons une tranche considérable de nos revenus des services que nous fournissons au gouvernement fédéral des États-Unis et à ses organismes gouvernementaux, et nous comptons continuer dans cette voie. Si une importante agence publique fédérale des États-Unis limitait, réduisait ou éliminait le travail qu'elle nous accorde, nous pourrions être dans l'incapacité de récupérer les revenus perdus par du travail attribué par d'autres agences ou clients, ce qui pourrait nuire de manière marquée à notre entreprise, à nos perspectives, à notre situation financière et à nos résultats des activités. Même si, selon les IFRS, un gouvernement national et ses ministères et organismes gouvernementaux ne représentent qu'un seul client, notre clientèle du secteur gouvernemental des États-Unis est très diversifiée, puisque nous avons des contrats en vigueur avec plusieurs ministères et organismes gouvernementaux différents.

Risque associé aux affaires émanant des administrations publiques—Les réorientations des politiques de dépenses publiques ou des priorités budgétaires des gouvernements pourraient avoir une incidence directe sur nos résultats financiers. Plusieurs facteurs sont susceptibles de réduire l'ampleur de nos activités auprès des administrations publiques, notamment : la réduction des contrats accordés par les gouvernements à des firmes de services-conseils et de services en TI; une diminution substantielle des dépenses touchant l'ensemble des gouvernements ou certains ministères ou organismes gouvernementaux en particulier; l'adoption de nouvelles lois/mesures visant les sociétés qui fournissent des services aux gouvernements; les délais d'acquittement de nos factures par les bureaux de paiement gouvernementaux; la conjoncture économique et politique en général. Ces facteurs et d'autres pourraient avoir pour effet de diminuer nos revenus futurs en incitant les ministères et organismes gouvernementaux à diminuer leurs contrats d'achat, à exercer leur droit de mettre fin à des contrats, à émettre des ordres de suspension temporaire des travaux ou à s'abstenir d'exercer leur droit de renouveler des contrats. En cas de réduction des dépenses des gouvernements ou de compressions budgétaires au sein de ces ministères et organismes, il pourrait arriver que la rentabilité continue de ces contrats ou la possibilité d'obtenir des contrats supplémentaires des mêmes sources soient compromises.

Risque associé à la réglementation—Nos activités internationales nous obligent à être conformes aux lois de nombreux territoires, notamment les lois sur la corruption, les restrictions commerciales, l'immigration, les impôts, les valeurs mobilières, la concurrence, la confidentialité des données et les relations de travail. L'obligation d'observer ces différentes exigences de partout dans le monde représente un défi et mobilise d'importantes ressources. Le caractère parfois contradictoire des lois et des règlements, l'absence, dans certains territoires, de lois efficaces pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, les restrictions sur la circulation de trésorerie et

d'autres actifs, les restrictions touchant l'importation ou l'exportation de certaines technologies, ou les restrictions visant le rapatriement des bénéficiaires, ce qui aurait pour effet de réduire nos bénéfices, peuvent nous exposer à des amendes pour non-respect et nuire à notre réputation.

Nos activités auprès du gouvernement fédéral des États-Unis et de ses organismes gouvernementaux doivent être conformes aux lois et règlements complexes liés aux contrats conclus avec des administrations publiques. Ces lois, notamment, s'assurent du respect de l'intégrité du processus d'approvisionnement, imposent des exigences à l'égard de l'information à fournir et régissent les questions relatives à la sécurité nationale. Par exemple, nous faisons régulièrement l'objet de vérifications par des organismes gouvernementaux américains relativement à l'observation de ces règles. Si nous ne sommes pas conformes aux exigences, nous pourrions nous voir imposer des pénalités et des sanctions, y compris la résiliation du contrat, la suspension des paiements, la suspension ou l'interdiction de faire affaire avec le gouvernement fédéral et des amendes.

Poursuites liées à nos travaux—Nous créons, déployons et entretenons des solutions en TI qui sont souvent essentielles aux activités commerciales de nos clients. Il peut arriver que des retards imprévus, des renégociations, de nouvelles exigences des clients ou des retards dans la réalisation des projets nous empêchent de réaliser de grands projets de la manière prévue. En outre, les solutions que nous créons peuvent comporter des défauts qui nuisent à leur performance, ne pas répondre aux besoins de nos clients ou ne pas offrir un service acceptable. De tels problèmes pourraient donner lieu à des poursuites qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités commerciales, sur nos résultats opérationnels, sur notre situation financière et sur notre réputation professionnelle. Nos contrats contiennent ordinairement des dispositions limitant le risque de poursuites liées à nos services et aux applications que nous élaborons. Il se pourrait que ces dispositions ne nous protègent pas adéquatement ou ne soient pas applicables dans certaines circonstances ou en vertu des lois en vigueur à certains endroits.

Risques associés à l'information et à l'infrastructure—Dans le cadre de nos activités, les applications et les renseignements de nos clients, y compris leurs renseignements exclusifs, doivent souvent être traités et enregistrés sur nos réseaux et nos systèmes, ainsi que dans des centres de traitement des données que nous gérons. La perte, le vol ou la destruction des renseignements numériques et de matériel connexe, de même que la défaillance du matériel ou des systèmes, peuvent entraîner l'interruption temporaire de nos services. Les défaillances peuvent découler de l'erreur humaine dans un cadre de fonctionnement normal, d'entretien ou de mise à niveau, d'actes de piratage, de vandalisme (y compris les attaques par déni de service et les virus), de vol ou d'accès non autorisé par des tiers, ainsi que de pannes de courant et surtensions, inondations, incendies, catastrophes naturelles ou autres. Les mesures que nous prenons pour protéger les renseignements et les logiciels, y compris les contrôles physiques et logiques d'accès aux locaux et aux renseignements ainsi que les systèmes d'appoint, peuvent ne pas prévenir la perte, le vol ou la destruction des renseignements de nos clients ni les interruptions de service. Ces événements peuvent entraîner une perte financière ou des dommages.

Risque d'atteinte à notre réputation—Notre capacité à livrer concurrence efficacement dans le marché des services en TI dépend de la réputation de CGI à titre de fournisseur de services et de partenaire à long terme compétent et digne de confiance. La nature de nos activités nous expose au potentiel de perte et de destruction des renseignements de nos clients, d'accès non autorisé à ceux-ci ou d'interruptions temporaires de service. Selon la nature des renseignements ou des services en question, ces événements peuvent nuire à la perception de la Société sur le marché. Le cas échéant, notre capacité d'attirer de nouveaux clients et de conserver les clients existants pourrait s'en ressentir, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et nos bénéfices.

Risques associés à l'intégration de nouvelles activités—La direction doit consacrer beaucoup de temps et d'attention à l'intégration des nouvelles activités découlant de notre stratégie d'acquisition ou d'importants contrats d'impartition. Le temps que consacrent les membres de la direction aux activités d'intégration peut nuire à leurs tâches habituelles, ce qui pourrait exercer une pression sur les revenus et les bénéfices tirés de nos activités existantes. De plus, la tâche que la direction est appelée à accomplir afin d'instaurer des normes, des mécanismes de contrôle, des procédures et des politiques uniformes dans toutes les nouvelles activités afin de les harmoniser avec nos unités opérationnelles existantes est fort complexe et potentiellement accaparante. Les activités d'intégration peuvent occasionner des difficultés opérationnelles, des charges et des obligations inattendues. Si nous ne réussissons pas à exécuter notre stratégie d'intégration en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts, nous aurons de la difficulté à atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

Risques de liquidité et de financement—La croissance future de la Société dépend du succès de sa stratégie d'entreprise, laquelle dépend, quant à elle, de la capacité de la Société de stimuler la croissance interne et de conclure des acquisitions d'entreprises. De par sa nature, notre stratégie de croissance exige que nous financions les investissements nécessaires au moyen de la trésorerie provenant de nos activités existantes, de montants empruntés en vertu de nos conventions de crédit existantes et éventuelles, ainsi que de l'émission d'actions à même notre capital-actions en faveur des contreparties aux opérations ou du grand public. L'obtention du financement nécessaire dépend de la capacité des marchés financiers à satisfaire nos besoins en temps opportun, en fonction de taux d'intérêt et de cours raisonnables qui s'inscrivent dans le cadre d'objectifs rentables. La hausse des taux d'intérêt, la volatilité du cours de nos actions et la capacité de nos prêteurs actuels à satisfaire nos besoins en liquidités sont autant de facteurs qui peuvent restreindre notre accès au financement dont nous avons besoin. Si nous ne sommes pas en mesure d'obtenir le financement nécessaire, nous pourrions ne pas atteindre nos objectifs de croissance.

Risque de change—La plupart de nos revenus et de nos frais sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Les variations des taux de change ont une incidence sur les résultats de nos activités étant donné qu'ils sont présentés en dollars canadiens. Ce risque est réduit en partie par une couverture naturelle de rapprochement des charges et des revenus libellés dans la même devise et l'utilisation de dérivés dans notre stratégie de couverture à l'échelle mondiale. Cependant, ces possibilités de couvertures naturelles pourraient diminuer à mesure que nous continuons notre croissance

internationale. À l'exception des produits financiers utilisés dans le cadre de notre stratégie de couverture, nous ne participons pas au marché des instruments financiers dérivés.

Comme notre portée en Europe s'est accrue, l'incertitude liée à la capacité de certains pays européens de continuer à rembourser leur dette souveraine et les mesures économiques sévères qui s'y rattachent pourraient déstabiliser l'euro. De même, compte tenu de l'étendue de nos activités aux États-Unis, si le dollar américain continue de se déprécier par rapport au dollar canadien, nos résultats financiers à l'échelle mondiale pourraient ne pas satisfaire aux attentes.

POURSUITES JUDICIAIRES

La Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, d'audits, de réclamations et de litiges dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces procédures pourraient entraîner des coûts importants. Même si l'issue de ces questions est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur les résultats des activités ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
(800) 564-6253

Relations avec les investisseurs

Lorne Gorber
Vice-président principal, Communications
et relations avec les investisseurs
Téléphone : (514) 841-3355
lorne.gorber@cgi.com

Rapports de la direction et des auditeurs

DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction du Groupe CGI inc. (la « Société ») est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et opérationnelle présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés ci-joints.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les états financiers consolidés de la Société sont soumis à un audit par les auditeurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l., dont le rapport est présenté ci-après. Les auditeurs indépendants ont été nommés par les actionnaires de la Société afin de réaliser un audit intégré des états financiers consolidés de la Société et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. En outre, le Comité de gestion de la Société passe en revue les obligations d'information et supervise le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent périodiquement les auditeurs indépendants ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et soumettent des recommandations appropriées au conseil d'administration. Les auditeurs indépendants peuvent consulter librement et en tout temps le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

[signé]

Michael E. Roach

[signé]

R. David Anderson

Le 27 novembre 2012

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même si le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

Nous avons fait l'acquisition de Logica plc (« Logica ») le 20 août 2012. Dans notre évaluation, nous n'avons pas tenu compte du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Logica. Les comptes de Logica depuis la date d'acquisition sont pris en compte dans les états financiers consolidés de CGI au 30 septembre 2012 et constituaient environ 58 % de l'actif total au 30 septembre 2012 (y compris les immobilisations incorporelles et le goodwill), environ 12 % des revenus et une perte nette de 259 981 000 \$ pour l'exercice clos à cette date. Se reporter à la note 24 des états financiers consolidés pour une analyse de cette acquisition.

À la fin de l'exercice 2012 de la Société, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction du cadre établi dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2012, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2012 a été audité par les auditeurs indépendants de la Société, comme il est énoncé dans leur rapport figurant à la page 38.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

[signé]

Michael E. Roach

Le 27 novembre 2012

[signé]

R. David Anderson

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. (la « Société ») en date du 30 septembre 2012, en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (les « critères du COSO »). Il incombe à la direction de la Société de maintenir l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de procéder à l'évaluation de l'efficacité de celui-ci, tel qu'il est inclus dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en nous fondant sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été maintenue à tous les égards importants. Notre audit a consisté à acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, à évaluer le risque qu'une faiblesse importante existe, à tester et à évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne basé sur l'évaluation du risque, et à mettre en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires selon les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend les conventions et les procédures qui : 1) ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société; 3) fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. Les projections de toute évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures sont également assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux conventions ou aux procédures diminue.

Comme il est mentionné dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint, l'évaluation par la direction de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et sa conclusion à cet égard ne comprenaient pas les contrôles internes de Logica plc. Celle-ci est prise en compte dans les états financiers consolidés de 2012 de la Société et constituait environ 58 % de l'actif total au 30 septembre 2012 (y compris les immobilisations incorporelles et le goodwill), environ 12 % des revenus et une perte nette de 259 981 000 \$ pour l'exercice clos à cette date. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. ne comprenait pas non plus une évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Logica plc.

À notre avis, la Société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 30 septembre 2012, selon les critères du COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, des états financiers consolidés de la Société au 30 septembre 2012 et pour l'exercice clos à cette date. Notre rapport, daté du 27 novembre 2012, exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers.

[signé]

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada

Le 27 novembre 2012

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe CGI inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 30 septembre 2012 et 2011 et au 1^{er} octobre 2010, et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2012 et 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comprend également des tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés et l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 septembre 2012 et 2011 et au 1^{er} octobre 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2012 et 2011 conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autres points

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. en date du 30 septembre 2012, fondé sur les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission, et notre rapport daté du 27 novembre 2012 exprime une opinion sans réserve sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

[signé]

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal, Canada

Le 27 novembre 2012

États consolidés du résultat

Pour les exercices clos les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

	2012	2011
	\$	\$
Revenus	4 772 454	4 223 942
Charges opérationnelles		
Coûts des services et frais de vente et d'administration (note 19)	4 226 859	3 690 960
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration (note 24)	254 973	3 675
Charges financières (note 21)	42 099	19 395
Revenus financiers	(5 318)	(3 552)
Autres revenus	(3 955)	(7 647)
Gain de change	(1 134)	(3 365)
Quote-part du bénéfice net de la coentreprise	(3 996)	(13 359)
	4 509 528	3 686 107
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	262 926	537 835
Charge d'impôt sur les bénéfices (note 23)	131 397	99 696
Bénéfice net	131 529	438 139
Bénéfice par action (note 17)		
Bénéfice de base par action	0,50	1,65
Bénéfice dilué par action	0,48	1,59

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2012	2011
	\$	\$
Bénéfice net	131 529	438 139
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices)	(20 195)	12 275
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s découlant de la conversion des instruments financiers désignés comme couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices)	10 766	(4 695)
Pertes nettes non réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices)	(11 615)	(9 197)
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) non réalisé(e)s (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices)	5 210	(632)
Gains nets non réalisés sur les placements disponibles à la vente (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices)	987	2 352
Autres éléments du résultat global	(14 847)	103
Résultat global	116 682	438 242

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Au 30 septembre 2012	Au 30 septembre 2011	Au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie <i>(note 4)</i>	113 103	136 211	108 529
Placements courants	14 459	10 166	13 196
Créances clients <i>(note 5)</i>	1 446 149	490 484	426 241
Travaux en cours	744 482	391 066	357 666
Charges payées d'avance et autres actifs courants	244 805	100 407	69 198
Impôt sur les bénéfices	24 650	4 252	7 169
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients	2 587 648	1 132 586	981 999
Fonds détenus pour des clients <i>(note 6)</i>	202 407	247 622	248 695
Total des actifs courants	2 790 055	1 380 208	1 230 694
Immobilisations corporelles <i>(note 7)</i>	500 995	249 901	236 632
Coûts liés à des contrats <i>(note 8)</i>	167 742	107 242	133 109
Immobilisations incorporelles <i>(note 9)</i>	858 892	292 133	369 036
Autres actifs non courants <i>(note 10)</i>	96 351	55 593	41 623
Actifs d'impôt différé <i>(note 23)</i>	219 590	9 882	22 888
Participation dans une coentreprise	—	26 373	22 814
Goodwill <i>(note 11)</i>	5 819 817	2 536 022	2 525 413
	10 453 442	4 657 354	4 582 209
Passif			
Passifs courants			
Découvert bancaire <i>(note 4)</i>	—	75 538	—
Fournisseurs et autres créditeurs	1 156 737	303 641	297 801
Rémunération à payer	539 779	183 842	185 651
Revenus différés	443 596	152 938	143 302
Impôt sur les bénéfices	177 030	51 822	85 534
Provisions <i>(note 12)</i>	160 625	12 125	10 998
Tranche courante de la dette à long terme <i>(note 14)</i>	52 347	896 012	114 577
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients	2 530 114	1 675 918	837 863
Obligations liées aux fonds des clients	197 986	244 660	248 695
Total des passifs courants	2 728 100	1 920 578	1 086 558
Passifs d'impôt différé <i>(note 23)</i>	171 130	149 394	188 860
Provisions non courantes <i>(note 12)</i>	216 507	27 672	9 265
Tranche non courante de la dette à long terme <i>(note 14)</i>	3 196 061	109 669	1 039 299
Obligations au titre des prestations de retraite <i>(note 29)</i>	118 078	7 035	6 228
Autres passifs non courants <i>(note 13)</i>	601 232	93 775	102 764
	7 031 108	2 308 123	2 432 974
Capitaux propres			
Bénéfices non distribués	1 113 225	1 057 599	845 290
Cumul des autres éléments du résultat global <i>(note 22)</i>	(275)	14 572	14 469
Capital-actions <i>(note 15)</i>	2 201 694	1 178 559	1 195 069
Surplus d'apport	107 690	98 501	94 407
	3 422 334	2 349 231	2 149 235
	10 453 442	4 657 354	4 582 209

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil

[signé]

Michael E. Roach
Administrateur

[signé]

Serge Godin
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2011	1 057 599	14 572	1 178 559	98 501	2 349 231
Bénéfice net pour l'exercice	131 529	—	—	—	131 529
Autres éléments du résultat global pour l'exercice	—	(14 847)	—	—	(14 847)
	1 189 128	(275)	1 178 559	98 501	2 465 913
Charge au titre des paiements fondés sur des actions (note 16c)	—	—	—	12 520	12 520
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions	—	—	—	12 626	12 626
Émission d'actions ordinaires classe A, déduction faite des coûts de transaction (note 15)	—	—	999 178	—	999 178
Exercice d'options sur actions (note 15)	—	—	64 033	(16 010)	48 023
Rachat d'actions subalternes classe A (note 15)	(75 903)	—	(26 942)	—	(102 845)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 15)	—	—	(14 252)	—	(14 252)
Vente d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 15)	—	—	1 118	53	1 171
Solde au 30 septembre 2012	1 113 225	(275)	2 201 694	107 690	3 422 334

	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} octobre 2010	845 290	14 469	1 195 069	94 407	2 149 235
Bénéfice net pour l'exercice	438 139	—	—	—	438 139
Autres éléments du résultat global pour l'exercice	—	103	—	—	103
	1 283 429	14 572	1 195 069	94 407	2 587 477
Charge au titre des paiements fondés sur des actions (note 16c)	—	—	—	16 645	16 645
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions	—	—	—	1 790	1 790
Exercice d'options sur actions (note 15)	—	—	66 065	(14 341)	51 724
Rachat d'actions subalternes classe A (note 15)	(225 019)	—	(80 009)	—	(305 028)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 15)	—	—	(2 566)	—	(2 566)
Variation d'un investissement dans une filiale	(811)	—	—	—	(811)
Solde au 30 septembre 2011	1 057 599	14 572	1 178 559	98 501	2 349 231

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre
(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	2012	2011
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	131 529	438 139
Ajustements pour :		
Amortissement (note 20)	231 398	223 354
Charge d'impôt différé (note 23)	(22 306)	(22 423)
Perte de change	158	(1 201)
Charges au titre des paiements fondés sur des actions (note 16c))	12 520	16 645
Gain découlant de la vente d'une entreprise (note 24)	—	(3 655)
Gain découlant de la cession de la participation dans une coentreprise (note 25)	(2 981)	—
Quote-part du bénéfice net de la coentreprise	(3 996)	(13 359)
Perte sur le remboursement de la dette prise en charge dans le cadre de l'acquisition d'entreprise (note 26)	83 632	—
Dividende reçu de la coentreprise	7 350	9 800
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 26)	175 958	(77 298)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	613 262	570 002
Activités d'investissement		
Variation nette des placements courants	(5 203)	1 984
Acquisition d'entreprise (compte tenu du découvert bancaire pris en charge) (note 24)	(2 734 795)	(618)
Achat d'options d'achat liées à l'acquisition proposée (note 24)	(7 146)	—
Produit tiré de la cession de la participation dans une coentreprise (note 25)	26 000	—
Produit tiré de la vente d'une entreprise (note 24)	4 583	4 104
Acquisition d'immobilisations corporelles	(64 555)	(64 980)
Ajouts de coûts liés à des contrats	(25 325)	(27 897)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(43 658)	(26 893)
Ajouts d'autres actifs non courants	(2 208)	(2 510)
Acquisition de placements non courants	(976)	(14 204)
Paiement provenant des montants à recevoir à long terme	4 249	—
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(2 849 034)	(131 014)
Activités de financement		
Variation nette des facilités de crédit	(158 618)	(104 278)
Augmentation de la dette à long terme	2 416 781	—
Remboursement de la dette à long terme	(62 817)	(129 741)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre de l'acquisition d'entreprise (note 24)	(891 354)	—
Règlement de contrats à terme	50 171	(1 275)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 15)	(14 252)	(2 566)
Vente d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 15)	1 171	—
Rachat d'actions subalternes classe A (note 15)	(102 845)	(305 028)
Émission d'actions subalternes classe A, déduction faite des coûts de transaction	1 047 243	52 091
Variation d'un investissement dans une filiale (note 24)	—	(811)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	2 285 480	(491 608)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 722	4 764
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, déduction faite du découvert bancaire	52 430	(47 856)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite du découvert bancaire, au début de la période	60 673	108 529
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite du découvert bancaire, à la fin de la période (note 4)	113 103	60 673

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 26)

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2012 et 2011

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

NOTE 1

Description des activités

Le Groupe CGI inc. (la « Société »), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, gère des services en technologies de l'information (« services en TI »), ainsi que des services en gestion des processus d'affaires, afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. Les services de la Société comprennent la gestion des TI et des processus d'affaires (« impartition »), l'intégration de systèmes, des services-conseils, ainsi que la vente de licences d'utilisation de logiciels. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), qui a été remplacée par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

NOTE 2

Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés représentent les premiers états financiers annuels de la Société préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), et IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, tel qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). De plus, les états financiers consolidés ont été préparés selon les méthodes comptables décrites à la note 3, « Sommaire des principales méthodes comptables », qui sont fondées sur les IFRS et sur les interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC »). Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme pour toutes les périodes présentées.

La première date à laquelle ont été appliquées les IFRS est le 1^{er} octobre 2010. Les états financiers consolidés étaient préparés auparavant selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Toutefois, les PCGR du Canada diffèrent à certains égards des IFRS. Les chiffres comparatifs présentés ont été traités afin de tenir compte de ces ajustements. Les rapprochements et les descriptions découlant de la transition des PCGR du Canada aux IFRS relatifs aux capitaux propres, au bénéfice net, au résultat global, aux flux de trésorerie et aux bilans consolidés sont expliqués à la note 33, « Transition aux IFRS ».

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2012 et 2011 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 27 novembre 2012.

NOTE 3

Sommaire des principales méthodes comptables

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés. Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et pose des jugements qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres et sur les renseignements fournis quant aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation d'estimations et de jugements, les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces jugements. Les estimations et les jugements importants incluent la répartition du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises, l'impôt sur les bénéficiaires, les éventualités et les provisions, la comptabilisation des revenus (y compris les provisions pour pertes estimatives relatives à un contrat), les paiements fondés sur des actions, les crédits d'impôt à l'investissement et autres programmes gouvernementaux, les obligations au titre des prestations définies et les actifs au titre des prestations de retraite, ainsi que la dépréciation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill. Une description des estimations et jugements importants figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés.

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus essentiellement au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires, tel qu'il est indiqué à la note 1.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise les revenus lorsque les conditions suivantes sont satisfaites : il y a des preuves claires de l'existence d'un accord; il est possible d'évaluer de façon fiable le montant des revenus et des charges connexes; il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société; le degré d'avancement des travaux peut être mesuré de façon fiable lorsque des services sont fournis et les risques et avantages importants inhérents à la propriété, dont notamment le contrôle effectif, ont été transférés aux clients lorsque des biens sont vendus. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des remises, rabais pour quantités et taxes de vente connexes.

Certains accords de la Société peuvent comprendre des clauses d'acceptation par le client. Chaque clause est étudiée pour déterminer si le processus de génération des bénéficiaires est terminé lorsque le service est rendu. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation formelle du client pour comptabiliser les revenus à condition que la Société fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les clauses d'acceptation sont remplis. Parmi les critères revus, notons les accords semblables signés par le passé, si ces clauses sont uniques au client ou si elles s'appliquent à tous les accords, la durée des modalités d'acceptation et les antécédents spécifiques au client.

Les revenus tirés d'accords liant la rémunération aux gains réalisés par le client sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les bénéficiaires résultant de ces accords généreront la valeur sur laquelle la comptabilisation des revenus repose.

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels et de matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Plusieurs facteurs sont généralement à considérer pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent, à savoir si la Société est le principal obligé du client, si elle ajoute une valeur significative au bien ou au service du fournisseur ou si elle assume des risques de livraison et de crédit.

Les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est établi qu'une perte est probable et sont classées dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts estimatifs sur le total des revenus estimatifs du contrat.

Note 3 – Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Accords comprenant des éléments multiples

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, lesquels sont décrits ci-dessous. Dans le cadre d'un accord visant la prestation d'éléments multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque élément identifiable séparément en fonction de son prix de vente relatif. Un élément est considéré comme étant identifiable séparément s'il a une valeur en soi pour le client. Pour évaluer si un accord visant la prestation d'éléments multiples contient des éléments identifiables séparément, la direction doit exercer son jugement. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des éléments semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société. La meilleure estimation du prix de vente est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque élément identifiable séparément, comme il est mentionné ci-après.

Impartition

Les revenus tirés des accords d'impartition et de gestion des processus d'affaires sont en général comptabilisés selon le prix contractuel à mesure que les services sont fournis, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

Intégration de systèmes et services-conseils

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis. Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés.

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours des périodes où les services sont fournis. La Société utilise les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures engagées pour évaluer le pourcentage des revenus gagnés. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes au total des coûts de main-d'œuvre ou au nombre total d'heures de travail prévu. Toute révision des estimations attribuable à la variation des volumes, aux changements de technologie et à d'autres facteurs non prévus au départ est comptabilisée dans les états consolidés du résultat de la période au cours de laquelle les faits à l'origine de la révision deviennent connus. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne doivent être comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés qui devraient être recouvrables.

Licences d'utilisation de logiciels

La plupart des accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés à la livraison s'il a été déterminé que le logiciel est un élément identifiable séparément. Si le logiciel n'est pas considéré comme un élément identifiable séparément, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué au paragraphe « Intégration de systèmes et de services-conseils » ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues et mises en œuvre sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée de la période d'entretien.

Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la livraison des biens ou la prestation des services sont classés dans les revenus différés.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

PLACEMENTS COURANTS

Les échéances résiduelles des placements courants, lesquels sont composés principalement de dépôts à terme, sont de plus de trois mois, mais d'au plus un an, à la date de leur acquisition.

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux bénéficiaires des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales destinées au gouvernement fédéral et aux gouvernements locaux; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent des obligations courantes et non courantes, et de la trésorerie. La Société présente séparément ces fonds détenus pour des clients ainsi que les obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisque, selon les intentions de la direction, ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai de un an à partir de la date du bilan consolidé.

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession des obligations sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, y compris celles visées par des contrats de location-financement, sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Terrain et immeubles	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du bail, selon la moindre des deux
Mobilier, agencements et matériel	3 à 20 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou au développement d'un actif qualifié sont capitalisés comme composante du coût de l'actif respectif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu. Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés.

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats sont principalement engagés dans le cadre de l'acquisition et de la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme. Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des incitatifs et des coûts de transition et sont comptabilisés au coût.

Incitatifs

Il arrive que des incitatifs soient accordés aux clients lors de la signature de contrats d'impartition. Ces incitatifs sont principalement accordés sous la forme de paiements en trésorerie (incluant l'excédent du montant versé sur la juste valeur des immobilisations corporelles ou incorporelles acquises du client dans le cadre d'un contrat d'impartition) ou d'émission d'instruments de capitaux propres. Dans le cas d'instruments de capitaux propres, le coût est mesuré selon la juste valeur estimative des instruments à la date de leur octroi.

Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus engagés après l'obtention des contrats d'impartition, la relocalisation des employés mutés et la sortie des installations des clients. Pour les contrats de services en gestion des processus d'affaires, les coûts comprennent principalement les coûts liés à la conversion des applications du client sur les plates-formes de la Société. Ces coûts se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, qui comprend la rémunération et les avantages du personnel connexes, de même que les frais de sous-traitance.

Coûts préalables aux contrats

Les coûts liés à l'acquisition et à la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme qui sont engagés préalablement à l'obtention des contrats concernés sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés, sauf dans les cas où il est pratiquement certain que les contrats seront octroyés et que les coûts sont directement liés à l'acquisition du contrat.

Note 3 – Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis au fur et à mesure que les services sont fournis. Les coûts de transition et les coûts préalables aux contrats sont inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et les incitatifs sont amortis en réduction des revenus.

Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte prévue est appliquée initialement à l'encontre des coûts liés à des contrats, et l'excédent est comptabilisé à titre de provision et est classé dans les autres passifs non courants. S'il est prévu que le contrat redeviendra rentable à une date ultérieure, la perte de valeur initialement comptabilisée relative aux coûts liés à des contrats devra être renversée. Le renversement de la perte de valeur des coûts liés à des contrats est limité afin que la valeur comptable ne soit supérieure ni à la valeur recouvrable ni à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour les coûts liés à des contrats au cours d'exercices antérieurs.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés au coût. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients acquises lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisées initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui comprend l'établissement d'estimations à propos des flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation.

Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon le mode linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

Logiciels pour utilisation interne	2 à 7 ans
Solutions d'affaires	2 à 10 ans
Licences d'utilisation de logiciels	3 à 8 ans
Relations clients et autres	2 à 10 ans

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill, est examinée pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. La valeur comptable des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées et du goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel en date du 30 septembre.

Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a en général recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, il faut prendre en compte les transactions récentes sur le marché, le cas échéant. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, l'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la Société est le niveau du secteur opérationnel (note 27). Le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

La valeur d'utilité calculée pour déterminer la valeur recouvrable des UGT auxquelles le goodwill a été affecté comprend des estimations de leur performance financière future sur une période de cinq ans. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie opérationnels nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Pour déterminer

le taux d'actualisation appliqué à une UGT, la direction prend en compte, comme point de départ, le coût moyen pondéré du capital et ajuste le taux pour tenir compte des taux d'imposition spécifiques, du risque lié à la région géographique et de tout autre risque propre à l'UGT. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant à la performance opérationnelle de l'UGT et aux perspectives de croissance du marché de l'UGT.

Pour les actifs ayant subi une perte de valeur autre que le goodwill, la Société évalue, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat. Les pertes de valeur comptabilisées pour un goodwill ne peuvent pas être renversées lors de périodes ultérieures.

AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants sont constitués principalement de contrats d'assurance souscrits pour capitaliser des régimes à prestations définies et des contrats d'assurance-vie, d'actifs liés aux régimes de rémunération différée, de placements non courants, d'actifs au titre des prestations de retraite, des montants à recevoir à long terme, de frais de financement différés, de contrats de maintenance non courants et de contrats à terme. Les placements non courants, lesquels sont composés d'obligations, sont classés comme étant non courants selon les intentions de la direction.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société comptabilise le goodwill à la date d'acquisition comme étant l'excédent du coût de l'acquisition par rapport au solde net des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'établissement de la juste valeur est basé sur les estimations relatives aux immobilisations incorporelles acquises, aux immobilisations corporelles, aux litiges et aux autres éventualités. Les variations ultérieures de la juste valeur sont portées au coût d'acquisition si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser douze mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toutes les autres variations ultérieures sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat. Dans tous les cas d'acquisition d'entreprises, la Société comptabilise les résultats des activités des entreprises acquises à compter de la date de prise d'effet de chacune des acquisitions.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions et des unités d'actions liées au rendement (« UAR »).

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont imputés au bénéfice de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement de logiciels, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges au cours de la période à laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière.

CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera aux conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges opérationnelles sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la Société des montants qu'elle s'attend à recevoir et peuvent faire l'objet d'une vérification par les administrations fiscales.

Note 3 – Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Un actif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés directement à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Dans le cours des activités de la Société, l'interprétation de réglementations fiscales complexes ainsi que le montant et le calendrier des bénéfices imposables futurs sont incertains. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un avantage d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera dans l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable.

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux contrats de location des locaux libérés par la Société, des provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, et des passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses obligeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance des contrats. La Société comptabilise aussi des provisions pour restructuration rattachées aux acquisitions d'entreprises.

Le montant des provisions constituées est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux avant impôt courant lorsque l'effet de la valeur temps est significatif. L'augmentation de la provision pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

CONVERSION DES DEVISES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés qui en découlent sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global à titre de gains ou pertes nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger.

Pour les comptes des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société maintient un régime d'options sur actions et d'UAR réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés et à des tiers fournissant des services à la Société.

La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est déterminée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour les options sur actions, et le cours de clôture des actions subalternes classe A de la Société à la Bourse de Toronto pour les UAR. Le nombre d'options sur actions et d'UAR dont les droits, selon ce qui est à prévoir, seront acquis est estimé à la date d'attribution, puis révisé périodiquement. La juste valeur ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits au cours de la période d'acquisition des droits.

Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée par les employés et les membres du conseil d'administration est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est reclassée dans le capital-actions. Lorsque les UAR sont exercées, leur juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport est reclassée dans le capital-actions.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les actifs financiers désignés comme des actifs détenus jusqu'à leur échéance et les prêts et créances, de même que les passifs financiers désignés comme autres passifs, sont initialement évalués à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont évalués à leur juste valeur, et les gains et pertes liés aux réévaluations périodiques sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Les instruments financiers peuvent être désignés au moment de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du bénéfice net si l'un des critères suivants est respecté : i) l'instrument financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés qui, autrement, auraient été comptabilisés séparément, ii) la désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait de l'évaluation de l'actif ou du passif financier ou de la comptabilisation des gains et des pertes sur ceux-ci selon des bases différentes ou iii) l'actif financier et le passif financier font partie d'un groupe d'actifs ou de passifs financiers qui est géré et dont la performance s'apprécie sur la base de la juste valeur, selon une gestion des risques ou une stratégie d'investissement documentée. Tous les actifs financiers désignés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur et tous les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés sur la vente des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'émission des actifs et passifs financiers. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et des passifs financiers autres que ceux classés dans les instruments désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation. Le transfert remplit les conditions de décomptabilisation si la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété a été transférée.

La Société a effectué le classement suivant :

Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants (autres que ceux qui sont inclus dans les fonds détenus pour des clients), les dérivés (sauf s'ils sont admissibles à la comptabilité de couverture, conformément à la rubrique « Instruments financiers dérivés et transactions de couverture ») et le découvert bancaire. De plus, les actifs du régime de rémunération différée ont été désignés par la direction à la juste valeur par le biais du bénéfice net au moment de leur comptabilisation initiale, étant donné que ce classement reflète la stratégie d'investissement de la direction.

Prêts et créances

Les créances clients et la trésorerie comprises dans les fonds détenus pour des clients.

Disponibles à la vente

Les obligations courantes et non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et les placements non courants.

Autres passifs

Les fournisseurs et autres créditeurs, la rémunération à payer, la dette à long terme, compte non tenu des obligations en vertu de contrats de location-financement et les obligations liées aux fonds des clients.

Note 3 – Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées au bilan sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Tous les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont classés au niveau 1, exception faite des dérivés, des placements compris dans les fonds détenus pour des clients et les placements non courants, qui sont classés au niveau 2.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus, et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme étant un instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de l'instrument de couverture, la transaction couverte ou l'élément couvert, la nature du risque couvert et la façon dont la Société appréciera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser, par ses variations de juste valeur, l'exposition aux variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert. Ces couvertures devraient être hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie et sont appréciées de manière continue afin d'établir si, dans les faits, elles ont été hautement efficaces au cours des périodes de présentation de l'information financière pour lesquelles elles ont été désignées.

Les flux de trésorerie liés aux transactions de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à la position couverte.

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Dans la mesure où la couverture est inefficace, ces écarts sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

Couvertures de flux de trésorerie liés aux revenus futurs

La Société a également conclu des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change. Ces couvertures ont été documentées en tant que couvertures de flux de trésorerie, et aucun élément de la juste valeur des instruments dérivés n'est exclu de l'appréciation ou de l'évaluation de l'efficacité des couvertures.

La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat à titre d'ajustement des revenus au moment de la comptabilisation des revenus visés par la transaction de couverture.

Couvertures de flux de trésorerie sur une facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie

La Société a conclu un swap de taux d'intérêt afin de couvrir le risque lié aux flux de trésorerie de la facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie à taux variable. En vertu du swap de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt variable, mais rembourse un taux d'intérêt fixe sur le montant notionnel.

Les couvertures ont été documentées en tant que couvertures de flux de trésorerie, et aucun élément de la juste valeur des instruments dérivés n'est exclu de l'appréciation ou de l'évaluation de l'efficacité des couvertures.

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié à la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine à taux fixe.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées à titre de charges financières dans les états consolidés du résultat. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuable au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis en devise américaine, et sont aussi inscrites au titre des charges financières dans les états consolidés du résultat. Si les éléments couverts sont décomptabilisés, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat.

Les contrats à terme, les swaps de devises et les swaps de taux d'intérêt utilisés comme couvertures de flux de trésorerie sont des instruments dérivés; par conséquent, ils sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés à titre d'autres actifs courants, d'autres actifs non courants, d'autres créditeurs ou d'autres passifs non courants. Pour déterminer la juste valeur des instruments dérivés, la Société utilise des modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés reposant sur des données observables sur le marché.

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes de retraite à cotisations définies et à prestations définies. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies. Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée annuellement par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Le passif au titre des prestations de retraite dans le bilan consolidé représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs du régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures.

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société; et
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans le bilan consolidé.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les états consolidés du résultat à titre de charges liées aux avantages du personnel. Le coût financier résultant de la désactualisation de l'obligation au titre des prestations définies et le rendement attendu des actifs du régime sont comptabilisés comme charges ou produits d'intérêts nets. Les gains actuariels et les pertes actuarielles découlant des ajustements liés à l'expérience ou des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où ils se produisent.

MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

- IFRS 9, *Instruments financiers*, traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers.
- IFRS 10, *États financiers consolidés*, s'appuie sur des principes existants pour définir le concept de contrôle comme facteur déterminant de la consolidation des comptes d'une entité dans les états financiers consolidés d'une société.
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, fournit des indications sur les informations à fournir sur toutes les formes d'intérêts dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités structurées et les autres véhicules hors bilan.
- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, fournit des indications sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que la définition de la juste valeur et constitue une source unique pour l'évaluation de la juste valeur et les exigences en matière d'information à fournir.

Note 3 – Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

- IAS 1, *Présentation des états financiers*, a été modifiée pour exiger le regroupement d'éléments au sein de l'état du résultat global qui peuvent être reclassés dans l'état du résultat.
- IAS 19, *Avantages du personnel*, a été modifiée pour ajuster le calcul de la composante charge financière des régimes à prestations définies et pour améliorer les exigences en matière d'information à fournir.

À l'exception d'IFRS 9, les normes susmentionnées entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2013, et leur application anticipée est autorisée. IFRS 9 sera en vigueur le 1^{er} octobre 2015 et son application anticipée est aussi autorisée. À l'heure actuelle, la Société évalue l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés.

NOTE 4

Trésorerie et équivalents de trésorerie et découvert bancaire

	Au 30 septembre 2012	Au 30 septembre 2011	Au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
Trésorerie	86 060	95 643	22 061
Équivalents de trésorerie	27 043	40 568	86 468
Trésorerie et équivalents de trésorerie	113 103	136 211	108 529
Découvert bancaire	—	(75 538)	—
	113 103	60 673	108 529

NOTE 5

Créances clients

	Au 30 septembre 2012	Au 30 septembre 2011	Au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
Clients	1 272 325	387 229	340 957
Autres ¹	173 824	103 255	85 284
	1 446 149	490 484	426 241

¹ Les autres créances clients comprennent les crédits d'impôt remboursables sur les salaires liés au programme de développement des affaires électroniques du Québec, au programme de crédits d'impôt pour la recherche et le développement en Amérique du Nord et en Europe, ainsi qu'à d'autres programmes de création d'emplois et de croissance économique. Les crédits d'impôt représentent un montant d'environ 106 491 000 \$, 75 896 000 \$ et 54 624 000 \$ des autres créances clients respectivement pour les exercices 2012, 2011 et 2010.

Les mesures fiscales en vertu du programme de développement des affaires électroniques du Québec permettent aux sociétés ayant un établissement dans la province de Québec, qui exercent des activités admissibles dans le secteur de la technologie, d'obtenir un crédit d'impôt remboursable égal à 30 % des salaires admissibles, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ par année par employé admissible jusqu'au 31 décembre 2015.

NOTE 6

Fonds détenus pour des clients

	Au 30 septembre 2012	Au 30 septembre 2011	Au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
Trésorerie	11 670	67 140	248 695
Obligations à court terme	—	10 070	—
Obligations à long terme	190 737	170 412	—
	202 407	247 622	248 695

NOTE 7

Immobilisations corporelles

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2011	14 773	125 808	84 046	293 944	518 571
Ajouts/transferts	23 993	5 021	8 980	58 891	96 885
Ajouts – acquisition d'entreprise (note 24)	20 456	84 952	106 974	38 426	250 808
Cessions/transferts ¹	—	(9 344)	(2 305)	(46 537)	(58 186)
Écart de conversion	308	427	1 723	(4 146)	(1 688)
Au 30 septembre 2012	59 530	206 864	199 418	340 578	806 390
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2011	4 047	65 678	31 767	167 178	268 670
Dotation aux amortissements (note 20)	1 236	18 655	16 717	56 445	93 053
Cessions/transferts ¹	—	(7 052)	(2 274)	(44 580)	(53 906)
Écart de conversion	15	(384)	668	(2 721)	(2 422)
Au 30 septembre 2012	5 298	76 897	46 878	176 322	305 395
Valeur comptable nette au 30 septembre 2012	54 232	129 967	152 540	164 256	500 995

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 1 ^{er} octobre 2010	17 309	139 522	75 334	255 182	487 347
Ajouts/transferts ¹	154	15 479	16 602	72 443	104 678
Cessions/transferts	(2 735)	(29 011)	(7 432)	(34 064)	(73 242)
Écart de conversion	45	(182)	(458)	383	(212)
Au 30 septembre 2011	14 773	125 808	84 046	293 944	518 571
Amortissement cumulé					
Au 1 ^{er} octobre 2010	4 461	74 419	30 065	141 770	250 715
Dotation aux amortissements (note 20)	199	17 260	8 482	53 083	79 024
Cessions/transferts ¹	(628)	(25 975)	(6 641)	(28 003)	(61 247)
Écart de conversion	15	(26)	(139)	328	178
Au 30 septembre 2011	4 047	65 678	31 767	167 178	268 670
Valeur comptable nette au 30 septembre 2011	10 726	60 130	52 279	126 766	249 901

¹ Comprennent la décomptabilisation des actifs entièrement amortis de 32 738 000 \$ (38 914 000 \$ en 2011).

Les immobilisations corporelles comprennent les actifs suivants acquis aux termes de contrats de location-financement :

	Au 30 septembre 2012			Au 30 septembre 2011			Au 1 ^{er} octobre 2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mobilier, agencements et matériel	16 909	5 198	11 711	12 521	2 812	9 709	9 258	1 551	7 707
Matériel informatique	103 759	52 201	51 558	87 688	40 550	47 138	79 058	33 645	45 413
	120 668	57 399	63 269	100 209	43 362	56 847	88 316	35 196	53 120

NOTE 8

Coûts liés à des contrats

	Au 30 septembre 2012			Au 30 septembre 2011			Au 1 ^{er} octobre 2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Incitatifs	102 061	81 425	20 636	101 599	72 622	28 977	142 696	107 766	34 930
Coûts de transition	258 778	111 672	147 106	181 559	103 294	78 265	201 413	103 234	98 179
	360 839	193 097	167 742	283 158	175 916	107 242	344 109	211 000	133 109

NOTE 9

Immobilisations incorporelles

	Logiciels pour utilisation interne	Solutions d'affaires	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2011	90 775	299 788	162 699	390 374	943 636
Ajouts/transferts	4 158	—	19 499	—	23 657
Ajouts – développés en interne	—	35 360	—	—	35 360
Ajouts – acquisition d'entreprise (note 24)	33 812	36 392	—	533 479	603 683
Cessions/transferts ¹	(4 012)	(8 099)	(5 115)	(29 999)	(47 225)
Écart de conversion	(260)	(8 049)	(1 151)	(1 136)	(10 596)
Au 30 septembre 2012	124 473	355 392	175 932	892 718	1 548 515
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2011	71 510	213 780	119 051	247 162	651 503
Dotation aux amortissements (note 20)	9 133	21 770	18 472	50 299	99 674
Cessions/transferts ¹	(2 062)	(8 917)	(4 302)	(31 811)	(47 092)
Écart de conversion	(364)	(6 316)	(592)	(7 190)	(14 462)
Au 30 septembre 2012	78 217	220 317	132 629	258 460	689 623
Valeur comptable nette au 30 septembre 2012	46 256	135 075	43 303	634 258	858 892

	Logiciels pour utilisation interne	Solutions d'affaires	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 1 ^{er} octobre 2010	88 153	284 475	172 736	414 199	959 563
Ajouts/transferts	6 503	—	21 354	—	27 857
Ajouts – développés en interne	—	14 975	—	—	14 975
Modifications à la répartition du prix d'acquisition	—	—	—	(1 743)	(1 743)
Cessions/transferts ¹	(4 075)	(1 849)	(31 699)	(23 182)	(60 805)
Écart de conversion	194	2 187	308	1 100	3 789
Au 30 septembre 2011	90 775	299 788	162 699	390 374	943 636
Amortissement cumulé					
Au 1 ^{er} octobre 2010	64 749	178 400	123 036	224 342	590 527
Dotation aux amortissements	10 506	23 766	18 921	42 979	96 172
Cessions/transferts ¹	(3 818)	(1 849)	(23 062)	(21 675)	(50 404)
Perte de valeur	—	11 719	—	—	11 719
Écart de conversion	73	1 744	156	1 516	3 489
Au 30 septembre 2011	71 510	213 780	119 051	247 162	651 503
Valeur comptable nette au 30 septembre 2011	19 265	86 008	43 648	143 212	292 133

¹ Comprennent la décomptabilisation des actifs entièrement amortis de 45 857 000 \$ (32 183 000 \$ en 2011).

Toutes les immobilisations incorporelles font l'objet d'amortissement.

NOTE 10

Autres actifs non courants

	Au 30 septembre 2012	Au 30 septembre 2011	Au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser des régimes de retraite à prestations définies et des contrats d'assurance-vie (note 29)	19 122	—	—
Actifs du régime de rémunération différée (note 29)	18 878	16 452	16 318
Placements non courants	15 533	15 309	—
Actifs au titre des prestations de retraite (note 29)	9 165	—	—
Montants à recevoir à long terme	8 502	4 610	—
Frais de financement différés	5 042	1 077	2 360
Contrats de maintenance non courants	4 891	5 017	4 904
Contrats à terme (note 31)	2 098	6 179	13 317
Dépôts et autres	13 120	6 949	4 724
	96 351	55 593	41 623

NOTE 11

Goodwill

En raison de la modification apportée aux secteurs opérationnels au cours de l'exercice (note 27), la Société a réaffecté le goodwill aux UGT révisées en se fondant sur la juste valeur relative et a procédé à un test de dépréciation du goodwill relatif aux UGT révisées, qui correspondent aux secteurs opérationnels. Les résultats de ce test n'ont révélé aucune perte de valeur. De plus, la Société a procédé au test de dépréciation annuel au 30 septembre 2012 et n'a constaté aucune perte de valeur. Le 20 août 2012, CGI a acquis la totalité des actions de Logica plc (« Logica ») et a présenté cette dernière comme un secteur opérationnel (note 27).

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

	États-Unis	Canada	Services d'infrastructure	Europe et Asie-Pacifique	Logica	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} octobre 2010	1 282 773	964 085	202 715	75 840	—	2 525 413
Acquisition d'entreprise	—	—	—	656	—	656
Ajustements liés au coût d'acquisition (note 24)	4 376	—	—	—	—	4 376
Cession d'entreprise	—	(5 050)	—	—	—	(5 050)
Écart de conversion	10 682	—	120	(175)	—	10 627
Solde au 30 septembre 2011, comme présenté précédemment	1 297 831	959 035	202 835	76 321	—	2 536 022
Réaffectation du goodwill	(22 243)	21 613	—	630	—	—
Solde au 30 septembre 2011, après réaffectation du goodwill	1 275 588	980 648	202 835	76 951	—	2 536 022
Acquisition d'entreprise (note 24)	—	—	—	—	3 276 172	3 276 172
Écart de conversion	(70 849)	—	(880)	(7 011)	86 363	7 623
Solde au 30 septembre 2012	1 204 739	980 648	201 955	69 940	3 362 535	5 819 817

Note 11 – Goodwill (suite)

Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses utilisées pour les UGT les plus importantes sont présentées dans le tableau suivant :

Au 30 septembre 2012	États-Unis	Canada	Services d'infrastructure
	%	%	%
Hypothèses			
Taux d'actualisation avant impôt	8,7	5,5	7,2
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets	2,0	2,0	2,0

Au 1 ^{er} octobre 2011	États-Unis	Canada	Services d'infrastructure
	%	%	%
Hypothèses			
Taux d'actualisation avant impôt	8,9	7,2	8,7
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets	2,0	2,0	2,0

Au 1 ^{er} octobre 2010	É.-U. et Inde	Canada	Services d'infrastructure
	%	%	%
Hypothèses			
Taux d'actualisation avant impôt	10,4	8,1	9,8
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets	2,0	2,0	2,0

Comme Logica a été acquise le 20 août 2012, la contrepartie payée constitue la meilleure indication de la juste valeur de cette UGT au 30 septembre 2012.

NOTE 12

Provisions

	Contrats de location déficitaires ¹	Litiges et réclamations ²	Passifs relatifs au démantèlement ³	Restructuration ⁴	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2011	29 703	2 535	7 559	—	39 797
Provisions additionnelles	4 515	1 719	1 672	101 475	109 381
Provisions prises en charge lors de l'acquisition d'une entreprise	59 138	106 408	31 446	47 652	244 644
Montants utilisés	(10 445)	(2 217)	—	(5 384)	(18 046)
Renversement de montants inutilisés	(1 135)	—	(2 908)	—	(4 043)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	148	—	205	—	353
Écart de conversion	601	3 108	(22)	1 359	5 046
Au 30 septembre 2012	82 525	111 553	37 952	145 102	377 132
Tranche courante	35 011	3 273	3 420	118 921	160 625
Tranche non courante	47 514	108 280	34 532	26 181	216 507

	Contrats de location déficitaires ¹	Litiges et réclamations ²	Passifs relatifs au démantèlement ³	Restructuration ⁴	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1 ^{er} octobre 2010	13 078	3 478	3 707	—	20 263
Provisions additionnelles	23 192	930	3 659	—	27 781
Montants utilisés	(5 309)	(58)	—	—	(5 367)
Renversement de montants inutilisés	(1 879)	(1 850)	—	—	(3 729)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	328	—	190	—	518
Écart de conversion	293	35	3	—	331
Au 30 septembre 2011	29 703	2 535	7 559	—	39 797
Tranche courante	9 590	2 535	—	—	12 125
Tranche non courante	20 113	—	7 559	—	27 672

¹ Les contrats de location déficitaires se composent des coûts estimatifs liés aux locaux inoccupés. L'échéancier des sorties de fonds liées à ces provisions s'échelonne entre un an et treize ans (entre un an et huit ans et entre un an et dix ans respectivement en 2011 et en 2010); les sorties ont été actualisées en utilisant un taux moyen pondéré de 0,98 % (1,48 % et 2,75 % respectivement en 2011 et 2010).

² Les provisions pour litiges et réclamations représentent certaines poursuites intentées contre la Société.

³ Les passifs relatifs au démantèlement proviennent de contrats de location simple d'immeubles de bureaux qui contiennent des clauses obligeant la remise des lieux dans leur état initial à l'échéance des contrats. Les passifs relatifs au démantèlement étaient fondés sur des flux de trésorerie prévus de 43 421 000 \$ (8 790 000 \$ et 4 370 000 \$ respectivement en 2011 et 2010) et ont été actualisés selon un taux d'intérêt moyen pondéré de 1,24 %

(2,19 % et 2,74 % respectivement en 2011 et 2010). L'échéancier du paiement de ces obligations s'échelonne entre un an et quatorze ans (entre un an et douze ans et entre un an et treize ans respectivement en 2011 et 2010).

- ⁴ Les coûts de restructuration comprennent le programme de restructuration de Logica annoncé le 14 décembre 2011, qui comprenait des rationalisations immobilières, une réduction de l'effectif et d'autres mesures visant à réduire la base de coûts totalisant 47 652 000 \$ au 20 août 2012. De plus, par suite de l'acquisition de Logica conclue au cours de l'exercice, la Société a comptabilisé des coûts liés à la cessation d'emploi de certains employés dont les fonctions étaient redondantes.

NOTE 13 Autres passifs non courants

	Au 30 septembre 2012	Au 30 septembre 2011	Au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
Revenus différés	349 507	29 887	40 702
Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus	139 744	—	—
Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 29)	19 724	18 227	18 694
Loyers différés	55 850	40 767	39 346
Contrats à terme (note 31)	32 848	3 090	3 396
Autres	3 559	1 804	626
	601 232	93 775	102 764

NOTE 14 Dettes à long terme

	Au 30 septembre 2012	Au 30 septembre 2011	Au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
Billets de premier rang non garantis en devise américaine, portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,57 %, remboursables par un versement de 83 615 \$ (85 000 \$ US) en 2016, de 137 718 \$ (140 000 \$ US) en 2018 et de 245 925 \$ (250 000 \$ US) en 2021 ¹	467 610	20 647	109 899
Facilité de crédit renouvelable non garantie ²	691 960	859 277	964 223
Facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie ³	1 933 948	—	—
Obligations portant intérêt à un taux moyen pondéré de 3,34 %, remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2018	60 812	58 575	22 049
Obligations en vertu de contrats de location-financement, portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,85 %, remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2019	85 124	67 182	57 705
Autre dette à long terme	8 954	—	—
	3 248 408	1 005 681	1 153 876
Tranche courante	52 347	896 012	114 577
	3 196 061	109 669	1 039 299

¹ Le 15 décembre 2011, la Société a prélevé un montant de 491 008 000 \$ (475 000 000 \$ US) sur le financement par voie de placement privé auprès d'investisseurs institutionnels américains. Le placement privé comprend trois tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine d'une échéance moyenne pondérée au 30 septembre 2012 de 7,4 ans et portant intérêt à un taux fixe moyen pondéré de 4,57 %. Le produit du placement privé a permis à la Société de rembourser un montant de 491 008 000 \$ sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie. Les billets de premier rang non garantis en devise américaine contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2012, la Société respectait ces clauses restrictives.

Le 17 août 2012, la Société a remboursé la dernière tranche de 19 770 000 \$ (20 000 000 \$ US) du financement par voie de placement privé de 2004 auprès d'investisseurs institutionnels américains et a réglé les contrats à terme connexes conclus pour couvrir le risque de variabilité du taux de change de la Société, ce qui a donné lieu à des sorties de fonds de 333 000 \$.

² Le 7 décembre 2011, la Société a renouvelé sa facilité de crédit renouvelable non garantie totalisant 1 500 000 000 \$ pour une période supplémentaire de cinq ans venant à échéance en décembre 2016. Cette facilité porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux LIBOR ou, dans une moindre mesure, au taux préférentiel du Canada majoré d'une marge variable établie d'après les ratios de levier financier de la Société. Au 30 septembre 2012, un montant de 691 960 000 \$ avait été prélevé sur cette facilité majoré d'une marge de 1,75 % pour la tranche au taux LIBOR et au taux des acceptations bancaires et de 0,75 % pour la tranche au taux préférentiel du Canada. De plus, un montant de 21 951 000 \$ de cette facilité a été mis en garantie pour couvrir diverses lettres de crédit émises aux clients et à des tiers. La facilité de crédit renouvelable contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2012, la Société respectait ces clauses restrictives.

³ Le 31 mai 2012, la Société a contracté une nouvelle facilité d'emprunt à terme de 1 245 000 000 £ conditionnelle à la clôture de la transaction avec Logica. Au 30 septembre 2012, un montant de 1 948 940 000 \$ avait été prélevé, moins les frais de financement de 14 992 000 \$. La facilité d'emprunt à terme expire en tranches en mai 2014 (484 955 000 \$), 2015 (484 955 000 \$) et 2016 (979 030 000 \$). La facilité d'emprunt à terme porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux LIBOR ou, dans une moindre mesure, au taux préférentiel du Canada majoré d'une marge variable établie d'après les ratios de levier financier de la Société. Au 30 septembre 2012, la marge payée avait été de 2,25 % pour la tranche au taux LIBOR et au taux des acceptations bancaires et de 1,25 % pour la tranche au taux préférentiel du Canada. La facilité d'emprunt à terme contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2012, la Société respectait ces clauses restrictives.

Note 14 – Dette à long terme (suite)

Les remboursements de capital sur la dette à long terme pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

	\$
Moins de un an	18 942
De un an à deux ans	510 029
De deux ans à cinq ans	2 265 244
Plus de cinq ans	384 061
Total des remboursements de capital sur la dette à long terme	3 178 276

Versements minimaux en vertu des contrats de location-financement :

	Capital	Intérêts	Versement
	\$	\$	\$
Moins de un an	33 405	3 143	36 548
De un an à deux ans	24 586	1 517	26 103
De deux ans à cinq ans	26 847	830	27 677
Plus de cinq ans	286	5	291
Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-financement	85 124	5 495	90 619

NOTE 15

Capital-actions

Autorisé, nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

Actions privilégiées de premier rang, comportant un droit de vote par action, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A et sur les actions classe B;

Actions privilégiées de second rang, sans droit de vote, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A et les actions classe B;

Actions subalternes classe A, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B se concrétisent;

Actions classe B, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A quant au versement de dividendes, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A.

Au cours des exercices 2012 et 2011, les actions subalternes classe A et les actions classe B ont évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A		Actions classe B		Total	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
		\$		\$		\$
Solde au 1 ^{er} octobre 2010	237 684 791	1 148 182	33 608 159	46 887 271	271 292 950	1 195 069
Rachetées et annulées ¹	(16 373 400)	(80 009)	—	—	(16 373 400)	(80 009)
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ²	5 743 649	66 065	—	—	5 743 649	66 065
Achetées et détenues en fiducie ³	—	(2 566)	—	—	—	(2 566)
Solde au 30 septembre 2011	227 055 040	1 131 672	33 608 159	46 887 260	663 199	1 178 559
Rachetées et annulées ¹	(5 368 000)	(26 942)	—	—	(5 368 000)	(26 942)
Émises lors du financement d'acquisition d'entreprise, déduction faite des coûts de transaction	46 707 146	999 178	—	—	46 707 146	999 178
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ²	5 376 920	64 033	—	—	5 376 920	64 033
Achetées et détenues en fiducie ³	—	(14 252)	—	—	—	(14 252)
Vente d'actions détenues en fiducie ³	—	1 118	—	—	—	1 118
Solde au 30 septembre 2012	273 771 106	2 154 807	33 608 159	46 887 307	379 265	2 201 694

¹ Le 1^{er} février 2012, le conseil d'administration de la Société a approuvé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société permettant à celle-ci de racheter sur le marché libre, aux fins d'annulation, jusqu'à 22 064 163 actions subalternes classe A au cours de l'exercice suivant (23 006 547 en 2011 et 25 151 058 en 2010) par l'entremise de la Bourse de Toronto. Les actions subalternes classe A pouvaient être rachetées dès le 9 février 2012 jusqu'au 8 février 2013 au plus tard, ou plus tôt si la Société concluait le rachat ou décidait de mettre fin à l'offre publique de rachat avant son échéance. Au cours de l'exercice 2012, la Société a racheté 5 368 000 actions subalternes classe A (16 373 400 en 2011 et 35 602 085 en 2010) en contrepartie d'un montant au comptant de 102 845 000 \$ (305 028 000 \$ en 2011 et 516 699 000 \$ en 2010). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 75 903 000 \$ (225 019 000 \$ en 2011 et 347 940 000 \$ en 2010), a été imputé aux bénéfices non distribués.

² La valeur comptable des actions subalternes classe A comprend un montant de 16 010 000 \$ (14 341 000 \$ en 2011 et 13 332 000 \$ en 2010) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût cumulé des rémunérations fondées sur des actions liées aux options sur actions exercées au cours de l'exercice.

³ Le fiduciaire, conformément aux modalités du régime d'UAR et d'un contrat de fiducie, a acheté sur le marché libre 761 358 actions subalternes classe A de la Société en contrepartie de 14 252 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012 (164 012 actions subalternes classe A en contrepartie de 2 566 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011). De plus, le fiduciaire a vendu 61 504 actions subalternes classe A détenues en fiducie sur le marché libre selon les dispositions du régime d'UAR (néant au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011). L'excédent des produits sur la valeur comptable des actions subalternes classe A, d'un montant de 53 000 \$, s'est traduit par une augmentation du surplus d'apport. Au 30 septembre 2012, 863 866 actions subalternes classe A étaient détenues en fiducie en vertu du régime d'UAR (164 012 au 30 septembre 2011) (note 16b)).

NOTE 16

Paiements fondés sur des actions

a) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants, administrateurs et consultants de la Société et de ses filiales des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A à la Bourse de Toronto le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2012, 40 881 609 actions subalternes classe A étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs à toutes les options sur actions en cours attribuées par la Société :

	2012		2011	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	24 163 317	11,42	26 555 483	10,03
Attribuées	2 551 547	19,74	6 634 974	15,53
Exercées	(5 376 920)	8,93	(5 743 649)	9,01
Éteintes	(2 720 714)	15,47	(3 255 072)	12,68
Échues	—	—	(28 419)	9,19
En cours à la fin de l'exercice	18 617 230	12,69	24 163 317	11,42
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	12 079 231	10,69	13 108 369	9,39

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2012 s'établissait à 22,46 \$ (19,03 \$ en 2011).

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours octroyées par la Société au 30 septembre 2012 :

	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Prix d'exercice moyen pondéré
	\$			\$	\$
	5,20 à 6,98	181 166	3,47	6,66	6,66
	7,00 à 7,87	1 594 412	3,22	7,74	7,74
	8,00 à 8,91	1 392 887	2,56	8,52	8,52
	9,05 à 9,43	2 844 597	6,00	9,31	9,31
	10,05 à 11,80	2 353 759	5,03	11,37	11,37
	12,54 à 13,26	3 997 509	6,99	12,55	12,55
	14,48 à 15,96	3 765 173	8,00	15,48	15,47
	19,28 à 23,99	2 487 727	9,01	19,76	20,58
		18 617 230	6,38	12,69	10,69

Note 16 – Paiements fondés sur des actions (suite)

La juste valeur des options sur actions attribuées au cours de la période et les hypothèses utilisées aux fins du calcul de leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes sont comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2012	2011
Hypothèses moyennes pondérées		
Juste valeur à la date d'attribution (\$)	4,67	4,31
Rendement de l'action (%)	0,00	0,00
Volatilité prévue (%) ¹	27,63	27,11
Taux d'intérêt sans risque (%)	1,20	1,99
Durée prévue (en années)	4,00	5,00
Prix d'exercice (\$)	19,74	15,53
Cours de l'action (\$)	19,74	15,53

¹ La volatilité prévue a été établie selon les formules statistiques et l'historique hebdomadaire moyen des prix de clôture quotidiens sur la période de la durée de vie prévue de l'option.

b) Unités d'actions liées au rendement (UAR)

En vertu du régime d'UAR, le conseil d'administration peut attribuer aux cadres supérieurs et à d'autres employés clés (« participants ») des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A pour chaque UAR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UAR expirent le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Les droits rattachés aux UAR attribuées s'acquièrent annuellement sur une période de quatre ans à partir de la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs.

Les actions subalternes classe A achetées dans le cadre du régime d'UAR sont détenues en fiducie à l'intention des participants. La fiducie considérée comme une entité ad hoc est consolidée dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 15).

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UAR en cours attribuées par la Société :

En cours au 1 ^{er} octobre 2010	—
Attribuées ¹	164 012
En cours au 30 septembre 2011	164 012
Attribuées ¹	761 358
Éteintes	(61 504)
En cours au 30 septembre 2012	863 866

¹ Les UAR attribuées au cours de la période étaient assorties d'une juste valeur à la date d'attribution de 19,71 \$ par unité en 2012 (15,51 \$ en 2011).

c) Charge au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2012	2011
	\$	\$
Options sur actions	9 310	16 246
UAR	3 210	399
	12 520	16 645

NOTE 17

Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base et dilué par action pour les exercices clos les 30 septembre :

	2012			2011		
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action
	\$		\$	\$		\$
De base	131 529	263 431 660	0,50	438 139	265 333 074	1,65
Options sur actions et UAR dilutives ²		10 212 342			10 487 173	
	131 529	273 644 002	0,48	438 139	275 820 247	1,59

¹ Les 5 368 000 actions subalternes classe A rachetées et les 863 866 actions subalternes classe A détenues en fiducie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012 (respectivement 16 373 400 et 164 012 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

² Le calcul du résultat dilué par action exclut 2 400 489 options sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2012 (58 542 pour l'exercice clos le 30 septembre 2011) puisqu'elles étaient antidilutives.

NOTE 18

Contrats de construction en cours

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours des périodes sur lesquelles les services sont fournis. La Société utilise les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne doivent être comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés qui devraient être recouvrables.

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la livraison des biens ou la prestation des services sont classés dans les revenus différés.

Le statut des contrats de construction en cours de la Société à la fin de la période de présentation de l'information financière était le suivant :

	Au 30 septembre 2012	Au 30 septembre 2011	Au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
Comptabilisés à titre de :			
Revenus de l'exercice	637 764	443 183	445 294
Comptabilisés à titre de :			
Montants à recevoir des clients aux termes de contrats de construction ¹	366 398	104 327	100 616
Montants payés d'avance par les clients aux termes de contrats de construction ²	(206 235)	(34 861)	(27 908)

¹ Au 30 septembre 2012, les retenues détenues par des clients pour les travaux sous contrat s'élevaient à 21 402 000 \$ (17 186 000 \$ au 30 septembre 2011 et 14 788 000 \$ au 1^{er} octobre 2010).

² Au 30 septembre 2012, les avances reçues des clients pour les travaux sous contrat s'élevaient à 11 740 000 \$ (14 196 000 \$ au 30 septembre 2011 et 5 489 000 \$ au 1^{er} octobre 2010).

Note 18 – Contrats de construction en cours (suite)

NOTE 19

Coûts des services et frais de vente et d'administration

	Exercices clos les 30 septembre	
	2012	2011
	\$	\$
Salaires et autres coûts liés aux membres ¹	2 771 802	2 343 015
Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données	400 015	457 248
Honoraires professionnels et autres coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle	592 374	494 292
Coûts immobiliers	204 944	170 859
Amortissement (note 20)	220 054	210 450
Autres charges opérationnelles	37 670	15 096
	4 226 859	3 690 960

¹ Déduction faite des crédits d'impôt de 98 750 000 \$ en 2012 (111 832 000 \$ en 2011).

NOTE 20

Amortissement

	Exercices clos les 30 septembre	
	2012	2011
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles ¹	93 053	79 024
Amortissement des immobilisations incorporelles	99 674	107 891
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	27 327	23 535
Inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration (note 19)	220 054	210 450
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des revenus)	8 723	10 364
Amortissement des frais de financement différés (présenté dans les charges financières)	1 211	1 283
Amortissement des primes et escomptes sur les placements liés aux fonds détenus pour des clients (présenté sur la base du montant net à titre de réduction des revenus)	1 371	1 257
Amortissement des primes et escomptes sur les placements non courants (présenté sur la base du montant net à titre de charges financières)	39	—
	231 398	223 354

¹ L'amortissement des immobilisations corporelles acquises aux termes de contrats de location-financement s'est élevé à 20 799 000 \$ en 2012 (18 526 000 \$ en 2011).

NOTE 21

Charges financières

	Exercices clos les 30 septembre	
	2012	2011
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	41 698	18 224
Autres charges financières	401	1 171
	42 099	19 395

NOTE 22

Cumul des autres éléments du résultat global

	Au 30 septembre 2012	Au 30 septembre 2011	Au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger (déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 330 \$ au 30 septembre 2012 et de 1 281 \$ au 30 septembre 2011)	(7 920)	12 275	—
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s découlant de la conversion de la dette à long terme désignée comme couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger (déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 959 \$ au 30 septembre 2012 et déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 1 086 \$ au 30 septembre 2011)	6 071	(4 695)	—
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 3 302 \$ au 30 septembre 2012 et déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 1 457 \$ au 30 septembre 2011 et de 5 336 \$ au 1 ^{er} octobre 2010)	(6 343)	5 272	14 469
Écart actuariel net non réalisé (déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 1 961 \$ au 30 septembre 2012 et d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices de 217 \$ au 30 septembre 2011)	4 578	(632)	—
Gains nets non réalisés sur les placements disponibles à la vente (déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 1 276 \$ au 30 septembre 2012 et de 854 \$ au 30 septembre 2011)	3 339	2 352	—
	(275)	14 572	14 469

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2012, des gains nets non réalisés de 794 000 \$, auparavant classés dans les autres éléments du résultat global (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices de 277 000 \$), ont été reclassés au bénéfice net au titre des dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie (7 476 000 \$, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices de 3 314 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2011).

NOTE 23

Impôt sur les bénéfices

	Exercices clos les 30 septembre	
	2012	2011
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	151 736	154 349
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt exigible des exercices antérieurs	1 967	(32 230)
Total de la charge d'impôt exigible	153 703	122 119
Charge d'impôt différé		
Charge d'impôt différé afférente à l'établissement et à la reprise de différences temporelles	(19 680)	(17 568)
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	(2 626)	(4 855)
Total du recouvrement d'impôt différé	(22 306)	(22 423)
Total de la charge d'impôt sur les bénéfices	131 397	99 696

Le taux d'imposition effectif de la Société sur les bénéfices tirés des activités poursuivies est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2012	2011
	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	27,3	28,8
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	2,9	(2,4)
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(0,2)	(6,8)
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	1,5	(1,2)
Incidence d'un avantage fiscal non comptabilisé et des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration non déductibles	18,5	—
Incidence de la variation des taux d'imposition sur les actifs et passifs d'impôt futur	—	0,1
Taux d'imposition effectif	50,0	18,5

La baisse du taux d'imposition de la Société prévu par la loi s'explique par la réduction du taux d'imposition fédéral prévu par la loi, qui est passé de 16,9 % à 15,4 %.

Note 23 – Impôt sur les bénéfices (suite)

La continuité des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2011	Ajout – acquisition d'entreprise	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2012
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs et autres passifs non courants	24 884	11 957	(7 473)	—	—	(64)	29 304
Avantages fiscaux découlant des reports en avant de pertes fiscales	7 459	164 960	8 271	—	—	1 710	182 400
Rémunération à payer	28 354	3 030	787	—	6 805	—	38 976
Prestations de retraite	—	19 664	—	(2 178)	—	—	17 486
Provision pour créances douteuses	3 255	—	(1 209)	—	—	—	2 046
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(122 374)	(46 428)	13 769	—	—	2 326	(152 707)
Travaux en cours	(28 090)	—	2 921	—	—	1	(25 168)
Goodwill	(33 490)	—	(1 754)	—	—	—	(35 244)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(14 756)	—	(3 027)	—	—	—	(17 783)
Gains non réalisés découlant des couvertures de flux de trésorerie	(1 457)	—	3 236	2 695	—	(95)	4 379
Autres passifs	(3 297)	411	6 785	548	—	324	4 771
Impôt différé, montant net	(139 512)	153 594	22 306	1 065	6 805	4 202	48 460

	Au 1 ^{er} octobre 2010	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs et autres passifs non courants	13 720	10 944	217	—	3	24 884
Avantages fiscaux découlant des reports en avant de pertes fiscales	10 321	(2 934)	—	—	72	7 459
Rémunération à payer	33 550	(7 659)	—	1 790	673	28 354
Provision pour créances douteuses	1 793	1 462	—	—	—	3 255
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(143 654)	23 310	—	—	(2 030)	(122 374)
Travaux en cours	(25 165)	(2 927)	—	—	2	(28 090)
Goodwill	(27 774)	(6 116)	—	—	400	(33 490)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(20,985)	6,229	—	—	—	(14,756)
Gains non réalisés découlant des couvertures de flux de trésorerie	(5 323)	226	3 640	—	—	(1 457)
Autres passifs	(2 455)	(112)	(813)	—	83	(3 297)
Impôt différé, montant net	(165 972)	22 423	3 044	1 790	(797)	(139 512)

Le tableau suivant présente les montants au titre de l'impôt différé qui sont inclus dans les bilans consolidés :

	Au 30 septembre 2012	Au 30 septembre 2011	Au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
Actif d'impôt différé	219 590	9 882	22 888
Passif d'impôt différé	(171 130)	(149 394)	(188 860)
Impôt différé, montant net	48 460	(139 512)	(165 972)

Au 30 septembre 2012, la Société disposait de reports en avant de pertes nettes autres qu'en capital et autres différences temporelles totalisant 1 465 577 000 \$, dont une tranche de 254 410 000 \$ à des échéances diverses jusqu'en 2029 et une tranche de 1 211 167 000 \$ sans date d'échéance. La Société a comptabilisé un actif d'impôt différé de 364 028 000 \$ découlant des reports en avant de pertes, des autres différences temporelles et d'une provision pour moins-value de 181 628 000 \$ relativement à ces pertes. La hausse de la provision pour moins-value s'explique essentiellement par l'acquisition de Logica. L'actif d'impôt différé net en résultant d'un montant de 182 400 000 \$ représente le montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable, en fonction de la reprise du passif d'impôt différé et des bénéfices imposables futurs.

Les différences temporelles associées aux filiales étrangères et à la participation dans la coentreprise de la Société pour lesquelles un passif d'impôt différé n'a pas été comptabilisé s'établissaient à 683 282 000 \$ (638 285 000 \$ en 2011).

Les bénéfices non distribués des filiales étrangères de la Société sont considérés réinvestis indéfiniment. Si ces bénéfices étaient distribués sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des retenues d'impôt à la source. La Société n'est pas en mesure d'estimer le montant des retenues d'impôt liées à ces bénéfices non distribués étrangers.

NOTE 24

Investissements dans les filiales

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2012

a) Acquisition

Le 20 août 2012, la Société a fait l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Logica, société de services aux entreprises et de services technologiques, moyennant une contrepartie en trésorerie totalisant 2 682 380 000 \$ (1 715 738 000 £) et la prise en charge de la dette nette de Logica de 866 658 000 \$. L'acquisition et le remboursement de la dette de Logica prise en charge ont été financés grâce à diverses sources. La Société a émis à l'intention de la Caisse de dépôt et placement du Québec 46 707 146 nouvelles actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société au prix de 21,41 \$, pour une contrepartie totalisant 1 000 000 000 \$, compte non tenu des coûts de transaction. De plus, la Société a prélevé un montant de 1 933 858 000 \$, aux termes d'une entente d'emprunt à terme. Le reste du financement a été prélevé sur la facilité de crédit existante et la trésorerie de la Société. L'acquisition de Logica accroîtra la capacité de la Société d'offrir à ses clients à travers le monde une combinaison de compétences sectorielles et technologiques grâce à un éventail de prestations de services local et mondial.

La répartition du prix d'acquisition illustrée ci-dessous est préliminaire et fondée sur les meilleures estimations de la direction. La répartition définitive du prix d'acquisition devrait être terminée dès que la direction aura fini de rassembler toutes les informations importantes, disponibles et nécessaires pour finaliser la répartition.

	Logica
Actif	\$
Actifs courants ¹	1 374 838
Immobilisations corporelles	250 808
Coûts liés à des contrats	71 697
Immobilisations incorporelles	603 683
Autres actifs non courants	87 789
Actifs d'impôt différé	197 210
Goodwill ²	3 276 172
	5 862 197
Passif	
Passifs courants	(1 546 273)
Dette ³	(808 775)
Passifs d'impôt différé	(43 616)
Provisions non courantes	(182 880)
Obligations au titre des prestations de retraite	(113 526)
Autres passifs non courants	(426 864)
	(3 121 934)
Découvert bancaire pris en charge, montant net	(57 883)
Actifs nets acquis	2 682 380
Contrepartie en trésorerie	2 676 912
Contrepartie à payer ⁴	5 468

¹ Les actifs courants comprennent les créances clients d'une juste valeur de 899 089 000 \$, qui se rapproche du montant brut à payer aux termes des contrats.

² Le goodwill préliminaire représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. Le goodwill est entièrement inclus dans le secteur Logica. Aucun montant comptabilisé relativement au goodwill n'est prévu être déductible aux fins fiscales.

³ Au cours de l'exercice, la Société a remboursé 891 354 000 \$ au titre de la dette de Logica prise en charge dans le cadre de l'acquisition de celle-ci, ce qui a donné lieu à une perte de 83 632 000 \$ qui a été comptabilisée dans les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration.

⁴ Montant à payer dans l'année qui suit.

⁵ La répartition du prix d'acquisition a été convertie au moyen du taux de change au 20 août 2012.

Dans le cadre de l'acquisition de Logica, la Société a comptabilisé des charges qui ont totalisé 254 973 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012. Ce montant comprend des frais connexes à l'acquisition de 36 403 000 \$, des coûts d'intégration de 109 714 000 \$, et des coûts compensatoires sur la dette de Logica et autres charges financières de 108 856 000 \$. Les frais connexes à l'acquisition comprennent principalement des honoraires professionnels versés relativement à l'acquisition et des options d'achat de devises, d'un

Note 24 – Investissements dans les filiales (suite)

montant de 7 146 000 \$ afin de se conformer à la disposition sur la certitude de fonds selon le City Code on Takeovers and Mergers du Royaume-Uni.

Les coûts d'intégration découlant de la restructuration des activités de Logica, estimés à environ 400 000 000 \$, comprennent principalement des coûts liés à la cessation d'emploi de certains employés dont les fonctions étaient redondantes. Les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration sont présentés séparément dans les états consolidés du résultat de la Société.

Les revenus de Logica pour l'exercice clos le 30 septembre 2012 représentent environ 12 % du total des revenus consolidés de la Société. Depuis la date qu'acquisition, les revenus de 567 875 000 \$ et la perte nette de Logica de 259 981 000 \$, compte tenu des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, sont compris dans les résultats de la Société. Sur une base pro forma, les revenus, le bénéfice avant impôt sur les bénéfices, et la perte nette de la Société regroupée pour l'exercice clos le 30 septembre 2012 auraient été respectivement d'environ 10 231 555 000 \$, 81 733 000 \$ et 5 399 000 \$ si l'acquisition de Logica avait été réalisée en date du 1^{er} octobre 2011. L'information financière pro forma a été préparée à l'aide des résultats annuels de 2012 de la Société et des résultats de Logica pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 en raison des différences dans les périodes de présentation de l'information financière, et tient compte des ajustements découlant du regroupement d'entreprises, comme l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, la charge d'intérêts sur les emprunts, l'élimination des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, les montants compensatoires et autres charges financières ainsi que les incidences fiscales connexes. Les modifications apportées aux transactions historiques et les avantages tirés des initiatives d'intégration, des indemnités de départ en raison d'employés dont les fonctions étaient redondantes et des économies liées à la mise hors service d'installations excédentaires ne figurent pas dans ces montants pro forma. Les montants pro forma ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats des activités que la Société aurait affichés si l'acquisition avait été réalisée le 1^{er} octobre 2011, ni des résultats futurs.

b) Cession

Il n'y a eu aucune cession importante au cours de l'exercice 2012.

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2011

a) Acquisitions

Il n'y a eu aucune acquisition importante au cours de l'exercice 2011.

b) Cession

Le 4 avril 2011, la Société a conclu une transaction, pour une contrepartie nette de 10 500 000 \$, dans le cadre de laquelle Conseillers en informatique d'affaires CIA Inc. (« CIA ») a racheté ses actions qui étaient détenues par la Société et qui représentaient une participation de 68 %, à l'exclusion des activités de son bureau à Paris; la Société a acheté simultanément une participation de 32 % des activités du bureau de CIA à Paris non encore détenue.

La Société a reçu un montant de 5 917 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011 et le solde restant de 4 583 000 \$ au cours de l'exercice 2012. La vente s'est traduite par un gain de 3 655 000 \$, qui a été comptabilisé dans les autres revenus dans les états consolidés du résultat.

c) Modifications à la répartition du prix d'acquisition

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011, la Société a terminé la répartition du prix d'acquisition et a effectué des ajustements liés à l'acquisition de Stanley, Inc. (« Stanley »). L'incidence en découlant pour l'exercice clos le 30 septembre 2011 est une diminution des immobilisations incorporelles de 1 743 000 \$, des actifs d'impôt différé de 299 000 \$ et des passifs d'impôt différé de 682 000 \$, ainsi qu'une augmentation de la rémunération à payer de 1 491 000 \$, des fournisseurs et autres créditeurs de 50 000 \$ et des impôts à payer de 1 475 000 \$, alors que le goodwill a augmenté de 4 376 000 \$. Les chiffres correspondants de la période précédente n'ont pas été ajustés, étant donné que l'incidence du retraitement n'est pas importante.

d) Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration

Dans le cadre de l'acquisition de Stanley, qui a été réalisée à l'exercice 2010, la Société a passé en charges 3 675 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011. Ces charges comprenaient les coûts d'intégration des activités et de réalisation des synergies.

NOTE 25

Renseignements additionnels sur la coentreprise

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012, la Société a vendu sa participation de 49 % dans Innovaposte Inc. (« Innovaposte ») pour une contrepartie de 26 000 000 \$. La Société a enregistré un gain sur cession de 2 981 000 \$ présenté dans les autres revenus.

NOTE 26

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2012	2011
	\$	\$
Créances clients	(61 373)	(87 828)
Travaux en cours	(15 815)	(31 971)
Charges payées d'avance et autres actifs	(10 020)	44 485
Fournisseurs, autres créditeurs et autres passifs non courants	62 161	22 183
Rémunération à payer	89 836	(1 595)
Provisions	85 715	15 620
Revenus différés	46 727	(2 956)
Impôt sur les bénéfices	(21 273)	(35 236)
	175 958	(77 298)

b) Les activités opérationnelles, d'investissement et de financement sans effet sur la trésorerie liées aux activités s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2012	2011
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Créances clients	(284)	(326)
Charges payées d'avance et autres actifs	(11 105)	(26 400)
	(11 389)	(26 726)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(32 207)	(36 083)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(15 359)	(15 939)
Acquisitions d'autres actifs non courants	(7 426)	(3 646)
	(54 992)	(55 668)
Activités de financement		
Augmentation des obligations en vertu de contrats de location-financement	29 753	28 822
Augmentation des obligations	36 344	53 246
Émission d'actions	284	326
	66 381	82 394

c) Les intérêts et l'impôt sur les bénéfices payé sont classés dans les activités opérationnelles et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2012	2011
	\$	\$
Intérêts payés	34 573	17 807
Intérêts reçus	3 415	2 017
Impôt sur les bénéfices payé	144 010	135 433

NOTE 27

Information sectorielle

Au cours de l'exercice 2011, la direction examinait régulièrement les résultats opérationnels de la Société selon quatre secteurs opérationnels, nommément États-Unis et Inde, Canada, Services d'infrastructure, et Europe et Asie-Pacifique. En raison de modifications apportées à la structure de présentation de l'information de gestion au cours de l'exercice considéré, la Société est gérée selon les quatre secteurs opérationnels suivants : États-Unis, Canada, Services d'infrastructure, et Europe et Asie-Pacifique.

Le secteur opérationnel Services d'infrastructure intègre tous les services fournis aux clients à l'échelle mondiale aux fins de la gestion de leur infrastructure technologique. Les autres secteurs opérationnels sont divisés selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique : États-Unis, Canada, et Europe et Asie-Pacifique, qui englobent leur utilisation respective des centres de prestation de services en Inde.

Au 30 septembre 2012, les activités de Logica étaient gérées et examinées comme une composante en soi et sont, par conséquent, présentées comme un secteur opérationnel distinct. En raison de modifications apportées à la structure de présentation de l'information de gestion le 1^{er} octobre 2012, la Société remaniera ses secteurs opérationnels à compter du premier trimestre de 2013, comme suit :

Canada
 États-Unis
 Nord et sud de l'Europe et Amérique du Sud
 Centre et est de l'Europe (y compris les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique)
 Royaume-Uni
 Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde, les Philippines et le Moyen-Orient)
 France (y compris le Luxembourg et le Maroc)

Le tableau ci-après présente de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion actuelle. La Société a révisé sur une base rétrospective l'information sectorielle des périodes comparatives afin de se conformer à la structure d'information sectorielle en vigueur au 30 septembre 2012.

	Exercice clos le 30 septembre 2012					
	États-Unis	Canada	Services d'infrastructure	Europe et Asie-Pacifique	Logica	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 091 112	1 212 615	684 870	215 982	567 875	4 772 454
Bénéfice (perte) avant les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, les charges financières, les revenus financiers, les autres revenus, la quote-part du bénéfice net de la coentreprise et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	242 965	257 011	53 265	12 333	(18 845)	546 729
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration						254 973
Charges financières						42 099
Revenus financiers						(5 318)
Autres revenus						(3 955)
Quote-part du bénéfice net de la coentreprise						(3 996)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices						262 926

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2012, l'amortissement inclus dans les secteurs opérationnels États-Unis, Canada, Services d'infrastructure, Europe et Asie-Pacifique, et Logica est de respectivement 82 258 000 \$, 42 370 000 \$, 76 674 000 \$, 4 269 000 \$ et 24 577 000 \$.

Exercice clos le 30 septembre 2011	États-Unis	Canada	Services d'infrastructure	Europe et Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	1 896 002	1 287 056	816 663	224 221	4 223 942
Bénéfice avant les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, les charges financières, les revenus financiers, les autres revenus, la quote-part du bénéfice net de la coentreprise et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	167 734	249 103	110 880	8 630	536 347
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration					3 675
Charges financières					19 395
Revenus financiers					(3 552)
Autres revenus					(7 647)
Quote-part du bénéfice net de la coentreprise					(13 359)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices					537 835

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, l'amortissement inclus dans les secteurs opérationnels États-Unis, Canada, Services d'infrastructure et Europe et Asie-Pacifique est de respectivement 85 655 000 \$, 53 451 000 \$, 78 781 000 \$, et 4 184 000 \$.

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la rubrique sommaire des principales méthodes comptables (note 3). Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique ¹ :

	Au 30 septembre 2012	Au 30 septembre 2011	Au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$	\$
États-Unis	291 690	313 860	361 702
Canada	292 990	305 046	348 936
Royaume-Uni ²	283 921	—	—
France ²	204 538	—	—
Suède ²	93 231	—	—
Autres	361 259	30 370	28 139
	1 527 629	649 276	738 777

¹ Compte non tenu du goodwill réaffecté aux secteurs opérationnels (note 11).

² Les soldes aux 30 septembre 2011 et 1^{er} octobre 2010 sont non significatifs.

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services selon l'emplacement géographique du client :

	2012	2011
	\$	\$
Revenus		
États-Unis	2 240 668	2 041 609
Canada	1 721 490	1 911 447
Royaume-Uni ¹	205 247	—
France ¹	153 879	—
Suède ¹	59 822	—
Autres	391 348	270 886
	4 772 454	4 223 942

¹ Les montants pour l'exercice clos le 30 septembre 2011 sont non significatifs.

Note 27 – Information sectorielle (suite)

INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société :

	2012	2011
	\$	\$
Impartition		
Technologies de l'information	2 216 942	2 096 049
Gestion des processus d'affaires	838 879	749 728
Intégration de systèmes et services-conseils	1 716 633	1 378 165
	4 772 454	4 223 942

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences représentaient 1 336 941 000 \$ des revenus inclus dans le secteur États-Unis pour l'exercice clos le 30 septembre 2012 (1 233 784 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2011).

NOTE 28

Transactions avec les parties liées

A) TRANSACTIONS AVEC LA COENTREPRISE

Avant la cession d'Innovaposte, la Société, dans le cours normal de ses activités, était partie à des contrats conclus avec Innovaposte, une coentreprise, en vertu desquels la Société était le fournisseur privilégié pour ses besoins en TI.

Les opérations et les soldes qui en ont découlé, inscrits au prix du marché (valeur d'échange), sont présentés ci-après. Les montants impayés ne sont pas garantis et sont réglés en trésorerie. Aucune garantie n'a été donnée ou reçue, et aucune charge relative aux montants dus n'a été comptabilisée dans les créances douteuses ou irrécouvrables au cours de la période écoulée ou de périodes précédentes.

Les revenus ont été de 20 014 000 \$ et de 80 075 000 \$ respectivement pour les exercices clos les 30 septembre 2012 et 2011.

	2012	2011
	\$	\$
Créances clients	—	4 570
Travaux en cours	—	1 158
Coûts liés à des contrats	—	3 713
Revenus différés	—	2 985

B) TRANSACTIONS AVEC DES FILIALES

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées de la Société, ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses filiales.

Les principales filiales de la Société sont les suivantes :

Nom de la filiale	Pays de constitution en société
Conseillers en Gestion et Informatique CGI Inc.	Canada
CGI Information Systems and Management Consultants Inc.	Canada
CGI Technologies and Solutions Inc.	États-Unis
Stanley Associates, Inc.	États-Unis
CGI Federal Inc.	États-Unis
Oberon Associates, Inc.	États-Unis
CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited	Inde
CGI Information Systems and Management Consultants (UK) Limited	Royaume-Uni
Logica France SAS	France
Logica Business Consulting France SAS	France
Logica Nederland BV	Pays-Bas
Logica Deutschland GmbH & Co KG	Allemagne
LogicaTI Portugal SA	Portugal
Logica Danmark A/S	Danemark
Logica Norge AS	Norvège
Logica Australia Pty Limited	Australie
Logica Private Limited	Inde
Logica North America Inc.	États-Unis
Logica Suomi Oy	Finlande
Logica Sverige AB	Suède
Logica UK Limited	Royaume-Uni

C) RÉMUNÉRATION VERSÉE À DES DIRIGEANTS CLÉS

La rémunération versée à des dirigeants clés, soit les membres du conseil d'administration (le « conseil ») et le vice-président exécutif et chef de la direction financière, est comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	3 909	6 915
Paiements fondés sur des actions	5 732	4 702

NOTE 29

Avantages du personnel

La Société offre à ses employés divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, y compris des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel :

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Le tableau suivant présente les montants au titre des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et des régimes complémentaires de retraite qui sont inclus dans les bilans consolidés :

Au 30 septembre 2012	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(437 585)	(326 620)	(150 827)	(915 032)
Juste valeur des actifs de régimes	433 727	326 793	45 599	806 119
	(3 858)	173	(105 228)	(108 913)
Juste valeur des droits à remboursement	—	—	19 122	19 122
Actif (passif) net comptabilisé dans les bilans	(3 858)	173	(86 106)	(89 791)
Présenté à titre de :				
Autres actifs non courants (note 10)				
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser des régimes à prestations définies et des contrats d'assurance-vie	—	—	19 122	19 122
Actifs au titre des prestations de retraite	8 790	375	—	9 165
Obligations au titre des prestations de retraite	(12 648)	(202)	(105 228)	(118 078)
	(3 858)	173	(86 106)	(89 791)

a) Régimes à prestations définies de Logica

Au cours de l'exercice, la Société a fait l'acquisition de Logica. Logica administre des régimes de retraite à prestations définies, entre autres, essentiellement à l'intention des employés au Royaume-Uni et aux Pays-Bas et des régimes moins importants dans d'autres pays.

Les régimes les plus importants sont capitalisés généralement par les cotisations de la Société, et des employés dans certains cas, afin de constituer un fonds d'actifs distinct servant à payer les prestations versées aux employés. Les actifs des régimes et les actifs de la Société sont détenus dans des fonds distincts. Les obligations de cotisations sont évaluées par l'actuaire ou l'assureur de chaque régime, dans le cadre des examens réguliers portant sur la capitalisation. Ces régimes offrent généralement des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service admissibles et sur le salaire final donnant droit à pension.

La Société administre également des régimes non capitalisés, en vertu desquels elle devra payer les prestations futures à même ses bénéfices futurs.

Les deux régimes les plus importants se trouvent au Royaume-Uni et aux Pays-Bas et constituent environ 80 % du total des obligations. Ces régimes sont décrits plus en détail ci-après.

RÉGIME DE STICHTING PENSIONENFONDS CMG (PAYS-BAS) – DERNIÈRE ÉVALUATION ACTUARIELLE EXHAUSTIVE AU 31 DÉCEMBRE 2011

Le régime a fait l'objet d'une réduction et est en cours de liquidation. Au 30 septembre 2012, le régime détenait un contrat d'assurance qui correspondait au montant de la majorité des prestations dues aux membres. Lorsque la liquidation sera terminée, la Société ne courra plus de risques relatifs à ce régime.

RÉGIME D'ASSURANCE VIE ET RÉGIME DE RETRAITE DE LOGICA CMG (ROYAUME-UNI) – DERNIÈRE ÉVALUATION ACTUARIELLE EXHAUSTIVE AU 31 DÉCEMBRE 2009

En 2011, une évaluation aux fins de la capitalisation a été réalisée et a indiqué un déficit de 1 422 000 \$ (900 000 £). Il a été convenu d'un plan de reprise pour financer le déficit sur une période de cinq ans, du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2015, au moyen de paiements annuels de 317 000 \$ (200 000 £).

RÉGIME DE RETRAITE DE CMG (ROYAUME-UNI) – DERNIÈRE ÉVALUATION ACTUARIELLE EXHAUSTIVE AU 30 JUIN 2010

Le régime a fait l'objet d'une réduction et, selon la dernière évaluation aux fins de la capitalisation, il présentait un déficit de 76 479 000 \$ (47 300 000 £). La Société a convenu d'un plan de reprise révisé avec les fiduciaires et paiera un montant annuel de 11 426 000 \$ (7 200 000 £) sur une période de cinq ans et neuf mois du 1^{er} juillet 2011 au 31 mars 2017.

Les contrats d'assurance conclus pour capitaliser les régimes de prestations de retraite qui ne se qualifient pas comme des actifs du régime sont présentés comme des droits à remboursement et sont inclus dans les autres actifs non courants. Les régimes de retraite en Allemagne et un régime d'assurance-vie aux États-Unis sont capitalisés par de tels contrats d'assurance.

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations définies entre le début et la fin de l'exercice, et une analyse de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes non capitalisés et ceux qui sont partiellement ou totalement capitalisés.

Obligations au titre des prestations définies	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 1 ^{er} octobre 2011	—	—	—	—
Passifs pris en charge dans le cadre d'une acquisition d'entreprise	436 695	304 686	134 780	876 161
Coût des services rendus au cours de l'exercice	140	—	643	783
Coût financier	2 267	1 289	493	4 049
(Gains) pertes actuariel(le)s en raison d'un changement d'hypothèse	(10 788)	10 214	3 850	3 276
Pertes (gains) actuariel(le)s découlant des ajustements liés aux résultats techniques	173	—	(190)	(17)
Indemnités de fin de contrat de travail	95	—	—	95
Cotisations des adhérents au régime	38	—	32	70
Prestations payées dans le cadre du régime	(421)	(687)	(410)	(1 518)
Prestations payées directement par l'employeur	—	—	(160)	(160)
Écart de conversion	9 386	11 118	4 367	24 871
Au 30 septembre 2012	437 585	326 620	143 405	907 610
Obligation au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	—	39 548	39 548
Obligation au titre des prestations définies des régimes capitalisés	437 585	326 620	103 857	868 062
Au 30 septembre 2012	437 585	326 620	143 405	907 610

Note 29 – Avantages du personnel (suite)

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations des actifs des régimes et des droits à remboursement entre le début et la fin de l'exercice :

Actifs des régimes et droits à remboursement	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 1 ^{er} octobre 2011	—	—	—	—
Actifs acquis dans le cadre d'une acquisition d'entreprise	423 111	304 944	61 263	789 318
Rendement attendu des actifs	2 196	1 291	246	3 733
Cotisations de l'employeur	233	—	649	882
(Pertes) gains sur les actifs liés aux résultats techniques	(594)	10 119	1 122	10 647
Cotisations des adhérents au régime	38	—	32	70
Prestations payées dans le cadre du régime	(421)	(687)	(482)	(1 590)
Prestations payées directement par l'employeur	—	—	(160)	(160)
Écart de conversion	9 164	11 126	2 051	22 341
Au 30 septembre 2012	433 727	326 793	64 721	825 241
Actifs des régimes	433 727	326 793	45 599	806 119
Droits à remboursement	—	—	19 122	19 122
Au 30 septembre 2012	433 727	326 793	64 721	825 241

Les actifs des régimes à la fin de l'exercice se composaient de ce qui suit :

Au 30 septembre 2012	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions	141 402	—	2 465	143 867
Obligations	262 845	—	20 065	282 910
Biens immobiliers	21 398	—	4 930	26 328
Trésorerie	8 082	2 733	2 263	13 078
Autres	—	324 060	15 876	339 936
	433 727	326 793	45 599	806 119

Le régime de retraite à prestations définies aux Pays-Bas est en cours de liquidation et a été réassuré. Comme le régime n'est pas encore entièrement liquidé, la Société continuera de le présenter au montant brut. Lorsque la liquidation sera terminée, la Société ne courra plus de risques relatifs à ce régime.

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions ordinaires de la Société, les biens immobiliers occupés ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente le rendement réel des actifs :

Au 30 septembre 2012	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Rendement réel des actifs des régimes et droits à remboursement	1 602	11 410	1 368	14 380

Le tableau suivant présente la charge comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

Exercice clos le 30 septembre 2012	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	140	—	643	783
Indemnités de fin de contrat de travail	95	—	—	95
Charge d'intérêts	2 267	1 289	493	4 049
Rendement attendu des actifs des régimes et droits à remboursement	(2 196)	(1 291)	(246)	(3 733)
	306	(2)	890	1 194
Présenté à titre de :				
Coûts des services et frais de vente et d'administration	235	—	643	878
Charges financières	71	(2)	247	316
	306	(2)	890	1 194

Le tableau suivant présente les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global :

Au 30 septembre 2012	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Pertes (gains) lié(e)s à l'expérience sur les actifs et les droits à remboursement	594	(10 119)	(1 122)	(10 647)
(Gains) pertes actuariel(le)s sur les passifs liés à l'expérience et à un changement d'hypothèses	(10 615)	10 214	3 660	3 259
	(10 021)	95	2 538	(7 388)

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles (moyennes pondérées) à la date de présentation de l'information financière. Les taux d'actualisation, taux d'inflation, augmentations salariales et taux de mortalité présumés ont tous une incidence importante sur l'évaluation comptable.

Exercice clos le 30 septembre 2012	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	4,55	3,55	3,35	4,00
Rendement attendu des actifs des régimes	4,55	3,55	3,26	4,07
Augmentations salariales futures	2,60	—	—	—
Augmentations des prestations futures	2,57	—	—	—
Inflation	2,60	2,00	2,10	2,31

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque territoire. Les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) au Royaume-Uni, 110 % selon le PNXA00 (année de naissance), plus les projections du modèle CMI_2011 avec un taux d'amélioration annuel à long terme d'au moins 1 %; et 2) aux Pays-Bas, la AG Generation 2010-2060 avec un décalage d'âge de 1 an.

Le rendement global attendu des actifs des régimes est calculé comme une moyenne pondérée des taux de rendement attendus de chaque catégorie d'actifs. La moyenne pondérée est calculée en fonction du montant dans chaque catégorie d'actifs des régimes à la fin de la période de présentation de l'information financière. Le rendement attendu des obligations est déterminé par référence aux taux de rendement, à la fin de la période de présentation de l'information financière, du marché des obligations comportant une durée similaire à celle des actifs des régimes. Le rendement prévu des actions est déterminé par référence au rendement historique réel du marché des actions.

Le tableau suivant présente la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements à ces hypothèses :

Au 30 septembre 2012	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(18 043)	(14 154)	(5 200)	(37 397)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	19 424	13 599	5 195	38 218
Augmentation de 0,25 % de l'inflation	13 698	—	778	14 476
Diminution de 0,25 % de l'inflation	(11 902)	—	(830)	(12 732)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	8 901	6 855	2 222	17 978
Diminution de un an de l'espérance de vie	(9 004)	(7 018)	(2 184)	(18 206)

La Société s'attend à cotiser 18 200 000 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 14 620 000 \$ aux régimes du Royaume-Uni et 3 580 000 \$ à d'autres régimes.

b) Avantages complémentaires de retraite

La Société maintient un régime d'avantages complémentaires de retraite pour certains des anciens employés retraités de son unité canadienne de gestion des services de règlement et de gestion du risque qui a été cédée. Les avantages autres que de retraite comprennent une couverture d'assurance pour soins médicaux et dentaires ainsi qu'une couverture d'assurance vie.

Le passif au titre des avantages complémentaires de retraite totalisait 7 422 000 \$ au 30 septembre 2012 (7 035 000 \$ et 6 228 000 \$ respectivement aux 30 septembre 2011 et 1^{er} octobre 2010). La Société évalue son passif au titre des avantages au 30 septembre de chaque exercice. Une évaluation actuarielle a été effectuée au 30 septembre 2011 et la prochaine est prévue au 30 septembre 2014. L'obligation au titre des prestations constituées a été établie selon un taux d'actualisation annuel de 4,50 %.

Note 29 – Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies au Royaume-Uni et à l'étranger, aux termes desquels des cotisations sont versées par les entreprises de la Société. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. La charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevée à 29 000 000 \$.

En Suède, la Société cotise au régime de retraite d'Alecta SE, lequel est un régime à prestations définies. Ce régime de retraite est classé comme un régime à cotisations définies puisqu'il s'agit d'un régime multiemployeurs. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. Alecta a utilisé un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. Ce ratio représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. La solvabilité collective peut généralement varier entre 125 % et 155 % avec une cible de 140 %. Au 30 septembre 2012, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 137 %. La charge au titre du régime s'établissait à 3 450 000 \$ (23 000 000 SEK).

La Société a également cotisé aux régimes de retraite à cotisations définies pour les employés de CGI à hauteur de 16 194 000 \$ en 2012 et de 14 623 000 en 2011.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société maintient deux régimes de rémunération différée non admissibles pour certains membres de la direction aux États-Unis.

L'un de ces deux régimes est un régime sans capitalisation, et le passif au titre de la rémunération différée non admissible totalisait 846 000 \$ au 30 septembre 2012 (respectivement 1 775 000 \$ et 2 376 000 \$ au 30 septembre 2011 et au 1^{er} octobre 2010).

L'autre régime représente un régime par capitalisation pour lequel une fiducie a été établie afin que les actifs du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont assujettis aux créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, sont compris dans les autres actifs non courants et changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur du passif lié au régime est égal au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 18 878 000 \$ au 30 septembre 2012 (respectivement 16 452 000 \$ et 16 318 000 \$ au 30 septembre 2011 et au 1^{er} octobre 2010).

Les actifs et les passifs des régimes de rémunération différée sont présentés respectivement dans les autres actifs non courants et dans les autres passifs non courants.

NOTE 30

Engagements, éventualités et garanties

A) ENGAGEMENTS

Au 30 septembre 2012, les engagements de la Société, en vertu de contrats de location simple venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2027 et visant principalement la location de locaux et de matériel informatique utilisé dans des contrats d'impartition, totalisaient environ 1 932 336 000 \$. Les paiements minimaux futurs exigibles au titre de la location en vertu de contrats de location simple non résiliables sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	435 698
De un an à deux ans	328 358
De deux ans à cinq ans	695 262
Plus de cinq ans	473 018

La majorité des contrats de location sont renouvelables à l'échéance de la période de location aux taux du marché. Les coûts de location, déduction faite des revenus de sous-location de 8 014 000 \$ (8 401 000 \$ en 2011), passés en charges au cours de l'exercice ont été de 136 938 000 \$ (136 142 000 \$ en 2011). Au 30 septembre 2012, le total des paiements minimaux futurs au titre de la sous-location que la Société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location non résiliables était de 114 458 000 \$ (61 651 000 \$ au 30 septembre 2011).

La Société a conclu des ententes de service à long terme et d'autres ententes représentant un engagement total de 35 457 000 \$. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	17 597
De un an à deux ans	7 094
De deux ans à cinq ans	10 766
Plus de cinq ans	—

B) ÉVENTUALITÉS

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de règlements et de litiges dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur les résultats des activités ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues, et, de temps à autre, des agences du gouvernement américain enquêtent afin de s'assurer que la Société gère ses activités conformément à ces exigences. Généralement, le gouvernement peut modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand projet avec le gouvernement pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les résultats des activités et sur la situation financière de la Société.

C) GARANTIES

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite de violations de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale d'environ 6 527 000 \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Au 30 septembre 2012, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas un effet important sur ses états financiers consolidés.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2012, la Société avait engagé un montant total de 48 988 000 \$ dans ces types de cautionnement. À sa connaissance, la Société se conforme à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas un effet important sur les résultats consolidés de la Société ni sur sa situation financière.

Par ailleurs, la Société a fourni une garantie de 5 900 000 \$ sur la valeur résiduelle d'une propriété louée, comptabilisée en tant que contrat de location simple, à l'échéance du contrat de location. La Société détient également des lettres de crédit totalisant 54 140 000 \$. Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

NOTE 31

Instruments financiers

JUSTE VALEUR

Aux 30 septembre 2012 et 2011, la juste valeur estimée des créances clients, de la trésorerie incluse dans les fonds détenus pour des clients, des fournisseurs et autres crédeurs, de la rémunération à payer, de la dette à long terme et des obligations liées aux fonds des clients se rapprochait de leur valeur comptable respective.

La juste valeur des billets de premier rang non garantis, de la facilité de crédit renouvelable non garantie en devise américaine et de la facilité d'emprunt à terme non garantie, évaluée en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions, était respectivement de 521 971 000 \$, 685 951 000 \$ et 1 951 279 000 \$ au 30 septembre 2012 (respectivement 22 236 000 \$, 855 307 000 \$ et néant au 30 septembre 2011 et respectivement 112 937 000 \$, 941 396 000 \$ et néant au 1^{er} octobre 2010) par rapport à leur valeur comptable de respectivement 467 610 000 \$, 691 960 000 \$ et 1 933 948 000 \$ (comparativement à respectivement 20 647 000 \$, 859 277 000 \$ et néant au 30 septembre 2011 et à respectivement 109 899 000 \$, 964 223 000 \$ et néant au 1^{er} octobre 2010) (note 14).

Le tableau suivant résume la juste valeur des instruments de couverture en cours :

		Au 30 septembre 2012	Au 30 septembre 2011	Au 1 ^{er} octobre 2010
	Comptabilisée à titre de	\$	\$	\$
Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger				
Dette de 818 000 \$ US désignée comme instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis (815 000 \$ US au 30 septembre 2011 et 920 000 \$ US au 1 ^{er} octobre 2010)	Dette à long terme	804 667	846 703	947 416
Dette de 45 000 € désignée comme instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe (9 000 € au 30 septembre 2011 et 12 000 € au 1 ^{er} octobre 2010)	Dette à long terme	56 907	12 574	16 807
Swaps de devises de 1 153 700 \$ en euros désignés comme instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe (néant au 30 septembre 2011 et au 1 ^{er} octobre 2010)	Autres passifs non courants	23 876	—	—
Couvertures de flux de trésorerie liés aux revenus futurs				
Contrats de change à terme de 32 100 \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et le dollar canadien (76 740 \$ US au 30 septembre 2011 et 130 380 \$ US au 1 ^{er} octobre 2010)	Autres actifs courants	6 514	6 497	8 918
	Autres actifs non courants	1 024	5 613	11 433
Contrats de change à terme de 51 944 \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et la roupie indienne (45 000 \$ US au 30 septembre 2011 et 44 820 \$ US au 1 ^{er} octobre 2010)	Autres actifs courants	—	156	2 378
	Autres actifs non courants	—	1	1 121
	Autres passifs non courants	1 678	—	—
Contrats de change à terme de 53 145 \$ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar canadien et la roupie indienne (62 220 \$ au 30 septembre 2011 et 89 040 \$ au 1 ^{er} octobre 2010)	Autres passifs non courants	2 697	536	—
	Autres passifs non courants	6 533	2 560	1 570
Couvertures de flux de trésorerie liés aux billets de premier rang non garantis en devise américaine	Autres passifs non courants	2 073	2 554	3 396
	Autres passifs non courants	—	—	1 277
Contrat de change à terme de néant (20 000 \$ US au 30 septembre 2011 et 107 000 \$ US au 1 ^{er} octobre 2010)	Autres actifs courants	—	565	763
Couvertures de flux de trésorerie sur une facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie				
Swaps de taux d'intérêt variable contre taux fixe de 1 234 400 \$ (néant au 30 septembre 2011 et au 1 ^{er} octobre 2010)	Autres passifs non courants	4 202	—	—
Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine				
Swaps de taux d'intérêt fixe contre taux variable de 125 000 \$ US (néant au 30 septembre 2011 et au 1 ^{er} octobre 2010)	Autres actifs non courants	1 074	—	—
Dérivés non désignés comme couvertures				
Contrats de change à terme de 37 288 £ pour couvrir l'exposition nette de certains actifs et passifs non libellés en monnaies fonctionnelles (néant au 30 septembre 2011 et au 1 ^{er} octobre 2010)	Autres crédeurs	2 182	—	—

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- la juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de l'exercice;
- la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est déterminée d'après la valeur à la cote des instruments;
- la juste valeur des swaps de devises est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt et les taux de change) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux estimés.

La Société estime qu'une tranche d'environ 2 063 000 \$ des pertes nettes non réalisées cumulées sur l'ensemble des instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie au 30 septembre 2012 sera reclassée dans les états consolidés du résultat au cours des 12 prochains mois.

Les relations de couverture de la Société ont été efficaces au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012.

RISQUE DE MARCHÉ (RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET RISQUE DE CHANGE)

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers..

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur une tranche de sa dette à long terme (note 14) et détient des swaps de taux d'intérêt pour atténuer ce risque. En 2012, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt selon lesquels elle touche des intérêts à taux fixe et verse des intérêts à taux variable sur le montant notionnel. Les swaps servent à couvrir le risque de variation de la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine.

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. D'après ces scénarios, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence importante sur le bénéfice net et le résultat global.

Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette étrangère et à l'utilisation de dérivés. La Société a recours à des contrats de change à terme pour couvrir des flux de trésorerie prévus ou des flux de trésorerie contractuels dans d'autres devises que la devise fonctionnelle de ses filiales. La Société a conclu des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité du taux de change entre le dollar américain et la roupie indienne relativement à des revenus futurs en dollars américains, pour couvrir la variabilité du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien relativement aux revenus futurs en dollars américains, et pour couvrir la variabilité du taux de change entre la roupie indienne et le dollar canadien relativement aux revenus futurs en dollars canadiens.

La Société a également conclu des contrats à terme visant à couvrir les remboursements contractuels du capital de certains billets de premier rang non garantis en devise américaine ainsi que des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir le risque lié aux flux de trésorerie de la facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie à taux variable

La Société couvre également une tranche de la conversion des investissements nets de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe en dollars canadiens grâce à sa facilité de crédit renouvelable non garantie, à ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et à des swaps de devises. Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice. En 2012, la Société a conclu des swaps de devises fixe-fixe et variable-variable qui sont désignés comme des instruments de couverture des investissements nets de la Société dans ses établissements en Europe et en Asie-Pacifique. Ces swaps convertissent les paiements d'intérêts fixes et variables en dollars canadiens en paiements d'intérêts fixes et variables en euros liés au montant notionnel.

En outre, pour atténuer le risque de change découlant des transactions libellées en devises autres que la monnaie fonctionnelle d'une entité, les actifs et les passifs non libellés dans les monnaies fonctionnelles sont couverts économiquement au moyen de contrats à terme de gré à gré. La Société n'a pas appliqué la comptabilité de couverture à ces contrats. Ces expositions sont regroupées et compensées et la position globale est couverte en externe.

La Société est soumise principalement aux risques liés à la fluctuation du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar canadien. L'analyse de sensibilité présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change.

Note 31 – Instruments financiers (suite)

	2012			2011		
	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling ¹
Augmentation du bénéfice net	5 067	5 362	5 241	565	191	—
(Diminution) augmentation des autres éléments du résultat global	(44 603)	(100 593)	(3 985)	(62 887)	2 383	—

¹ Le risque était négligeable pour l'exercice précédent.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure d'acquitter ses passifs financiers à leur échéance ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, en faisant des prélèvements sur ses facilités de crédit ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des principaux passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le cours du change au comptant de la fin de la période.

Au 30 septembre 2012	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créiteurs	1 156 737	1 156 737	1 156 737	—	—	—
Rémunération à payer	539 779	539 779	539 779	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine	467 610	635 519	21 299	21 299	145 980	446 941
Facilité de crédit renouvelable non garantie	691 960	762 215	16 783	16 783	728 649	—
Facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie	1 933 948	2 146 967	67 870	547 177	1 531 920	—
Obligations remboursables en versements mensuels de capital et intérêts	60 812	64 330	20 166	17 653	26 444	67
Autre dette à long terme	8 954	8 954	476	8 478	—	—
Obligations liées aux fonds des clients	197 986	197 986	197 986	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liés aux revenus futurs						
Sorties de fonds		14 265	8 620	2 915	2 730	—
(Entrées de fonds)		(7 603)	(6 556)	(1 047)	—	—
Swaps de devises	23 876					
Sorties de fonds		1 254 517	22 612	22 612	1 209 293	—
(Entrées de fonds)		(1 288 939)	(38 519)	(38 519)	(1 211 901)	—
Swaps de taux d'intérêt	3 128					
Sorties de fonds		1 445 111	20 665	469 874	812 132	142 440
(Entrées de fonds)		(1 457 023)	(21 489)	(469 624)	(815 336)	(150 574)
Contrats à terme	2 182					
Sorties de fonds		406 881	406 881	—	—	—
(Entrées de fonds)		(404 741)	(404 741)	—	—	—
	5 092 415	5 474 955	2 008 569	597 601	2 429 911	438 874

Au 30 septembre 2011	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Découvert bancaire	75 538	75 538	75 538	—	—	—
Fournisseurs et autres crédeurs	303 641	303 641	303 641	—	—	—
Rémunération à payer	183 842	183 842	183 842	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine	20 647	23 895	1 247	1 247	21 401	—
Facilité de crédit renouvelable non garantie	859 277	866 560	866 560	—	—	—
Obligations remboursables en versements mensuels de capital et intérêts	58 575	62 987	15 553	15 898	30 242	1 294
Obligations liées aux fonds des clients	244 660	244 660	244 660	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liés aux revenus futurs	(6 617)					
Sorties de fonds		6 237	2 675	2 423	1 139	—
(Entrées de fonds)		(12 535)	(6 772)	(4 972)	(791)	—
	1 739 563	1 754 825	1 686 944	14 596	51 991	1 294

Au 1 ^{er} octobre 2010	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres crédeurs	297 801	297 801	297 801	—	—	—
Rémunération à payer	185 651	185 651	185 651	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine	109 899	116 799	93 113	1 236	22 450	—
Facilité de crédit renouvelable non garantie	964 223	977 861	9 092	968 769	—	—
Obligations remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés	22 049	23 961	6 292	5 052	11 211	1 406
Obligations liées aux fonds des clients	248 695	248 695	248 695	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liés aux revenus futurs	(18 884)					
Sorties de fonds		5 562	1 637	1 740	2 185	—
(Entrées de fonds)		(24 658)	(11 447)	(7 323)	(5 888)	—
	1 809 434	1 831 672	830 834	969 474	29 958	1 406

Au 30 septembre 2012, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements à court et à long terme totalisant 143 095 000 \$ (respectivement 161 686 000 \$ et 121 725 000 \$ au 30 septembre 2011 et au 1^{er} octobre 2010). Elle disposait également d'un montant de 786 089 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (note 14) (respectivement 622 406 000 \$ et 519 931 000 \$ au 30 septembre 2011 et au 1^{er} octobre 2010). Les fonds détenus pour des clients, totalisant 202 407 000 \$ (respectivement 247 622 000 \$ et 248 695 000 \$ au 30 septembre 2011 et au 1^{er} octobre 2010), couvrent intégralement les obligations liées aux fonds des clients. Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'un client ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants, les travaux en cours, les créances clients et les placements non courants. Le risque de crédit maximal correspond en général aux valeurs comptables de ces éléments présentées aux bilans consolidés.

Les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements très liquides, comme les dépôts sur le marché monétaire et les dépôts à terme, de même que les acceptations bancaires et les billets de dépôt au porteur émis par de grandes banques (note 4). La Société a déposé les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation, et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

La Société court un risque de crédit lié aux placements courants et non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus.

La Société a des créances clients et des travaux en cours provenant de clients issus de diverses industries, dont des agences gouvernementales, le secteur financier, les télécommunications, le secteur manufacturier et les services publics, qui ne sont pas concentrées

Note 31 – Instruments financiers (suite)

dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

	2012	2011
	\$	\$
En règle	996 404	301 972
En souffrance de 1 jour à 30 jours	161 872	42 653
En souffrance de 31 à 60 jours	43 636	25 993
En souffrance de 61 à 90 jours	26 091	7 437
En souffrance depuis plus de 90 jours	47 868	14 371
	1 275 871	392 426
Provision pour créances douteuses	(3 546)	(5 197)
	1 272 325	387 229

La valeur comptable des créances clients est réduite par une provision et le montant de la perte est comptabilisé dans les états consolidés du résultat à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration. Lorsque le solde d'une créance est considéré comme irrécouvrable, il est porté en réduction de la provision pour créances douteuses. Les recouvrements ultérieurs de montants antérieurement radiés sont portés en réduction des coûts des services et frais de vente et d'administration dans les états consolidés du résultat. Dans l'ensemble, la direction ne croit pas qu'une industrie ou une région géographique en soi représente un risque de crédit important pour la Société.

NOTE 32

Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2012, le total du capital géré s'élevait à 6 813 837 000 \$ (respectivement 3 441 060 000 \$ et 3 424 836 000 \$ au 30 septembre 2011 et au 1^{er} octobre 2010). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 14), de trésorerie et d'équivalents de trésorerie déduction faite du découvert bancaire (note 4), de placements courants, de placements non courants et des capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque les besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital demeure la même qu'au cours des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette/capitalisation
- Dette nette/capitalisation
- Dette/BAIIA

La dette représente la dette à long terme, incluant la tranche courante. La dette nette, la capitalisation et le BAIIA sont des mesures non conformes aux PCGR. La dette nette représente la dette (incluant l'incidence de la juste valeur des contrats à terme) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie déduction faite du découvert bancaire, des placements courants et des placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette. Le BAIIA est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant impôt sur les bénéfices, des charges d'intérêts sur la dette à long terme, de l'amortissement et des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de la direction en matière de capital.

La Société est assujettie à des clauses restrictives imposées par des tiers touchant ses billets de premier rang non garantis en devise américaine, sa facilité de crédit renouvelable non garantie et sa facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie. Les ratios sont les suivants :

- Un ratio de levier financier, qui est le ratio de la dette totale sur le BAIIA pour les quatre derniers trimestres¹.
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers, qui est le ratio de BAIIAL pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges d'intérêts et des loyers et charges locatives opérationnelles pour la même période. Le BAIIAL est une mesure non conforme aux PCGR et est la somme du BAIIA compte non tenu des charges locatives¹.

- En ce qui concerne les billets de premier rang non garantis en devise américaine, une valeur nette minimale est exigée, selon laquelle les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée.

La Société se conforme aux clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée par des tiers.

¹ Dans l'éventualité d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.

NOTE 33

Transition aux IFRS

Comme il est expliqué à la note 2, les présents états financiers consolidés sont les premiers états financiers annuels préparés selon les IFRS. IFRS 1 exige la présentation d'informations financières comparatives. La première date à laquelle ont été appliquées les IFRS est le 1^{er} octobre 2010 (« date de transition ») et, par conséquent, les rapprochements des périodes respectives mentionnées sont présentés ci-après.

RAPPROCHEMENT DES PCGR DU CANADA ET DES IFRS

Selon les dispositions d'IFRS 1, les tableaux qui suivent présentent les rapprochements entre les capitaux propres, le bénéfice net, le résultat global et les flux de trésorerie consolidés présentés selon les PCGR du Canada avec ceux présentés selon les IFRS pour chacune des périodes concernées. Une analyse des ajustements, d'autres choix initiaux à l'adoption des IFRS ainsi que des états financiers consolidés sélectionnés pour les périodes comparatives sont présentés plus loin.

Rapprochement des capitaux propres consolidés

	Au 30 septembre 2011	Au 1 ^{er} octobre 2010
	\$	\$
Total des capitaux propres présentés auparavant selon les PCGR du Canada	2 346 356	2 159 083
Différences ayant fait augmenter (diminuer) les capitaux propres présentés :		
C Avantages du personnel	(1 845)	(1 213)
D Passifs relatifs au démantèlement inclus dans le coût d'une immobilisation corporelle	(899)	(903)
H Reprise de la perte de valeur d'une immobilisation incorporelle	452	539
I Reprise de la perte de valeur des coûts liés à un contrat	—	1 265
K Impôt sur les bénéfices	8 445	827
L Engagement d'achat des actions en circulation de la participation ne donnant pas le contrôle	—	(10 363)
N Contrats de location déficitaires	(3 278)	—
Total des ajustements	2 875	(9 848)
Total des capitaux propres selon les IFRS	2 349 231	2 149 235

Rapprochement du bénéfice net consolidé

	Exercice clos le 30 septembre 2011
	\$
Bénéfice net présenté auparavant selon les PCGR du Canada	435 065
Différences ayant fait augmenter (diminuer) le bénéfice net présenté :	
H Reprise de la perte de valeur d'une immobilisation incorporelle	(87)
I Reprise de la perte de valeur des coûts liés à un contrat	(1 208)
J Paiements fondés sur des actions	(1 224)
K Impôt sur les bénéfices	5 103
L Engagement d'achat des actions en circulation de la participation ne donnant pas le contrôle	3 655
N Contrats de location déficitaires	(3 165)
Total des ajustements	3 074
Bénéfice net selon les IFRS	438 139

Note 33 – Transition aux IFRS (suite)

Rapprochement du résultat global consolidé

Exercice clos le 30 septembre 2011

	\$
Résultat global présenté selon les PCGR du Canada	435 241
Total des différences ayant fait augmenter le bénéfice net	3 074
Différences ayant fait augmenter (diminuer) les autres éléments du résultat global présentés :	
C Avantages du personnel	(632)
D, I, K, N Écart de conversion	559
	(73)
Résultat global selon les IFRS	438 242

Rapprochement des états consolidés des flux de trésorerie

Les états consolidés des flux de trésorerie n'ont subi aucun changement important par suite de l'adoption des IFRS autres que ceux découlant de la comptabilisation de la participation dans la coentreprise selon la méthode de la mise en équivalence, comme il est expliqué à l'ajustement M ci-dessous.

ANALYSE DES AJUSTEMENTS**Choix initiaux à l'adoption des IFRS**

Voici la liste des exemptions facultatives d'IFRS 1 appliquées dans le cadre de la conversion des PCGR du Canada aux IFRS. Il n'a pas été tenu compte dans la présente analyse des exemptions qui n'ont pas été choisies, qui n'étaient pas applicables ou qui n'ont pas été jugées importantes pour la Société.

A. Regroupements d'entreprises

IFRS 1 permet l'application d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (dans sa version révisée de 2008), de manière rétrospective ou prospective à la date de transition. Si le choix s'arrête sur l'application rétrospective, tous les regroupements d'entreprises ayant eu lieu avant la date de transition devront être retraités. La Société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3. Par conséquent, aucun ajustement n'a été apporté au 1^{er} octobre 2010 à l'égard des regroupements d'entreprises conclus avant la date de transition. IFRS 3 sera appliquée aux regroupements d'entreprises ultérieurs à cette date. De plus, comme la Société a choisi d'appliquer IFRS 3 de manière prospective, la norme IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, sera également appliquée de manière prospective. En raison de l'adoption anticipée du chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, selon les PCGR du Canada au 1^{er} octobre 2009, aucun ajustement n'a été nécessaire pour l'exercice clos le 30 septembre 2011 étant donné que ce chapitre présentait des dispositions similaires à celles d'IFRS 3.

B. Écarts de conversion

L'application rétrospective des IFRS requerrait que la Société calcule les écarts de conversion cumulés selon IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, à partir de la date de création ou d'acquisition de la filiale jusqu'à la date de transition. IFRS 1 permet que les gains et les pertes de change cumulés soient remis à zéro à la date de transition. La Société a choisi d'appliquer cette exemption. Ainsi, au 1^{er} octobre 2010, la Société a renversé le solde de 413 021 000 \$ comptabilisé au titre des « pertes nettes non réalisées découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes » ainsi que le solde de 76 806 000 \$ comptabilisé au titre des « gains nets non réalisés sur la conversion de la dette à long terme désignée comme une couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers autonomes » inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global. La perte nette de 336 215 000 \$ a été comptabilisée comme une diminution de la perte au titre du cumul des autres éléments du résultat global, et une diminution correspondante a été imputée aux bénéfices non distribués. Cet ajustement n'a eu aucune autre incidence sur les états financiers consolidés.

C. Avantages du personnel

IFRS 1 permet de comptabiliser tous les gains ou pertes actuariels cumulés reportés en raison de l'application de la méthode du corridor aux fins de la comptabilisation des régimes à prestations définies dans les bénéfices non distribués à la date de transition. La Société a choisi d'appliquer cette exemption. Par conséquent, au 1^{er} octobre 2010, les obligations au titre des prestations de retraite ont diminué de 780 000 \$, et après une augmentation connexe de 209 000 \$ des passifs d'impôt différé, les bénéfices non distribués ont augmenté de 571 000 \$. De plus, la coentreprise de la Société ayant appliqué la même exemption, la participation de la Société dans la coentreprise a diminué de 1 784 000 \$, et une diminution correspondante a été comptabilisée dans les bénéfices non distribués. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, l'incidence de cet ajustement sur les états financiers consolidés était non significative.

Par suite d'une évaluation actuarielle effectuée au 30 septembre 2011, les obligations au titre des prestations de retraite ont augmenté de 849 000 \$, et après une diminution connexe de 217 000 \$ des passifs d'impôt différé, la perte au titre du cumul des autres éléments du résultat global a augmenté de 632 000 \$.

D. Passifs relatifs au démantèlement inclus dans le coût des immobilisations corporelles

Au moment de l'adoption des IFRS, le passif de la Société relatif au démantèlement a été réévalué selon le taux d'actualisation prescrit par IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Selon IFRIC 1, *Variation des passifs existants relatifs au démantèlement ou à la remise en état et des autres passifs similaires*, des changements spécifiés dans un passif relatif au démantèlement sont ajoutés ou déduits du coût de l'actif auquel ils correspondent; le montant amortissable ajusté de l'actif est ensuite amorti de manière prospective sur sa durée d'utilité restante. IFRS 1 offre au nouvel adoptant un traitement simplifié de l'historique des changements lorsqu'il évalue le passif relatif au démantèlement entre la date de début du passif et la date de transition. La Société a choisi d'appliquer la méthode d'évaluation des passifs relatifs au démantèlement stipulée dans IFRS 1. Par conséquent, au 1^{er} octobre 2010, les immobilisations corporelles ont diminué de 723 000 \$ et les provisions non courantes ont augmenté de 562 000 \$. À la suite de cet ajustement, les passifs d'impôt différé ont diminué de 184 000 \$, les actifs d'impôt différé ont augmenté de 198 000 \$ et les bénéfices non distribués ont diminué de 903 000 \$.

De plus, au 30 septembre 2011, un nouveau passif relatif au démantèlement a entraîné une augmentation des immobilisations corporelles et des provisions non courantes de 319 000 \$ après avoir été actualisé selon les IFRS. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, l'incidence de cet ajustement sur les états consolidés du résultat était non significative.

De plus, au 30 septembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date, un ajustement non significatif a été comptabilisé dans la perte au titre du cumul des autres éléments du résultat global en raison de l'écart de conversion sur l'ajustement effectué à la date de transition.

E. Coûts d'emprunt

Selon IFRS 1, la Société peut décider de la date d'entrée en vigueur d'IAS 23, *Coûts d'emprunt*. Ainsi, la Société a choisi d'appliquer IAS 23 à partir de la date de transition et inscrira ainsi à l'actif les coûts d'emprunt liés à des actifs qualifiés dans le cas d'acquisitions, de constructions ou de développement qui commenceront à partir de la date de transition. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, aucun coût d'emprunt n'était admissible à la comptabilisation à l'actif.

Exceptions obligatoires à l'adoption des IFRS

Voici la liste des exceptions obligatoires d'IFRS 1 appliquées dans le cadre de la conversion des PCGR du Canada aux IFRS.

F. Comptabilisation de couverture

La comptabilisation de couverture ne peut être appliquée prospectivement qu'à partir de la date de transition aux transactions satisfaisant aux critères de comptabilité de couverture à cette date selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Les relations de couverture ne peuvent pas être désignées rétrospectivement, et la documentation à l'appui ne peut être créée rétrospectivement. Ainsi, seules les relations de couverture satisfaisant aux critères de comptabilité de couverture à la date de transition sont présentées à titre de couverture dans les résultats de la Société préparés selon les IFRS. L'application de cette exception obligatoire n'a donné lieu à aucun ajustement dans les états financiers consolidés.

G. Estimations

Les connaissances *a posteriori* n'ont pas été utilisées pour créer ou réviser des estimations. Les estimations effectuées par la Société selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisées en raison de l'application des IFRS, sauf pour refléter toute différence de méthode comptable, le cas échéant.

Autres notes explicatives

H. Reprise de la perte de valeur d'une immobilisation incorporelle

Selon les PCGR du Canada, il était interdit de reprendre une perte de valeur. Selon les IFRS, la reprise de pertes de valeur peut être comptabilisée à l'égard d'actifs autres que le goodwill lorsque certains critères sont satisfaits. À l'adoption des IFRS, la Société a repris une perte de valeur du secteur opérationnel Canada comptabilisée selon les PCGR du Canada à la suite de changements apportés aux flux de trésorerie prévus liés à une solution d'affaires. Ainsi, au 1^{er} octobre 2010, les immobilisations incorporelles ont augmenté de 779 000 \$, et après une augmentation connexe de 240 000 \$ des passifs d'impôt différé, les bénéfices non distribués ont augmenté de 539 000 \$.

La reprise de la perte de valeur a donné lieu à une charge d'amortissement additionnelle au cours de l'exercice 2011. Par conséquent, au 30 septembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date, les immobilisations incorporelles ont diminué et l'amortissement inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration a augmenté de 126 000 \$, tandis que les passifs d'impôt différé et la charge d'impôt sur les bénéfices ont diminué de 39 000 \$.

I. Reprise de la perte de valeur des coûts liés à un contrat

Selon les PCGR du Canada, les coûts liés à des contrats, comprenant des coûts de transition et des incitatifs, étaient classés à titre d'immobilisations incorporelles. Selon les IFRS, les coûts liés à des contrats sont comptabilisés selon IAS 11, *Contrats de construction*, et ne sont plus admissibles à titre d'immobilisations incorporelles. À l'adoption des IFRS, la Société a renversé une perte de valeur des

Note 33 – Transition aux IFRS (suite)

coûts liés à un contrat qui avait été comptabilisée selon les PCGR du Canada étant donné qu'à la date de transition le contrat était rentable. Par conséquent, au 1^{er} octobre 2010, les coûts liés à des contrats ont augmenté de 2 095 000 \$, et après une augmentation connexe de 830 000 \$ des passifs d'impôt différé, les bénéfices non distribués ont augmenté de 1 265 000 \$.

Le contrat associé à la reprise de la perte de valeur a été résilié au cours du dernier trimestre de l'exercice 2011. Par conséquent, au 30 septembre 2011, la valeur comptable restante des coûts liés à un contrat a été renversée et ainsi, les coûts liés à des contrats et les passifs d'impôt différé ont diminué respectivement de 2 100 000 \$ et de 835 000 \$. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, les revenus et la charge d'impôt sur les bénéfices ont diminué de respectivement 806 000 \$ et 793 000 \$, et les coûts des services et frais de vente et d'administration ont augmenté de 1 195 000 \$.

De plus, au 30 septembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date, un ajustement non significatif a été comptabilisé dans la perte au titre du cumul des autres éléments du résultat global en raison de l'écart de conversion sur l'ajustement effectué à la date de transition.

J. Paiements fondés sur des actions

Selon les PCGR du Canada, la juste valeur totale de l'attribution de paiements fondés sur des actions, calculée selon la méthode d'acquisition graduelle, était comptabilisée selon la méthode linéaire sur la période d'emploi nécessaire à l'acquisition des droits. Selon les IFRS, chaque tranche d'une attribution calculée selon la méthode d'acquisition graduelle constitue une attribution distincte comportant chacune une date différente d'acquisition des droits et de juste valeur et doit être comptabilisée sur cette base. En raison de la différence de comptabilisation pour chaque attribution à base d'actions selon la méthode graduelle, le surplus d'apport avait augmenté de 8 100 000 \$ au 1^{er} octobre 2010, et une diminution correspondante avait été comptabilisée dans les bénéfices non distribués.

Au 30 septembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date, l'ajustement s'est traduit par une augmentation du surplus d'apport et des coûts des services et frais de vente et d'administration de 1 224 000 \$.

K. Impôt sur les bénéfices

Actifs ou passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Selon les PCGR du Canada, la valeur comptable d'un actif ou d'un passif acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises était ajustée pour tenir compte du montant correspondant de l'actif ou du passif d'impôt différé comptabilisé. Selon les IFRS, un actif ou un passif d'impôt différé ne peut être comptabilisé s'il découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et que, au moment de la transaction, ne touche ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable. Par conséquent, au 1^{er} octobre 2010, la Société a comptabilisé une diminution des passifs d'impôt différé de 3 423 000 \$, des immobilisations incorporelles de 3 414 000 \$, des coûts liés à des contrats de 542 000 \$ et des actifs d'impôt différé de 5 049 000 \$, et des diminutions correspondantes de 895 000 \$ et de 4 687 000 \$ ont été imputées respectivement aux autres passifs non courants et aux bénéfices non distribués.

L'ajustement a donné lieu à une diminution de la charge d'amortissement au cours de l'exercice 2011. Par conséquent, au 30 septembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date, les immobilisations incorporelles ont augmenté et l'amortissement inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration a diminué de 1 235 000 \$, les coûts liés à des contrats et les revenus ont augmenté de 89 000 \$, et les passifs d'impôt différé et la charge d'impôt sur les bénéfices ont augmenté de 381 000 \$.

De plus, au 30 septembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date, un ajustement non significatif a été comptabilisé dans la perte au titre du cumul des autres éléments du résultat global en raison de l'écart de conversion sur l'ajustement effectué à la date de transition.

Paiements fondés sur des actions

Selon les PCGR du Canada, un actif d'impôt différé était comptabilisé selon la différence entre la charge comptabilisée et la déduction fiscale liée aux paiements fondés sur des actions. Selon les IFRS, l'actif d'impôt différé comptabilisé en fonction des paiements fondés sur des actions est ajusté chaque période pour refléter le montant de la déduction fiscale que recevrait la Société si les attributions étaient déductibles d'impôt au cours de la période considérée selon le cours actuel des actions. Si la déduction fiscale future estimative dépasse la charge cumulative des paiements fondés sur des actions, l'excédent de l'impôt différé doit être comptabilisé à titre de surplus d'apport. Par conséquent, au 1^{er} octobre 2010, les passifs d'impôt différé ont diminué de 5 514 000 \$ et les bénéfices non distribués ont augmenté de 2 129 000 \$, tandis que le surplus d'apport a augmenté de 3 385 000 \$.

Au 30 septembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date, les passifs d'impôt différé ont diminué de 6 641 000 \$, le surplus d'apport a augmenté de 1 790 000 \$ et la charge d'impôt sur les bénéfices a diminué de 4 160 000 \$.

De plus, au 30 septembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date, un ajustement non significatif a été comptabilisé dans la perte au titre du cumul des autres éléments du résultat global en raison de l'écart de conversion sur l'ajustement effectué à la date de transition.

L. Engagement d'achat des actions en circulation de la participation ne donnant pas le contrôle

Selon les PCGR du Canada, la valeur des options de vente et d'achat pour acheter les actions restantes de Conseillers en informatique d'Affaires (« CIA ») était présentée en tant qu'engagement, mais n'était pas comptabilisée comme un passif. Selon les IFRS toutefois, elle doit être comptabilisée comme un passif. Par conséquent, au 1^{er} octobre 2010, les fournisseurs et autres créanciers ont augmenté

de 10 363 000 \$, les capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle de 6 452 000 \$ ont été éliminés et les bénéfices non distribués ont diminué du solde restant de 3 911 000 \$.

Au 30 septembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date, des capitaux propres additionnels de 256 000 \$ attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle ont été renversés dans les bénéfices non distribués. De plus, CIA a racheté les actions de CIA détenues par la Société et la Société a acheté simultanément la partie des activités du bureau de CIA à Paris non encore détenue. Par conséquent, selon les IFRS, le passif lié aux options de vente et d'achat pour acheter les actions restantes de CIA totalisant 10 363 000 \$ a été renversé, et un gain de 3 655 000 \$ a été comptabilisé dans les autres revenus aux états consolidés du résultat.

M. Comptabilisation d'une coentreprise

Selon les PCGR du Canada, la Société comptabilisait sa participation dans sa coentreprise selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Selon la norme IAS 31 des IFRS, *Participation dans des coentreprises*, les sociétés sont autorisées à comptabiliser toute participation dans une coentreprise selon la méthode de la consolidation proportionnelle ou selon la méthode de la mise en équivalence. À compter de la date de transition, la Société a choisi de comptabiliser sa participation dans sa coentreprise selon la méthode de la mise en équivalence. Par conséquent, les bilans consolidés ont été ajustés afin d'éliminer l'incidence de la consolidation proportionnelle et de comptabiliser la coentreprise de la Société à titre de participation dans une coentreprise, comme suit :

	Ajustement au 1 ^{er} octobre 2010	Ajustement au 30 septembre 2011
	\$	\$
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(19 295)	(21 550)
Créances clients	(9 527)	(9 456)
Travaux en cours	(1 318)	(9 137)
Charges payées d'avance et autres actifs courants	(7 646)	(3 763)
Total des actifs courants	(37 786)	(43 906)
Immobilisations corporelles	(669)	(645)
Coûts liés à des contrats	(478)	(479)
Immobilisations incorporelles	(1 207)	(864)
Autres actifs non courants	(638)	(321)
Actifs d'impôt différé	(362)	(381)
Participation dans une coentreprise	24 598	28 157
Total de l'actif	(16 542)	(18 439)
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	(5 940)	(7 424)
Rémunération à payer	(5 835)	(6 127)
Revenus différés	(2 491)	(1 875)
Impôt sur les bénéfices	(1 343)	(2 019)
Total des passifs courants	(15 609)	(17 445)
Passifs d'impôt différé	(404)	(661)
Autres passifs non courants	(529)	(333)
Total du passif	(16 542)	(18 439)

Selon les PCGR du Canada, les montants ci-après ont été présentés aux états consolidés du résultat. Selon les IFRS, en raison de l'application de la méthode de la mise en équivalence, les montants ont été enlevés des postes distincts et présentés sous un seul poste afin de refléter la quote-part du bénéfice net de la coentreprise dans les états consolidés du résultat.

	Exercice clos le 30 septembre 2011
	\$
Revenus	98 578
Charges opérationnelles	
Coûts des services et frais de vente et d'administration	80 080
Revenus financiers	(207)
Perte de change	86
	79 959
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	18 619
Charge d'impôt sur les bénéfices	5 260
Quote-part du bénéfice net de la coentreprise	13 359

N. Contrats de location déficitaires

Les critères de comptabilisation de provisions à l'égard des contrats de location déficitaires font en sorte que les provisions sont comptabilisées plus rapidement selon les IFRS que selon les PCGR du Canada. Au 30 septembre 2011, des provisions additionnelles à l'égard de contrats de location déficitaires ont dû être comptabilisées. Par conséquent, les provisions courantes ont augmenté de

Note 33 – Transition aux IFRS (suite)

1 532 000 \$, les provisions non courantes ont augmenté de 3 700 000 \$ et les passifs d'impôt différé ont diminué de 1 987 000 \$. Un montant de 722 000 \$ lié aux améliorations locatives a été déduit du solde des immobilisations corporelles. De plus, les fournisseurs et autres créditeurs et les autres passifs non courants ont diminué de respectivement 87 000 \$ et 602 000 \$ en raison des crédits de loyer. Ces ajustements ont entraîné une augmentation de 5 091 000 \$ des coûts des services et frais de vente et d'administration et une diminution de la charge d'impôt sur les bénéfices de 1 926 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2011.

Par ailleurs, un ajustement non significatif a été comptabilisé dans la perte au titre des autres éléments du résultat global en raison de l'écart de conversion sur ces ajustements.

Présentation des reclassements

O. Provisions

Selon les PCGR du Canada, les provisions pour les contrats de location déficitaires et autres étaient classées dans les postes fournisseurs et autres créditeurs ou autres passifs non courants. Les IFRS exigent que ces provisions figurent au bilan dans un poste distinct selon qu'elles sont classées courantes ou non courantes. Par conséquent, au 1^{er} octobre 2010, un montant de 10 998 000 \$, auparavant classé dans le poste fournisseurs et autres créditeurs, a été reclassé dans le poste provisions courantes, et un montant de 8 703 000 \$, auparavant classé dans le poste autres passifs non courants, a été reclassé dans le poste provisions non courantes. Au 30 septembre 2011, un montant de 10 593 000 \$, auparavant classé dans le poste fournisseurs et autres créditeurs, a été reclassé dans le poste provisions courantes, et un montant de 23 091 000 \$, auparavant classé dans le poste autres passifs non courants, a été reclassé dans le poste provisions non courantes.

P. Reclassement de l'impôt

Selon les PCGR du Canada, l'impôt différé était ventilé entre les composantes courantes et non courantes soit en fonction de l'actif ou du passif sous-jacent ou de la reprise prévue d'éléments non liés à un actif ou à un passif. Selon les IFRS, tous les actifs et les passifs d'impôt différé sont classés comme étant non courants. Ainsi, au 1^{er} octobre 2010, la tranche courante des actifs d'impôt futur de 16 509 000 \$ a été reclassée dans le poste actifs d'impôt différé, et la tranche courante des passifs d'impôt futur de 26 423 000 \$ a été reclassée dans le poste passifs d'impôt différé; au 30 septembre 2011, la tranche courante des actifs d'impôt futur de 3 522 000 \$ a été reclassée dans le poste actifs d'impôt différé, et la tranche courante des passifs d'impôt futur de 20 389 000 \$ a été reclassée dans le poste passifs d'impôt différé.

Q. Coûts liés à des contrats

Selon les PCGR du Canada, les coûts liés à des contrats, comprenant des coûts de transition et des incitatifs, étaient classés à titre d'immobilisations incorporelles. Selon les IFRS, les coûts de transition et les incitatifs accordés sous forme de paiement en trésorerie ou en instruments de capitaux propres sont présentés séparément dans le poste coûts liés à des contrats, et les incitatifs accordés sous forme de rabais sont présentés dans le poste créances clients. Par conséquent, au 1^{er} octobre 2010, des coûts de transition de 97 420 000 \$ et des incitatifs sous forme de paiement en trésorerie ou en instruments de capitaux propres de 34 614 000 \$, auparavant classés dans le poste immobilisations incorporelles, ont été reclassés dans les coûts liés à des contrats, et un montant de 11 842 000 \$, auparavant classé dans le poste immobilisations incorporelles, a été reclassé dans les créances clients. Au 30 septembre 2011, des coûts de transition de 78 747 000 \$ et des incitatifs sous forme de paiement en trésorerie ou en instruments de capitaux propres de 29 432 000 \$, auparavant classés dans le poste immobilisations incorporelles, ont été reclassés dans les coûts liés à des contrats, et un montant de 5 185 000 \$, auparavant classé dans le poste immobilisations incorporelles, a été reclassé dans les créances clients.

R. Reclassement de la dette à long terme

Selon les PCGR du Canada, un montant dû en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie existante, échéant dans les 12 prochains mois, était classé comme étant non courant au 30 septembre 2011, du fait que la Société avait conclu un financement par voie de placement privé dont le montant devait être prélevé au plus tard le 15 décembre 2011, et que la direction avait l'intention de rembourser une partie de la facilité de crédit renouvelable non garantie grâce au produit du placement privé. Selon les IFRS, l'intention de rembourser en ayant recours au produit du placement privé ne pouvant être envisagée, le montant dû en vertu de la facilité de crédit renouvelable non garantie est classé comme étant courant au 30 septembre 2011. Par conséquent, un montant de 493 478 000 \$, auparavant classé dans la tranche non courante de la dette à long terme, a été reclassé dans la tranche courante de la dette à long terme au 30 septembre 2011.

S. Coûts des services et frais de vente et d'administration

Selon les PCGR du Canada, la charge d'amortissement et les autres revenus étaient présentés dans des postes distincts dans les états consolidés du résultat. Selon les IFRS, la Société choisit de présenter les charges en se basant sur leur fonction. Par conséquent, pour l'exercice clos le 30 septembre 2011, la charge d'amortissement de 211 372 000 \$ et une portion des autres revenus de 75 000 \$ ont été reclassés dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

Les rapprochements qui suivent présentent l'incidence des ajustements et des reclassements découlant du passage des PCGR du Canada aux IFRS sur le bilan consolidé à la date de transition et au 30 septembre 2011, et sur les états consolidés du résultat pour l'exercice clos le 30 septembre 2011.

Rapprochement du bilan consolidé

Au 1 ^{er} octobre 2010	PCGR du Canada		Ajustements	IFRS
	\$		\$	\$
Actif				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	127 824	M	(19 295)	108 529
Placements courants	13 196		—	13 196
Créances clients	423 926	M, Q	2 315	426 241
Travaux en cours	358 984	M	(1 318)	357 666
Charges payées d'avance et autres actifs courants	76 844	M	(7 646)	69 198
Impôt sur les bénéfices	7 169		—	7 169
Impôt futur	16 509	P	(16 509)	—
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients	1 024 452		(42 453)	981 999
Fonds détenus pour des clients	248 695		—	248 695
Total des actifs courants	1 273 147		(42 453)	1 230 694
Immobilisations corporelles	238 024	D, M	(1 392)	236 632
Coûts liés à des contrats	—	I, K, M, Q	133 109	133 109
Immobilisations incorporelles	516 754	H, K, M, Q	(147 718)	369 036
Autres actifs non courants	42 261	M	(638)	41 623
Actifs d'impôt différé	11 592	D, K, M, P	11 296	22 888
Participation dans une coentreprise	—	C, M	22 814	22 814
Goodwill	2 525 413		—	2 525 413
	4 607 191		(24 982)	4 582 209
Passif				
Passifs courants				
Fournisseurs et autres créiteurs	304 376	L, M, O	(6 575)	297 801
Rémunération à payer	191 486	M	(5 835)	185 651
Revenus différés	145 793	M	(2 491)	143 302
Impôt sur les bénéfices	86 877	M	(1 343)	85 534
Provisions	—	O	10 998	10 998
Impôt futur	26 423	P	(26 423)	—
Tranche courante de la dette à long terme	114 577		—	114 577
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients	869 532		(31 669)	837 863
Obligations liées aux fonds des clients	248 695		—	248 695
Total des passifs courants	1 118 227		(31 669)	1 086 558
Passifs d'impôt différé	170 683	C, D, H, I, K, M, P	18 177	188 860
Provisions non courantes	—	D, O	9 265	9 265
Dette à long terme	1 039 299		—	1 039 299
Obligations au titre des prestations de retraite	7 008	C	(780)	6 228
Autres passifs non courants	112 891	K, M, O	(10 127)	102 764
	2 448 108		(15 134)	2 432 974
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe CGI inc.				
Bénéfices non distribués	1 196 386	B, C, D, H, I, J, K, L	(351 096)	845 290
Cumul des autres éléments du résultat global	(321 746)	B	336 215	14 469
Capital-actions	1 195 069		—	1 195 069
Surplus d'apport	82 922	J, K	11 485	94 407
Capitaux propres attribuables aux actionnaires du Groupe CGI inc.	2 152 631		(3 396)	2 149 235
Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	6 452	L	(6 452)	—
	2 159 083		(9 848)	2 149 235
	4 607 191		(24 982)	4 582 209

Note 33 – Transition aux IFRS (suite)

Rapprochement du bilan consolidé

Au 30 septembre 2011	PCGR du Canada		Ajustements	IFRS
	\$		\$	\$
Actif				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	157 761	M	(21 550)	136 211
Placements courants	10 166		—	10 166
Créances clients	494 755	M, Q	(4 271)	490 484
Travaux en cours	400 203	M	(9 137)	391 066
Charges payées d'avance et autres actifs courants	104 170	M	(3 763)	100 407
Impôt sur les bénéfices	4 252		—	4 252
Impôt futur	3 522	P	(3 522)	—
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients	1 174 829		(42 243)	1 132 586
Fonds détenus pour des clients	247 622		—	247 622
Total des actifs courants	1 422 451		(42 243)	1 380 208
Immobilisations corporelles	251 668	D, M, N	(1 767)	249 901
Coûts liés à des contrats	—	I, K, M, Q	107 242	107 242
Immobilisations incorporelles	407 887	H, K, M, Q	(115 754)	292 133
Autres actifs non courants	55 914	M	(321)	55 593
Actifs d'impôt différé	11 601	D, K, M, P	(1 719)	9 882
Participation dans une coentreprise	—	C, M	26 373	26 373
Goodwill	2 536 022		—	2 536 022
	4 685 543		(28 189)	4 657 354
Passif				
Passifs courants				
Découvert bancaire	75 538		—	75 538
Fournisseurs et autres crédateurs	321 745	L, M, N, O	(18 104)	303 641
Rémunération à payer	189 969	M	(6 127)	183 842
Revenus différés	154 813	M	(1 875)	152 938
Impôt sur les bénéfices	53 841	M	(2 019)	51 822
Provisions	—	N, O	12 125	12 125
Impôt futur	20 389	P	(20 389)	—
Tranche courante de la dette à long terme	402 534	R	493 478	896 012
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients	1 218 829		457 089	1 675 918
Obligations liées aux fonds des clients	244 660		—	244 660
Total des passifs courants	1 463 489		457 089	1 920 578
Passifs d'impôt différé	146 889	C, D, H, I, K, M, N, P	2 505	149 394
Provisions non courantes	—	D, N, O	27 672	27 672
Dette à long terme	603 147	R	(493 478)	109 669
Obligations au titre des prestations de retraite	6 966	C	69	7 035
Autres passifs non courants	118 696	K, M, N, O	(24 921)	93 775
	2 339 187		(31 064)	2 308 123
Capitaux propres				
Bénéfices non distribués	1 405 365	B, C, D, H, I, J, K, L, N	(347 766)	1 057 599
Cumul des autres éléments du résultat global	(321 570)	B, C, D, I, K, N	336 142	14 572
Capital-actions	1 178 559		—	1 178 559
Surplus d'apport	84 002	J, K	14 499	98 501
	2 346 356		2 875	2 349 231
	4 685 543		(28 189)	4 657 354

Rapprochement des états consolidés du résultat

Exercice clos le 30 septembre 2011	POGR du Canada		Ajustements	IFRS
	\$		\$	\$
Revenus	4 323 237	I, K, M	(99 295)	4 223 942
Charges opérationnelles				
Coûts des services et frais de vente et d'administration	3 553 192	H, I, J, K, M, N, S	137 768	3 690 960
Amortissement	211 372	S	(211 372)	—
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	3 675		—	3 675
Charges financières	19 395		—	19 395
Revenus financiers	(3 759)	M	207	(3 552)
Autres revenus	(3 917)	L, S	(3 730)	(7 647)
Gain de change	(3 279)	M	(86)	(3 365)
Quote-part du bénéfice net de la coentreprise	—	M	(13 359)	(13 359)
	3 776 679		(90 572)	3 686 107
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	546 558		(8 723)	537 835
Charge d'impôt sur les bénéfices	111 493	H, I, K, M, N	(11 797)	99 696
Bénéfice net	435 065		3 074	438 139
Bénéfice par action				
Bénéfice de base par action	1,64			1,65
Bénéfice dilué par action	1,58			1,59

Renseignements à l'intention des actionnaires

Inscription boursière

Introduction en bourse : 1986

Bourse de Toronto, avril 1992 : GIB.A

Bourse de New York, octobre 1998 : GIB

Nombre d'actions en circulation au 30 septembre 2012 :

273 771 106 actions subalternes classe A

33 608 159 actions classe B

Haut/bas du cours de l'action du 1^{er} octobre 2011

au 30 septembre 2012 :

	Bourse de Toronto (\$ CA)	Bourse de New York (\$ US)
Haut :	27,00	27,71
Bas :	17,88	17,01

Les attestations du chef de la direction et du chef de la direction financière de CGI concernant la qualité de la divulgation financière de la Société selon les exigences réglementaires canadiennes sont déposées sur SEDAR (sedar.com). Les attestations similaires selon la Règle 13a-14 de la Securities Exchange Act of 1934 et de l'article 302 de la Sarbanes-Oxley Act of 2002 des États-Unis figurent en annexe à notre rapport 40F déposé sur EDGAR (sec.gov). La Société a également déposé auprès de la Bourse de New York l'attestation exigée par l'article 303A.12 du Listed Company Manual.

Les pratiques de CGI en matière de régie d'entreprise ne diffèrent pas de façon significative de celles qui incombent aux sociétés américaines aux termes des conditions d'inscription à la cote de la Bourse de New York. Ces pratiques sont indiquées dans la Circulaire de la direction de CGI qui est déposée auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Ce document est publié sur SEDAR et sur EDGAR, respectivement, ainsi que sur le site internet de CGI (cgi.com).

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Agent des transferts et agent comptable des registres

Services aux investisseurs Computershare

100 University Avenue, 9^e étage

Toronto, Ontario M5J 2Y1

Téléphone : 1-800-564-6253

www.centredesinvestisseurs.com/service

Relations avec les investisseurs

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'entreprise, des exemplaires de ce rapport ou toute autre information financière, veuillez communiquer avec nous :

Groupe CGI inc.

Relations avec les investisseurs

Courriel : ir@cgi.com

Twitter : CGI_IR

Web : cgi.com/investisseurs

1350, boulevard René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec) H3G 1T4

Canada

Tél. : 514-841-3200

Assemblée générale annuelle des actionnaires

Le mercredi 30 janvier 2013 à 11 heures

Hôtel Omni Mont-Royal

Saisons A et B

1050, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec) H3A 2R6

L'assemblée annuelle des actionnaires de CGI sera diffusée en direct sur cgi.com/investisseurs. Les directives détaillées pour la visionner seront données sur le site de CGI. Les actionnaires désirant voter par téléphone ou sur Internet pourront le faire en suivant les directives contenues dans la circulaire de la direction de CGI.

Une version en ligne détaillée du rapport annuel de CGI est offerte sur cgi.com/2012-ra.

CGI's 2012 annual report is available in English at cgi.com/2012-ar.

Notre aspiration : être les meilleurs.

Chez CGI, nous sommes tous liés par une culture commune, une approche de gestion disciplinée et un vaste réseau de compétences et d'expertise. Ce sont ces liens qui nous permettent de générer des résultats pour tous nos partenaires.

Pour nos clients

Notre bilan de 95 % de mandats réalisés selon les échéanciers et les budgets renforce la satisfaction de nos clients. En effet, au cours des 10 dernières années, la note moyenne de satisfaction de nos clients a constamment dépassé 9 sur 10.

Pour nos membres

Chez CGI, la majorité de nos membres sont propriétaires. Nous favorisons ainsi une culture axée sur la performance, qui permet à nos membres de tirer profit du succès de leur l'entreprise.

Pour nos actionnaires

CGI s'illustre par ses marges bénéficiaires, lesquelles démontrent son habileté à exploiter une entreprise saine et stable dans une perspective à long terme et à générer un rendement annuel moyen de plus de 30 % au cours des 15 dernières années.

En tant que leader mondial, nous aspirerons toujours à être les meilleurs pour répondre aux besoins de nos clients, pour offrir des carrières gratifiantes à nos membres et pour procurer un rendement supérieur à nos actionnaires.



cgi.com

CGI

La force de l'engagement^{MD}